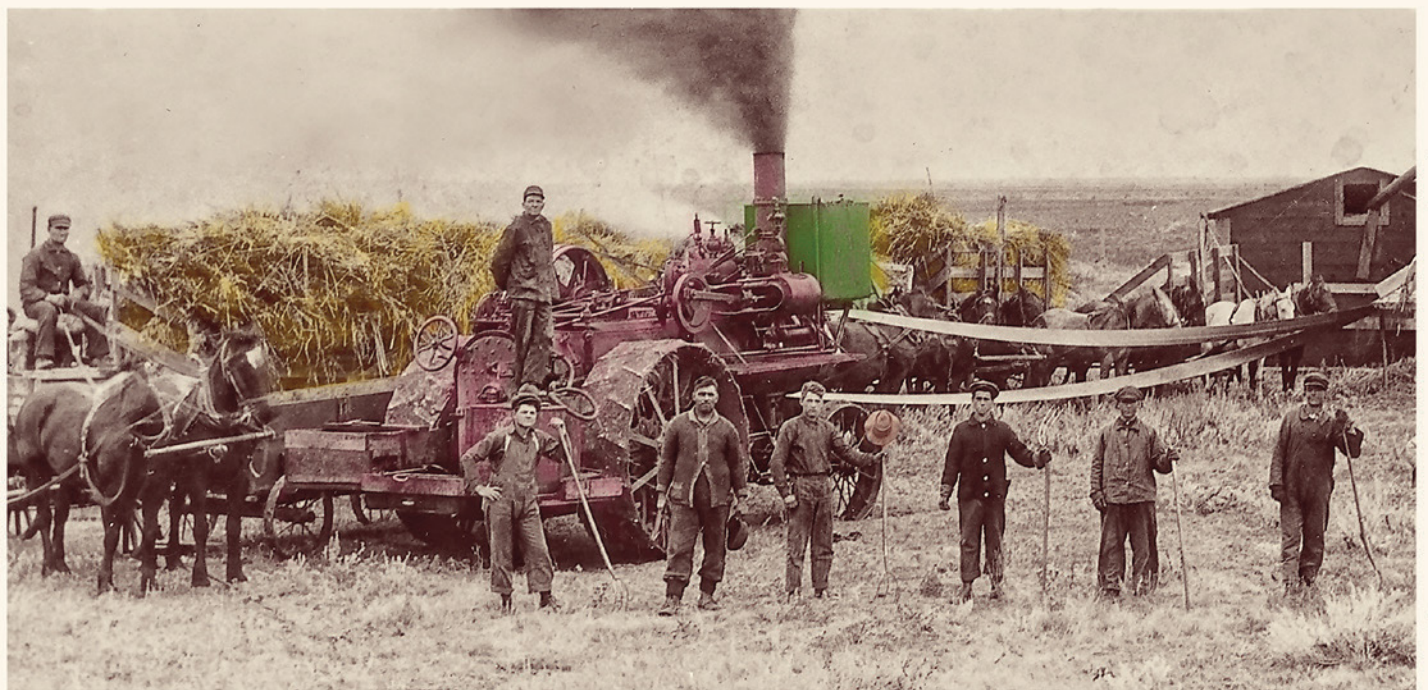




L'Ancêtre

**Migrations canadiennes-françaises
au Canada — 1830 – 1930**

**Découverte de l'acte de mariage
de Louis Hébert et de Marie Rollet**





Groupe etr

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme (Empreinte design graphique)



418 658-8122



groupeetr.com



6-2555, av. Watt
Québec (QC) G1P 3T2



Savez-vous qu'il y a des francophones dans l'Ouest canadien depuis le 17^{ème} siècle ?

Découvrez leur histoire et explorez leur patrimoine dans le magazine *Revue historique* publié depuis 1989.



Abonnez-vous sur
RevueHistorique.ca

Revue
HISTORIQUE
Notre histoire à portée de main

Publié par :



#histoireSK

Appuyé par :



Canada



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2016

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse civique : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016–2017

Président	Guy Parent (1255)*
Vice-présidente	Jeanne Maltais (6255)*
Secrétaire	Martine Guillot (7137)*
Trésorière	Maria Gosselin (6881)
Administrateurs	Guy Auclair (4443) Yvon Lacroix (4823) Michel Lortie (0957)* Hélène Routhier (5919) Solange Talbot (6559)

* Fin de mandat

Conseiller juridique
M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Bibliothèque	Mariette Parent (3914)
Conférences	Louis Richer (4140)
Formation	Hélène Routhier (5919)
Héraldique	Mariette Parent (3914)
Informatique	Yvon Lacroix (4823)
Publications	Yvon Lacroix (4823)
Expédition	Roger Parent (3675)
Saisie des données	Louise Tucker (4888)
Registraire	Solange Talbot (6559)
Revue <i>L'Ancêtre</i>	Michel Keable (7085)
Service à la clientèle	André G. Bélanger (5136)
Directeur adjoint	Guy Auclair (4443)
Service de recherche et d'entraide	Jeanne Maltais (6255)
Site web	Michel Lortie (0957)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada

Adhésion principale* : 50 \$

Amérique sauf Canada

Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe

Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse :
demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

COMITÉ DE *L'Ancêtre* 2016–2017

Directeur	Michel Keable (7085)
Rédacteurs	France DesRoches (5595) Michel Keable (7085)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)
Membres	Roger Barrette (2552) Daniel Fortier (6500) Jacques Fortin (0334) Claire Lacombe (5892) Claude Le May (1491) Rodrigue Leclerc (4069) Jeanne Maltais (6255) Jacques Olivier (4046) Brigitte Poincier (7228)

Collaborateurs et collaboratrices

Marc Beaudoin (0751)
Irène Belleau (3474)
Romain Belleau (5865)
Raymond Deraspe (1735)
Daniel Fortier (6500)
Diane Gagnon (6556)
Jocelyne Gagnon (3487)
Alain Gariépy (4109)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Régnald Lessard (1791)
Denis Martel (4822)
Yvan Morin (6340)
Claire Pelletier (3635)
Lise St-Hilaire (4023)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 0316-0513

© 2017 SGQ

Sommaire

Convocation — Assemblée générale de la SGQ	152
Mise en candidature	153
Les Filles du Roy — Second regard	155
Activités de la Société	159
Acte de mariage de Louis Hébert et de Marie Rollet	161
Congrès de la Fédération des sociétés de généalogie du Québec	163
Joseph Lockwell et ses femmes	166
De Pierre Batz à Pierre Baste dit Lafleur, l'histoire d'un surnom	169
Louis Laroche, époux de Félicité Angers, capitaine, marchand et cultivateur de Neuville	171
Construction de la nouvelle église de Saint-Antoine-de-Tilly en 1721	177
La famille Borne à Tence, en Haute-Loire	181
L'énigme « Saint-Lubin de Fresquiennes » élucidée	185
Joseph Goupil (1756–1830), navigateur de Québec et de Shippagan	187
L'héraldique à Québec — Des ducs à la duchesse d'Aiguillon	195
Au fil des recherches	198
Paléographie	200
<i>Ad lib</i>	202
Lieux de souche — ROUEN, lieu d'origine de René De Lavoie	204
Le généalogiste juriste	210
Les Archives vous parlent	214
Service de recherche et d'entraide	218

Page couverture :

Image du haut : Famille Turcotte, première famille arrivée à Amos, QC, 1911. Société d'histoire d'Amos — Fonds Pierre Trudelle, P028/P032.
Image du bas : Les battages sur la ferme Desjarlais à Sainte-Anne-des-Chênes, MB, 1905. Collection du Musée de Saint-Boniface, MSB 535.

La SGQ est un organisme sans but lucratif, fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



Convocation – Assemblée générale

des membres de la Société de généalogie de Québec

Date : Mercredi 24 mai 2017 à 19 h 30

Les membres de la Société de généalogie de Québec sont convoqués à la 56^e assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 24 mai 2017 à Québec, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Acceptation du procès-verbal de la 55^e assemblée générale tenue le 18 mai 2016 ;
4. Rapport des comités ;
5. Rapport du président ;
6. Rapport du trésorier ;
 - 6.1 Adoption des états financiers ;
 - 6.2 Prévisions budgétaires ;
7. Nomination d'un vérificateur ou d'un expert comptable ;
8. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration ;
9. Rapport du comité de mise en candidature et élection ;
10. Autres sujets ;
11. Levée de l'assemblée.

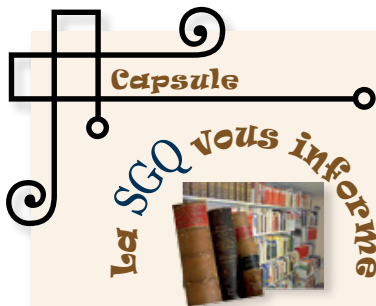
Québec, le 1^{er} mars 2017

Martine Guillot

Secrétaire du Conseil d'administration

martine.guillot@videotron.ca

Note : Les personnes qui désirent ajouter un sujet à l'ordre du jour sont priées de le faire par écrit et de le faire parvenir à la soussignée, au moins dix jours avant la tenue de l'assemblée générale.



Répertoires disponibles

La Société de généalogie de Québec offre plusieurs répertoires de baptêmes, de mariages et de sépultures tels que : BMS de Charlevoix et Mariages du Québec métropolitain. Consultez la liste des répertoires disponibles sur le site web de la SGQ.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet Boutique :

www.sgq.qc.ca/boutique-genealogie-repertoires-dvd-histoire



Message du comité de mise en candidature

Société de généalogie de Québec

Vous êtes invités à soumettre des candidatures pour pourvoir aux quatre postes en élection lors de l'assemblée générale annuelle du mercredi 24 mai 2017.

Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans.

Admissibilité du candidat*

1. Le candidat doit être membre de la Société de généalogie de Québec (SGQ) ;
2. La candidature doit être proposée par écrit par trois membres de la SGQ, à l'aide du formulaire inséré dans le présent numéro de *L'Ancêtre* ;
3. Le formulaire de mise en candidature doit parvenir au secrétariat du Comité 30 jours avant l'assemblée générale, soit avant 16 h, le 24 avril 2017.

Composition du Comité de mise en candidature

Le Comité est formé d'André G. Bélanger, Jacques Fortin et André Normand. Ces personnes peuvent recevoir dès maintenant les formulaires complétés à l'adresse suivante :

Société de généalogie de Québec
a/s Comité de mise en candidature
C. P. 9066, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1V 4A8

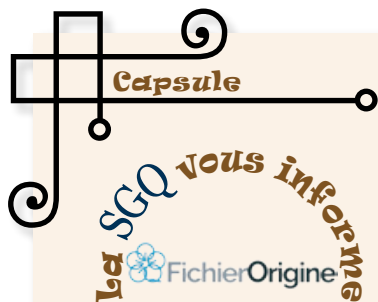
Martine Guillot, secrétaire
Conseil d'administration SGQ

Notes :

Les formulaires de mise en candidature sont également disponibles à l'Accueil de la SGQ.

La date d'affichage des candidatures à la SGQ est le 27 avril 2017, 16 h.

* La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.



Fichier Origine

Le Fichier *Origine* est un outil que la Fédération québécoise des sociétés de généalogie offre au généalogiste. Les fiches des premiers migrants peuvent être triées pour identifier celles des soldats de Carignan, des Filles du Roy et des soldats de Montcalm. Bien que principalement composé de migrants français, le fichier compte bon nombre de fiches sur des migrants allemands (23), américains (93), anglais (26), belges (20), écossais (17), irlandais (26) et suisses (27) arrivés avant 1865.

Bonne consultation. www.fichierorigine.com

Merci, Jeanne !

En 2013, Jeanne Maltais devenait directrice de la revue **L'Ancêtre**. Sous sa direction, la revue a vécu plusieurs transformations importantes : nouvelles chroniques, ajout de capsules d'information, refonte majeure de la composition de la revue grâce à une collaboration avec la firme *Omnigraphe*, projet **L'Ancêtre +**, modernisation des processus internes de gestion... Nommée directrice du Service de recherche, en plus de son rôle de vice-présidente de la Société de généalogie de Québec, elle a dû quitter son poste au sein de la revue ; elle demeure au sein du Comité de **L'Ancêtre**.

Pour ces quatre années de service et de leadership, Jeanne, au nom des membres du Comité de **L'Ancêtre** et de tous les lecteurs qui apprécient notre revue, nous te remercions et te souhaitons de grands succès dans ton nouveau mandat.

La rédaction

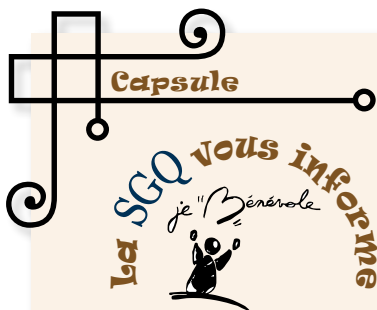
La chronique « Mères de la nation » déménage

La chronique « **Mères de la Nation** », une série d'articles écrits successivement par Paul-André Dubé puis par Françoise Dorais, et publiés dans la revue **L'Ancêtre** à partir du n° 288, automne 2009, jusqu'au n° 317, hiver 2017, présente de nombreuses informations concernant ces pionnières venues s'établir en Nouvelle-France. Ces mères de la nation ont permis à la Nouvelle-France de se développer pour devenir le Québec d'aujourd'hui.

À compter de maintenant, la chronique ne sera plus publiée dans la revue, mais les lecteurs pourront encore puiser à cette source toujours croissante, puisque Françoise Dorais continuera de préparer des textes qui viendront rejoindre, dans **L'Ancêtre +**, l'importante banque de documents déjà produits.

Merci, Françoise, pour cette contribution.

La rédaction



Bénévolat

Les bénévoles représentent la première force de la Société de généalogie de Québec (SGQ). Ils en sont les piliers. Présents dans différents domaines, ils sont regroupés en comités : accueil et aide à la recherche, formation, bibliothèque, Revue **L'Ancêtre**, informatique, publications, conférences et service de recherches. Être actif au sein d'un comité peut s'avérer stimulant et valorisant, procurer la satisfaction de contribuer au succès des grands projets de la SGQ tout en oeuvrant dans un milieu de partage, de fraternité

et d'enrichissement personnel. Grâce aux nouvelles technologies, une partie importante du travail s'effectue dans le confort du foyer et les rencontres se planifient au besoin. Quel que soit votre domaine d'expertise, il y a un comité qui a besoin de vous. Votre contribution est importante pour la SGQ et sera toujours grandement appréciée.

Les personnes intéressées et pouvant consacrer de trois à quatre heures (ou plus) par semaine aux activités de la SGQ sont priées de communiquer avec un représentant à l'adresse suivante : <http://www.sgq.qc.ca/nous-joindre>



Les Filles du Roy* – Second Regard

Irène Belleau (3474)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Fondatrice de la Société d'histoire des Filles du Roy (SHFR), M^{me} Belleau a publié sur ce sujet dans différentes revues d'histoire et de généalogie. Membre de l'AMOPA (Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques) elle a été décorée par la France aux grades de Chevalier et d'Officier. Elle a également été décorée Patriote de l'année en 2016 par la Société nationale des Québécois et des Québécoises de la Capitale nationale (SNQC).

Note préliminaire

L'auteure a déjà présenté «Les Filles du Roy – Nos ancêtres-femmes 1663 – 1673» (*L'Ancêtre*, vol. 34, n° 282, printemps 2008) et «Les Filles du Roy entre 1663 et 1673 et les militaires de 1665 à 1668» (*L'Ancêtre*, vol. 42, n° 312, automne 2015). Elle aborde maintenant une série les présentant sous diverses facettes de leurs vies, d'abord **les 65 émigrées** de 1665 à 1673. Viendront dans les prochains numéros les apparentées, les mortes en couches, les mères d'enfants illégitimes, celles qui sont passées devant la justice de l'époque, celles qui ont été victimes des Mohawks ou Iroquois, les sages-femmes, les veuves, les séparées de biens et de corps, etc.

* NDLR: La revue *L'Ancêtre* utilise généralement la graphie Les Filles du roi pour désigner ce groupe de femmes. Cependant, à la demande de l'auteure, présidente de la SHFR, nous respecterons son choix de les nommer selon la forme ancienne: Les Filles du Roy.

Les émigrées – 1^{re} partie

Les Filles du Roy émigrées

Peut-on imaginer qu'après cinq ans, dix ans et même plus de vingt ans passés sur nos rives, des Filles du Roy, sans billet de retour compris dans le mandat royal de Louis XIV, aient pu retourner en France avec ou sans leur mari et leurs enfants? Peut-on imaginer que d'aucunes soient parties pour la Louisiane, la Nouvelle-Angleterre ou l'Acadie? Levons ce voile de toute urgence pour que l'histoire nous permette de savoir ce qu'elles sont devenues car, à cause de leurs enfants, elles nous appartiennent encore.

Ce qui ne nous est pas accessible, ce sont les raisons motivantes. On peut bien faire des suppositions pour certaines qui ont vécu des moments traumatisants, comme l'insupportable endettement de leurs maris; le système de justice de l'époque qui les rend vulnérables par l'expérience d'être injuriées, d'être prostituées, d'être mères d'enfants illégitimes ou encore d'appartenir à la religion protestante et de devoir abjurer. Voyons cela de plus près.

Les Filles du Roy émigrées à peine arrivées

Il y a d'abord celles dont le passage en Nouvelle-France ne leur a pas permis de s'établir vraiment et qui, pour la plupart, sont reparties avec leur époux, souvent sans enfant. La peur du pays immense tout de forêt, le dépaysement complet sans référence

familiale, le regret d'avoir quitté la France ou tant d'autres raisons peuvent expliquer ces départs, certains plus rapides que d'autres.

De 1665:

- Marie-Anne Blain arrive de Paris, paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, avec 200 livres de biens. Elle est née vers 1645, fille d'Étienne et Gratiennne Labbé. Elle épouse, le 19 octobre 1665 à Québec, Pierre Gervais, fils de Jean et Marie Orake, puis le couple s'établit à Sainte-Famille, île d'Orléans. Les deux repartent sans avoir d'enfant en 1666. Ont-ils eu des enfants en France?
- Madeleine Boucher épouse François Blanchard le 20 octobre 1665 à Québec. Ils ont une enfant, Marie Louise, décédée à l'âge de 18 mois à Montréal. Les deux partent en 1666 sans enfant. Le *PRDH*¹ les dit décédés hors Québec.
- Isabelle Dubreuil, de Picardie, est la fille de Pierre et Prunelle Masson. Elle épouse, le 26 août 1665 à Québec, Bernard Faure, huguenot; le couple vit quelques mois à Charlesbourg et quitte en 1667 sans enfant.
- Marie Vaublin (Roblin) a vécu ici douze ans puis elle regagne Paris, dans la paroisse de Saint-Séverin, avec son époux Pierre Cochereau, fils de Pierre et Marie Gatineau. Ils s'étaient mariés le 3 novembre 1665 à Québec et établis à Sillery. Curieusement, après tant d'années, ils n'ont eu aucun enfant. Ils quittent en 1677.

1. Programme de recherche en démographie historique. Ce sont essentiellement les données de ce programme qui sont utilisées dans cet article.

De 1666 :

- Suzanne Tru (Lestru), baptisée en 1649 à La Rochelle, est la fille de Michel et Marie Broduc. Elle est arrivée avec des biens d'une valeur de 200 livres. Deux mois seulement après son arrivée, elle épouse, le 23 août 1666 à Québec, Jean Cadou, matelot, né aux Sables-d'Olonne en 1645, fils d'André et Marie Jambard. Les époux ont un enfant qui ne vit que deux jours. Se peut-il que cet échec – si c'en est un – ait pu déclencher leur départ en 1667? Mystère!
- Jeanne de Lahaye est originaire de Paris, paroisse de Saint-Sulpice; elle est la fille de Simon et Jeanne Decointes. On ignore son âge à l'arrivée. Elle épouse Philibert Chauvin, du Poitou, âgé de 34 ans. Le mariage a lieu à Québec le 25 octobre 1666 et le couple n'a pas eu d'enfant; Philibert décède. Jeanne annule un contrat de mariage avec Jean Beaumont le 12 mai 1669, puis un autre avec Pierre Roux le 4 novembre 1670. Elle sera devant la Prévôté de Québec pour une question de vol et d'injures. Elle quitte la Nouvelle-France.

De 1667 :

- Marie-Anne Firman, née à Dieppe, est une des 32 Filles du Roy qui ne se sont pas mariées. Elle annule un contrat de mariage le 18 octobre 1667 avec Jean-Baptiste Morin de Rochebelle et retourne précipitamment sur le navire *Le Prophète Osée* avec ses 600 livres de biens. On apprend par une note marginale inscrite au contrat de mariage de Jean-Baptiste Morin de Rochebelle le 17 novembre 1667 qu'elle a quitté l'année de son arrivée.
- Françoise Banse, née à Rouen, en Normandie, fille de feu Jacques et Catherine Briard, épouse, le 4 octobre 1667 à Québec, Jacques Prou, né en 1631 aussi à Rouen, fils d'Étienne et Marie Leroux. Ils ont eu un enfant prénommé Jacques né le 6 octobre 1669 à Québec. L'enfant disparaît de nos archives de même que ses parents dès 1670; le *PRDH* les a inscrits comme étant décédés hors Québec.
- Jeanne Levasseur, orpheline de père et de mère, probablement abandonnée par sa famille, vit dans une maison de refuge à Rouen en 1656; elle a 25 ans. Elle arrive en 1667 et, dès le mois d'octobre, elle épouse Barthélémy Tesson, tailleur d'habits, qui avait épousé en France Marie Dusein en 1646, Anne Chalupeau en 1653, Perrine Renaud en 1660 et, toujours en France, Marie Therrien en 1661. Il épouse sa cinquième femme à Québec, Jeanne Levasseur, en 1667. Il a 46 ans et Jeanne, 36. Sans enfant, ils retournent tous les deux en France vers 1671. Jeanne meurt à La Rochelle en 1673 et Barthélémy, veuf d'Espérance Durosair, se marie pour la sixième fois en France, le 20 juillet 1771, avec Jeanne Tessier². Mystères!

De 1668 :

- Espérance Durosair est la Mauresque comme l'appelait Marie de l'Incarnation, probablement la seule à avoir la peau cuivrée. Née au Brésil et baptisée à Lisbonne au Portugal,

le *PRDH* l'inscrit comme de nationalité maure. Elle fut la première du contingent de 1668 à se marier. Elle épouse, le 9 octobre 1668 à Québec, Simon Longueville de Montpellier, fils de Marcel et Jeanne Bernard. N'ayant pas d'enfant, le couple émigre en France en 1671. Ont-ils eu des enfants en France? Mystère!

De 1669 :

- Jeanne Crosnier, de la paroisse de Saint-Paul à Paris, née en 1646, quitte avant d'avoir eu des enfants. En a-t-elle eu en France? On l'ignore. Elle émigre avec son mari François Magnan dit Lemagnan, fils de Pierre et Jeanne Renaud. C'est à l'île d'Orléans qu'ils s'étaient épousés le 30 septembre 1669. On ne sait rien de leur retour en France cette même année.
- Marie Allence, originaire de Tournai en Flandre, épouse, le 13 novembre 1669 à Trois-Rivières, Louis Tardif, du Poitou, né en 1645. Ils ont une enfant, Marie-Louise, née le 8 octobre 1670 et disparue de nos archives tout comme ses parents en 1673; le *PRDH* les a inscrits comme décédés hors Québec.
- Jeanne Lambert est née en 1650 à Paris, paroisse de Saint-Séverin. Elle apporte pour 200 livres de biens et a droit à la dot royale. Elle épouse Étienne Bellinier, 24 ans, originaire du Poitou, domestique chez Pierre Maufiles au recensement de 1667 sur la Côte-de-Beaupré. Le mariage a lieu à Sainte-Famille, île d'Orléans le 4 octobre 1669. Ils ont une fille, née le 31 mai 1672, puis après 1673, nous ne savons plus rien d'eux. Sont-ils partis avec l'enfant?
- Marie Fleureau, de Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris, arrive avec 500 livres tournois; elle est la fille de feu Nicolas et Sébastienne Beaujean, mais on ignore tout de sa naissance. Elle épouse, le 30 septembre 1669 à Québec, Jean Delaunay, chirurgien, de Normandie, fils de Thomas et Antoinette Gobin. Ils ont deux enfants qui décèdent à la naissance: Jean-Baptiste né le 9 juillet 1670 et Françoise, née le 26 octobre 1671; elle a été inhumée le surlendemain. Ils quittent Québec en 1674.

De 1670 :

- Catherine Billot, de Paris, faubourg Saint-Jacques du Haut-Pas, est la fille de Pierre, blanchisseur, gagne-deniers et marchand de vin³, et Anne Rose. Catherine arrive en 1670 avec 200 livres de biens et elle bénéficie de la dot de 50 livres du roi. Elle épouse Urbain Jagot dit Laforêt, fils d'Urbain et Catherine Lelièvre, le 1^{er} septembre 1670 à Québec et, la même année, ils quittent tous les deux pour la France sans enfant. Selon un contrat de mariage en France daté du 14 septembre 1681, devant le notaire Charles Quarré, sa sœur – son homonyme – Catherine épouse Nicolas Maubertier, chirurgien à Paris, avec 2 000 livres en avancement d'hoirie tant en deniers que comptant meubles, habits, linge dont la moitié entrera dans la communauté au titre de 800 livres. Catherine a aussi un frère, Nicolas, déchargeur de vin, qui

2. Fichier *Origine*.

3. Selon un document des archives françaises, son père est décédé le 9 avril 1685.

épouse Elizabeth Cailleau, mineure, le 27 juillet 1683, apportant comme dot 400 livres dont 200 livres demeureront à l'épouse comme le dicte la coutume de Paris. C'est sans doute dans ce milieu familial que Catherine vit à son retour.

- Isabelle Couturier, née en 1656, est originaire de la paroisse de Saint-Sulpice à Paris. Elle arrive avec 500 livres de biens et la dot de 50 livres du roi. Elle est la fille de feu Jean et Christine Daigle; elle a 14 ans. Elle épouse, le 15 septembre 1670, François Chantelou, d'Anjou, fils d'Isaac et Marie Girard. Cette année-là, ils quittent le pays tous les deux sans enfant.
- Claire Levieux dit Colombe est native de Paris, paroisse de Saint-Honoré, fille de Pierre et Jeanne Legrand. On ne connaît pas sa date de naissance. Elle épouse, le 2 septembre 1670 à l'île d'Orléans, Pierre Neveu, fils de Pierre et Marguerite Renaud; ils ont un enfant, Jacques, né le 13 juillet 1671 à Québec; ils sont probablement repartis en 1677 avec leur enfant après avoir passé sept ans à l'île d'Orléans! Le *PRDH* les dit décédés hors Québec.
- Marie Vauquet est originaire de l'Île-de-France, fille de François et Marie Poltonnier; elle apporte pour 300 livres de biens et la dot royale de 50 livres. Elle épouse Guy ou Guillaume Dorillard dit Saint-Jean, aussi de l'Île-de-France, fils de François et Simone Cochois. C'est à Québec qu'ils se marient le 7 octobre 1670, mais ils n'ont pas eu d'enfant. Ils repassent en France. La dernière fois que nos archives signalent leur présence, c'est le 18 juin 1673 lorsque Marie Vauquet assiste au baptême d'Antoine Dupré, fils d'Antoine et Marguerite Moutrachy, Fille du Roy de 1671.

De 1671 :

- Catherine Beuzelin est native de Bayeux en Normandie. Elle apporte pour 300 livres de biens et bénéficie de la dot de 50 livres du roi. Catherine et Jean Lonlabard s'établissent à Saint-Michel de Bellechasse après leur mariage célébré à Québec, le 19 octobre 1671. Ils n'ont pas eu d'enfant ici. On croit que Catherine est décédée à Boucherville en 1672 alors que le *PRDH* indique qu'elle et son mari sont décédés hors Québec.
- Marguerite de Provinlieu, de la Champagne, apporte 400 livres de biens et a droit à la dot royale de 50 livres. Elle est la fille de Louis et feu Madeleine De Trotra. Elle épouse, le 11 octobre 1672 à Québec, Jean Houssaye dit Bellerose et L'Irlande qui sait signer. Il est né en 1647, fils de Mathieu et Elisabeth Ougan. Ils émigrent sans enfant en 1672.
- Marie Fouquet baptisée le 9 décembre 1641 dans la paroisse de Saint-Patrice à Rouen, fille de François et Françoise Grisel, apporte pour 600 livres de biens et reçoit les 50 livres du roi. Elle épouse, le 16 novembre 1671 à Québec, Jacques Béatrix dit Beaupré, fils de Robert et Marie Aumont. Les conjoints ont une fille baptisée Romaine le 16 mai 1673. Quand sont-ils partis? Probablement en 1673. On sait que Jacques se remarie en France en 1686, mais on ne sait rien de Marie Fouquet et de son enfant. A-t-elle retrouvé les jumeaux, sa sœur et son frère, Françoise et Robert, et son autre frère François?

De 1673 :

- Françoise Lange est née en 1652 à Paris dans la paroisse de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, fille de Jean, décédé quelque temps avant qu'elle parte pour la Nouvelle-France, et Antoinette Dubois. Elle arrive sur *L'Espérance* le 3 septembre 1673 avec 52 autres Filles du Roy du dernier contingent. Elle apporte pour 150 livres de biens; elle sait signer. Elle épouse, le 17 octobre 1673 à Québec, Étienne Moreau, né en 1645 à Saintes dans l'arrondissement de Cognac, fils de Pierre et Françoise Ménard. Étienne obtient deux terres des Jésuites le 22 mars 1666, l'une à Batiscan et l'autre à Saint-Éloy, toutes deux d'une superficie de 2 arpents sur 40. Il a sans doute retrouvé son frère Jean à Québec, lequel habite à la Côte-Sainte-Geneviève avec son épouse Anne Guillet, fille de Pierre et Jeanne de St-Père, née à Québec en 1654. Ce dernier va retrouver son frère Étienne à Batiscan et il y obtient une terre voisine. Il s'y établit et il a dix enfants, contrairement à Étienne et Françoise qui quittent nos rives et qu'on ne retrouve pas au recensement de 1681. Clermont Bélanger dans *Les Filles du Roy de Batiscan*⁴ croit qu'ils ont quitté en 1673 sans enfant.
- Jeanne Quentin, de la paroisse de Saint-Paul à Paris, fille de Jacques et Elisabeth Ledieu, épouse Pierre Chanas (Chagnos), fils de Pierre et Judith Montas, le 9 septembre 1673 à Québec. Ils ont deux enfants: Pierre-Michel, né le 20 décembre 1674, et une fille dite illégitime, née le 24 avril 1678 à Québec. Ont-ils survécu? Tous sont décédés hors Québec selon le *PRDH*. Ils ne sont pas mentionnés au recensement de 1681.

Des Filles du Roy reparties avec leurs enfants :

Plusieurs Filles du Roy ont émigré en emmenant leurs enfants ou certains d'entre eux, et d'autres sont parties en laissant ici leur progéniture.

- Antoinette Compagnon, de l'Orléanais, arrivée en 1668, a passé treize ans en Nouvelle-France. Elle est la fille de feu Léonard, maître tonnelier, et Antoinette de La Vallière. Elle apporte pour 100 livres de biens. Elle épouse, dès le 8 octobre 1668 à Québec, Jacques Gerny (Jarny), né en 1623 au Poitou, fils de Michel et Anne Bouillet. En 1681, ils sont établis à Charlesbourg sur une terre de 40 arpents. Ils ont eu trois enfants: André, né en 1670, Marie-Madeleine, en 1672, et Jacques, le dernier, décédé le jour de sa naissance, le 28 décembre 1674. Au recensement de 1681, Jacques le père a 58 ans, la mère, 42, les deux enfants, 12 et 9 ans. Antoinette et Jacques, sans qu'on sache pourquoi, quittent en 1681 avec leurs enfants, le pays à défricher. Ils trouvent peut-être la vie trop difficile pour de jeunes enfants. Pourtant, Antoinette s'était engagée en tant que Fille du Roy à peupler la colonie...
- Nicole Flamand, 14 ans, orpheline de père et de mère, arrive de Picardie en 1668. Elle épouse Louis LeParc, 25 ans, au

4. Coédition. *Les Filles du Roy (1663–1673) Champlain, Batiscan, Sainte-Anne-de-la-Pérade*, Montréal, Les Éditions Histoire Québec, 2013, p. 259.

pays depuis 1666 comme volontaire, ouvrier du fer blanc, au service de Charles Allaire et de Catherine Fièvre, puis valet au service de Jacques Lehoux selon le recensement de 1667, à Beauport. Le mariage a lieu à Québec le 6 janvier 1669 et six enfants naîtront de 1669 à 1677, dont deux qui meurent en bas âge : Étienne, né en 1675 et décédé en 1677, et Maximilien, né et décédé en 1676. Trois autres disparaissent de nos radars en 1679 ; le dernier, Jean, meurt en France en 1709 à l'âge de 36 ans. Mais nous ne savons rien de leurs parents. Dommage !

- Marguerite Housseau (Ozou) est originaire de Troyes, en Champagne. Elle a 29 ans à son arrivée en 1670. Elle épouse Jean Meunier, baptisé en 1651 à Trois-Rivières, fils de Mathieu et Françoise Fafard. Le mariage a lieu à Sainte-Anne-du-Petit-Cap (Sainte-Anne-de-Beaupré) le 5 octobre 1670, mais ils s'établissent à Saint-Laurent, île d'Orléans où ils ont quatre enfants nés entre 1672 et 1678 ; on sait que les deux derniers sont partis avec leurs parents vers 1678. Marguerite aura passé huit ans au pays. On ignore tout des autres enfants. Les recherches en cours nous permettent-elles de découvrir leur sort ?
- Françoise Leclerc est originaire d'Angoulême, fille de Jean et Léonarde Martineau. Elle épouse, le 27 août 1668 à Québec, Michel Rifault, du Poitou, fils de Michel et Jeanne Martin. Ils ont cinq enfants entre 1669 et 1676, tous baptisés à Québec. Le premier, toutefois, meurt à l'âge de trois jours. Et les quatre autres partent en 1676 avec leurs parents pour la France ! Que sont-ils devenus ? Ils ne sont pas recensés en 1681. Mystère !
- Louise Petit est de Paris, paroisse de Saint-Médard, fille de Pierre et Barbe de Lacour. Elle apporte avec elle 300 livres de biens en plus de la dot de 50 livres reçue du roi. Elle épouse, le 14 septembre 1670 à Québec, Charles de Laurice, fils de Daniel et Geneviève Picard. Le couple s'établit à Neuville où il possède une terre, aujourd'hui la terre de Gaston Jobin, au 76, de la route 138⁵. Ils ont deux enfants : Marie et Catherine-Félicité nées en 1671 et 1673 à Dombourg. Que sont-ils devenus ? On croit qu'ils sont partis à l'automne 1673, car la dernière fois que Charles est cité dans un document, c'est en mars. Mari, femme et enfants quittent le pays.
- Isabelle Planteau quitte Paris, paroisse de Saint-Méry, en 1671. Elle épouse à 25 ans Lucien Talon (pas de lien avec l'intendant du même nom) né en 1644, venu de Picardie comme domestique de Jean Bourdon, à Neuville. Ils se marient le 12 octobre 1671 à Québec. Ils ont cinq enfants nés entre 1672 et 1681 à Québec et à Neuville. Ils ont une terre qui est occupée aujourd'hui par Les serres Giguère sur la route 138. Son mari, friand d'aventure, part avec Robert

Cavelier de La Salle et meurt pendant l'expédition de 1696. On croit qu'Isabelle est repartie en 1682 avec ses enfants.

- Catherine Relot est arrivée le 25 septembre 1667 de Caen, en Calvados, avec 300 livres. Elle est la fille d'Olivier et Jeanne Roussel. Elle épouse, le 24 avril 1668 à Québec, Charles Badier dit Laforest, du Perche, fils de Pierre et Jeanne Laloy. Il a une terre à Neuville, actuellement au 338, rue des Érables, résidence de Jacques Laroche⁶. Le couple émigre vers 1671 avec sa fille Geneviève née le 3 avril 1670 à Québec.
- Marie Madeleine Routy née en 1647 est venue du Berry en 1668 avec des biens pour une valeur de 1000 livres ! Elle est la fille de feu Claude et Marie Chaludet. Elle épouse, le 22 octobre 1668 à Québec, Nicolas Grimbault (Griault) (Guillaud), sieur de Lachaume, arrivé en 1665 comme soldat de la compagnie Contrecoeur du régiment de Carignan-Salières et sachant signer, né en 1639 à Autun en Bourbonnais, fils de Jacques et Madeleine Girault. Ils ont un fils Charles né le 1er août 1669 et parti avec ses parents qui traversent l'Atlantique. La famille ne figure pas au recensement de 1681.
- Thérèse Saunois, arrivée en 1671, vient de la Bourgogne, Côte-d'Or. Elle apporte pour 300 livres de biens en plus de la dot royale de 50 livres. Elle épouse, le 26 octobre 1671 à Québec, Pierre Vacher, originaire de Niort, protestant qui avait abjuré à Québec en février 1671. Thérèse Saunois a une enfant illégitime, Marie-Thérèse, née le 6 mai 1674 à Québec, dont le père est connu, Aimé Lecomte. Puis le couple a une fille, Jeanne Augustine (nommée parfois Jeanne-Angélique), née le 27 août 1672 ; les deux enfants sont parties avec leur mère, selon Silvio Dumas⁷.
- Madeleine Rou est originaire d'Évreux, en Normandie. Elle apporte des biens d'une valeur de 200 livres. Elle arrive à Québec le 3 septembre 1673 à bord de *L'Espérance*⁸ et épouse Louis Lavallée le 10 septembre 1673 à Québec. Sitôt arrivée, dirions-nous, sitôt mariée. Il est vrai que Louis est habitant, qu'il a une terre et sans doute une cabane et qu'il peut l'accueillir chez lui dès le début dépaysant pour une Fille du Roy. Qui plus est, il l'amène sans doute dans son canot au bord de la rivière Nicolet où ils s'établissent. L'établissement à Nicolet dure peu de temps car c'est à Trois-Rivières que naissent leurs deux enfants : Joseph, en 1674 et Madeleine, en 1676. On croit que le couple et les deux enfants ont traversé l'Atlantique dès 1676.

Dans le prochain numéro, il sera question de **Filles du Roy parties en laissant ici leurs enfants**.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
belleau@videotron.ca

5. Société d'histoire de Neuville. *Nos Mères ancêtres à Neuville, ces 48 Filles du Roy*, Cahier neuvillois n° 30, 2013, p. 224.

6. *Ibid.*, p. 230.

7. DUMAS, Silvio. *Les Filles du roi en Nouvelle-France*, Québec, SHQ, 1972, p. 335.

8. *Mémoire du Québec*, www.memoireduquebec.com/ (consulté en janvier 2017).



Activités de la Société

Guy Parent (1255)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Colloque *Vision patrimoine 2017–2027*

Le 20 septembre, Guy Parent a assisté au colloque organisé par la Ville de Québec dans le cadre de l'élaboration de sa vision du patrimoine pour la décennie 2017–2027. Le thème de cette journée, *Vision patrimoine 2017–2027 — Préserver, enrichir, transmettre*, résume bien la philosophie qui sous-tendait cet exercice d'information et de consultation des organismes et des individus intéressés par notre patrimoine.



Médaille d'honneur de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG)

Lors du banquet du congrès biennal de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) qui s'est déroulé à Québec du 30 septembre au 1^{er} octobre, un de nos membres, Michel Banville, a reçu la médaille d'honneur de la FQSG. Le lauréat a été administrateur de la Société de généalogie de Québec de 2001 à 2007 et son vice-président de 2003 à 2007. Il a occupé de 2002 à 2008 les fonctions de secrétaire général du xxviii^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique. Le 25 juin 2008, il a été nommé secrétaire général du Bureau permanent des Congrès internationaux des sciences généalogique et héraldique, et élu président de 2010 à 2013. Enfin, il a assumé la présidence de la FQSG de 2012 à 2015.



Visiteurs

Au cours de l'automne 2016, la SGQ a accueilli plusieurs groupes d'élèves. Le vendredi 7 octobre, de 13 h à 16 h, nous avons reçu la visite du groupe d'étudiants (30) de Serge Goudreau qui suivent le cours « Introduction à la généalogie » à l'Université du 3^e âge de Québec. Puis, les jeudi 20 et vendredi 21 octobre 2016, ce fut au tour de des élèves de deux classes de 3^e secondaire de l'école François-Bourrin (32 élèves par classe), sous la supervision du professeur Alexandre Laflamme. Les élèves sont partis à la recherche de leurs ancêtres. Les 1^{er} et 2 décembre, les étudiants de deux classes de 5^e secondaire de la même école sont venus effectuer des recherches similaires.



Échangeur culturel

L'Échangeur culturel de l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge est un réseau qui favorise le développement de liens entre les organismes qui interviennent en matière de culture et de patrimoine. La SGQ a participé à la rencontre du jeudi 27 octobre qui s'est tenue à la bibliothèque Monique-Corriveau.



Entente entre la Société de généalogie de Québec (SGQ) et la Société de généalogie de Lévis (SGL)

Le 4 novembre, les présidents de la SGQ et de la SGL, Guy Parent et Yvon Nadeau, ont signé une entente qui permet aux membres en règle de la SGL de s'inscrire aux ateliers de formation de la SGQ, aux mêmes conditions que les membres de la SGQ. Cette entente est valide pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2017.



Reportage sur TF1

Au programme de la chaîne française TF1, l'émission *Reportages découverte* du samedi 5 novembre 2016 a présenté un reportage préparé par la journaliste Gaëlle Schwaller, intitulé « À la recherche de nos ancêtres ». Juliette Gourdeau, membre de la SGQ, qui commençait ses recherches, a été un des sujets de ce reportage. Guidée par Jeanne Maltais, M^{me} Schwaller est venue dans nos locaux pour le tournage au mois de juin 2016.



Jeanne Maltais et M^{me} Juliette Gourdeau au Centre Roland-J.-Auger à la SGQ.

Source : Capture d'écran de l'émission.



Semaine nationale de généalogie

La SGQ a participé activement à la Semaine nationale de généalogie organisée par la FQSG du 19 au 26 novembre 2016. Nous avons accueilli dans nos locaux une classe de 4^e année de l'école Le Ruisselet, de L'Ancienne-Lorette. La SGQ a inscrit cette école au concours Jeunéalogie de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG).

Le samedi 19 novembre, la SGQ a tenu une journée « Portes ouvertes ». Plus de 30 personnes se sont déplacées pour découvrir la SGQ.



Salon des sociétés d'histoire de la ville de Québec

La SGQ a participé à cet événement qui se déroulait au pavillon Alphonse-Desjardins, à l'Université Laval, le samedi 19 novembre. Cette année, le thème de ce salon était *Nommer le territoire: la toponymie à Québec*. Notre stand a été fréquenté par de nombreux visiteurs qui ont profité de l'occasion pour discuter de leurs propres recherches ou pour découvrir ce qu'offre la SGQ.



Stand de la SGQ au Salon des sociétés d'histoire.
Source : Passion lumière photo, passionlumierephoto@gmail.com.




Dîner de Noël

Le samedi 10 décembre, la SGQ a tenu son désormais traditionnel dîner de Noël à la salle à manger Le Cercle, du pavillon Alphonse-Desjardins, à l'Université Laval. En plus d'échanger et de fraterniser, 92 généalogistes ont écouté avec attention et bonne humeur la conférence de M^{me} Raymonde Beaudoin intitulée *La vie dans les camps de bûcherons au temps de la pitoune dans les années 1940*.



M^{me} Raymonde Beaudoin, conférencière au dîner de Noël.
Photo : André G. Bélanger.

Lors de ce dîner, la SGQ a procédé au lancement officiel de **L'Ancêtre** , un nouvel outil de diffusion pour les généalogistes, accessible sur notre site Web. Une partie de l'information compilée est offerte au public et une autre partie est réservée exclusivement à nos membres. Un grand merci à Jeanne Maltais, Michel Keable et Michel Lortie, les bénévoles qui ont mené à bien ce projet.



Plumes de paon

Au cours du dîner de Noël, la SGQ a remis des Plumes de paon à deux généalogistes qui ont complété leur Roue de paon au cours de l'année 2016. Félicitations à ces généalogistes qui ont réalisé une étape importante dans toute recherche familiale.

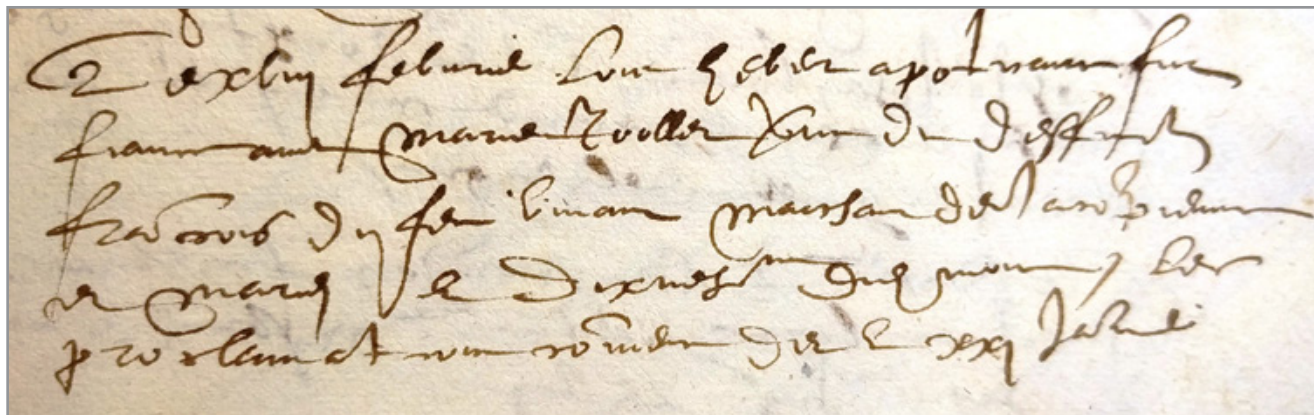


France Côté et Henri-Paul Ouellet en compagnie de Guy Parent, président de la SGQ.
Photo : André G. Bélanger.

Acte de mariage de Louis Hébert et de Marie Rollet Église Saint-Sulpice de Paris, le 19 février 1601

Marcel Fournier (2615), AIG

Avec la collaboration de Jacques Mathieu, Gilles Brassard et Jean-Paul Macouin (mars 2017)



Contenu de l'acte en français contemporain pour en faciliter la compréhension (les abréviations et la ponctuation ont été restituées et les fautes d'orthographe ont été corrigées).

« Le 18 février [1601], Louis Hébert, apothicaire fut fiancé avec Marie Roulet, veuve de défunt François Dufeu vivant marchand demeurant à Compiègne, et mariés le 19^e dudit mois, et les proclamations [des bans] commencées dès le 21 janvier. »

Source : Registre de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris, Archives nationales de France, cote LL958 Folio X, recto.

Acte dans Internet : <http://www.geneanet.org/archives/registres/view/5602>

Recherches : Gilles Brassard, Paris, 2016.

Paléographie : Claire Dolan et Josée Tétreault, 2017.



L'église Saint-Sulpice de Paris en 1601.
Source : Ancienne église Saint-Sulpice (début XVII^e siècle)
Mathys Schoevaerdts (fl. 1682 – 1702) – Saint-Sulpice
(brochure), Paris, paroisse Saint-Sulpice, 20014.

Ce document est diffusé par la Commission franco-qubécoise sur les lieux de mémoire communs à l'occasion du 400^e anniversaire de l'arrivée en Nouvelle-France de la famille de Louis Hébert.

Chronologie de Louis Hébert et Marie Rollet 1575 – 1649

- **Vers 1575:** Naissance de Louis Hébert dans une maison du 129, rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Mortier d'Or, paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, fils de Nicolas, apothicaire, et Jacqueline Pajot.
- **Vers 1580:** Naissance de Marie Rollet dans la paroisse de Saint-Germain-des-Prés, fille de Jean, canonnier du roi, et Anne Cogu. Ses parents résidaient dans une maison de la rue Hautefeuille, quartier de la Monnaie.
- **6 juin 1590:** Un acte notarié déposé au châtelet de Paris indique que Nicolas Hébert, maître apothicaire, père de Louis, résidait dans une maison de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois.
- **16 octobre 1600:** Dans un acte des notaires Tronson et Delapaye, Louis Hébert est apothicaire et il réside dans la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.
- **Avant 1601:** Mariage en France de Marie Rollet avec François Dufeu, marchand de Compiègne dans l'Oise.
- **19 février 1601:** Mariage de Louis Hébert et de Marie Rollet à l'église Saint-Sulpice de Paris. Les fiançailles ont eu lieu le 18 février et la publication des bans le 21 janvier précédent.
- **10 juillet 1601:** Louis Hébert vend la moitié de deux maisons de la rue Saint-Honoré et des Poulies qui appartenaient à sa mère devant les notaires Tronson et DeLapaye. Dans cet acte, Louis Hébert dit être âgé de 26 ans au plus. Il était alors logé chez son beau-frère Nicolas Maheu, praticien, de la paroisse de Saint-Germain-des-Prés.
- **1601:** Louis Hébert réside dans une maison de la rue Saint-Sulpice, quartier de l'Odéon.
- **20 juillet 1602:** Louis Hébert fait l'acquisition d'une maison de la rue de la Petite-Seine (aujourd'hui, rue Bonaparte, quartier Saint-Germain-des-Prés).
- **Vers 1603:** Naissance d'Anne Hébert dans la paroisse de Saint-Germain-des-Prés.
- **Vers 1605–1606:** Naissance de Guillemette Hébert dans la paroisse de Saint-Germain-des-Prés.
- **20 mars 1606:** Louis Hébert maître apothicaire, épiciier et bourgeois de Paris, signe un contrat d'engagement pour l'Acadie.
- **24 mars 1606:** Louis Hébert signe une procuration générale en faveur de son épouse devant le notaire Mathieu Bontemps.
- **1606–1607:** Louis Hébert séjourne à Port-Royal en Acadie.
- **8 août 1606:** Marie Rollet, femme de Louis Hébert, demeurant rue de la Petite-Seine (aujourd'hui, rue Bonaparte), vend la maison de la rue de la Petite-Seine à Marguerite, duchesse de Valois, par un contrat passé devant le notaire Mathieu Bontemps.
- **Vers 1610:** Naissance de Guillaume Hébert dans la paroisse de Saint-Germain-des-Prés.
- **1611–1613:** Deuxième séjour de Louis Hébert à Port-Royal en Acadie.
- **Septembre 1613:** Louis Hébert rentre en France et il arrive à La Rochelle à la fin de l'année 1613.
- **Automne 1613:** Prisonnier des Anglais, Louis Hébert est contraint de passer en France et il arrive à La Rochelle à la fin de 1613.
- **6 mars 1617:** Louis Hébert, sa femme et leurs trois enfants sont engagés par la Compagnie de la Nouvelle-France pour passer au Canada.
- **11 mars 1617:** La famille Hébert embarque à Honfleur sur le navire le *Saint-Étienne* à destination du Canada en compagnie de Samuel de Champlain.
- **14 juin 1617:** La famille Hébert arrive à Tadoussac.
- **4 juillet 1617:** La famille Hébert arrive à Québec.
- **Été 1618:** Mariage à Québec d'Anne Hébert et d'Étienne Jonquest, originaire de Normandie.
- **1619:** Décès d'Anne Hébert à Québec des suites de l'accouchement de son premier enfant.
- **1620:** Louis Hébert est nommé procureur du roi par Champlain.
- **26 août 1621:** Mariage à Québec de Guillemette Hébert avec Guillaume Couillard, originaire de Saint-Servan en Bretagne.
- **27 janvier 1627:** Décès de Louis Hébert à Québec.
- **16 mai 1629:** Marie Rollet épouse en troisièmes nocces à Québec Guillaume Hubou né à Mesnil-Durand en Normandie.
- **1^{er} octobre 1634:** Mariage à Québec de Guillaume Hébert et d'Hélène Desportes.
- **23 septembre 1639:** Décès à Québec de Guillaume Hébert.
- **27 mai 1649:** Inhumation de Marie Rollet à Québec.





Congrès de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie organisé par la Société de généalogie de Québec à l'occasion de son 55^e anniversaire

Comptes rendus de la SGQ

Près de 150 adeptes de la recherche en généalogie ont assisté à cet événement qui s'est déroulé à Québec les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2016, sous la présidence d'honneur de M^{me} Christiane Barbe, présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Le thème du congrès était *Mouvements collectifs, destinées familiales: migrations canadiennes-françaises au Canada (1830–1930)*.

Au lendemain du Traité de Paris de 1763 qui constituait l'acte de sépulture de la Nouvelle-France et l'acte de baptême de la Province de Québec, la population canadienne est d'environ 75 000 personnes. Quelques décennies plus tard, au tournant de 1830, elle atteint près d'un demi-million. La *revanche des berceaux* était déjà en marche.

L'aire seigneuriale, qui accapare les bonnes terres, campée le long du fleuve Saint-Laurent et de ses principaux affluents, dont les rivières Chaudière et Richelieu, est tout occupée. Nous sommes alors en pleine *crise agricole* telle que décrite par l'historien Fernand Ouellet. Il n'y a plus de bonnes terres pour établir les fils de famille. Cette situation, dans un monde où la terre est le principal gagne-pain, mène à un mécontentement général et serait une des causes des troubles de 1837–1838. Il faut donc ouvrir ce que les historiens ont appelé de nouveaux *fronts pionniers*. On assiste donc à divers mouvements de population.

Au cours du congrès, huit conférenciers ont présenté leur version de ces mouvements qui se sont produits dans différentes régions du pays; de plus, en entrée de jeu, M^{me} Hélène Vézina a lancé la réflexion en présentant quelques-unes des conclusions de l'étude des migrations interrégionales et intergénérationnelles au Québec, réalisée par l'équipe du fichier BALSAC.

Une de ces premières migrations nous amène au Saguenay–Lac-Saint-Jean. M. Marc Saint-Hilaire a fait le tour de cette grande aventure.

Plus tard, les Canadiens, comme on les appelait à l'époque, ont investi les Cantons-de-l'Est, à l'origine réservés aux nouveaux arrivants anglophones, au point où ils deviendront majoritaires avant la fin du XIX^e siècle. M^{me} Karine Savary a présenté un aspect de ce coup de force.

L'industrialisation, phénomène du XIX^e siècle, frappe aussi certaines régions du Québec. M. René Hardy a fait part de ce phénomène en Mauricie, pays de forêts, traversé par la rivière Saint-Maurice, source de pouvoir et de profit.

L'Outaouais, pays de bois et de bûcherons, s'est vu aussi investi par les Canadiens. M. Pierre Louis Lapointe en a donné quelques exemples.

D'autres régions se sont ouvertes à la population, bien souvent sous l'égide de curés colonisateurs. Le plus spectaculaire est, sans nul doute, le curé Antoine Labelle, le *roi du Nord*. M. Louis-Michel Noël a amené son auditoire en voyage dans les Hautes-Laurentides.

Bien avant 1830, les Canadiens, les *voyageurs*, enfants de la traite des fourrures, s'étaient installés dans le Pays d'en Haut (le vrai). Ils ont été ensuite rejoints par d'autres Canadiens répondant notamment à l'appel du clergé. M. Yves Frenette a fait part de la présence de leurs descendants dans les provinces des Prairies canadiennes.

Toujours plus haut, toujours plus au nord, les Canadiens se sont installés dans la région du lac Témiscamingue, près du poste de traite du même nom, pour finalement s'adonner à l'agriculture. M. Marc Riopel a dessiné les contours de cette aventure.

Non seulement les régions sont des foyers de migrations collectives, mais les villes, à l'ère de l'industrialisation, attirent aussi une main-d'œuvre, tant masculine que féminine, en provenance des régions rurales environnantes. M. Réjean Lemoine a présenté le cas de la ville de Québec alors en pleine révolution industrielle. Sa présentation a été complétée par une visite, le dimanche matin, des hauts lieux de ce phénomène dans le quartier Saint-Roch, dans la basse-ville de Québec.

Concurremment avait lieu une visite du Musée des Augustines, les fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1639, le plus ancien hôpital en Amérique.



Résumé des conférences

Le fichier BALSAC et l'étude des migrations interrégionales au Québec

Hélène Vézina, professeure, directrice du projet BALSAC, Université du Québec à Chicoutimi

Le fichier BALSAC regroupe des données sur 5 millions d'individus et 2,5 millions de familles. Il représente ainsi l'arbre généalogique des Québécois. Il contient 2,2 millions d'actes de mariage de Québécois, des débuts de la Nouvelle-France jusqu'à 1965. Chaque acte de mariage comprend jusqu'à 70 variables, ce qui permet de nombreuses analyses.

Voici quelques exemples. Sur près de un million d'individus mariés entre 1830 et 1930, 35 % ont changé de région au moins une fois au cours de leur vie. Pour la même période, 571 405 couples sur les 963 243 mariages recensés ont donné naissance à 2 351 107 enfants qui se sont mariés, soit une moyenne de 4,1 enfants par couple. La proportion des enfants qui se marient dans la même région que leurs parents varie énormément selon les régions du Québec, allant de 40 % à 85 %.

Les études du fichier BALSAC permettent de déconstruire certains mythes comme celui voulant que la consanguinité de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean soit plus élevée que celle observée dans les autres régions du Québec. Ces études contribuent aussi à démentir l'idée répandue au sein de la communauté scientifique de l'homogénéité du patrimoine génétique des Canadiens français.

De postes du roi, au pays de Maria Chapdelaine : le peuplement du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1838 – 1939)

Marc Saint-Hilaire, professeur titulaire de géographie, codirecteur du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), Université Laval

En 1838, un territoire réservé d'abord à la traite des fourrures est investi par des colons en provenance de Charlevoix (la Compagnie des Vingt-et-un) en vue de l'exploitation de la forêt à L'Anse-Saint-Jean, puis à Grande-Baie. Ces colons sont suivis par des familles charlevoisiennes en quête de terres agricoles, qui s'installent autour du Lac-Saint-Jean. D'autres, venant de la région de Kamouraska et dirigés par le curé Nicolas-Tolentin Hébert, fondent la paroisse de Notre-Dame d'Hébertville.

La construction de barrages hydro-électriques, dans les années 1920, favorise l'implantation d'alumineries et d'usines de pâtes à papier. La région s'urbanise avec la naissance de villes-centres dont Chicoutimi, Jonquièrre et Saint-Félicien, et de villes de compagnies telles Val-Jalbert, Port-Alfred et Dolbeau. Les ouvriers viennent de partout au Québec, dont la Gaspésie, la Mauricie ou les Cantons-de-l'Est. Une communauté acadienne s'établit à Kénogami.

Quand Québec devint une grande ville manufacturière (1850 – 1930)

Réjean Lemoine, historien et chroniqueur urbain

Au cours de la période 1850–1930, Québec passe de ville anglophone commerciale à ville francophone manufacturière. La construction navale et le commerce du bois sont remplacés par l'exploitation de tanneries, de brasseries, de manufactures de la chaussure, du sous-vêtement féminin et du tabac, situées principalement dans le quartier Saint-Roch. Les conditions de vie s'améliorent avec l'arrivée de l'eau potable, de l'électricité, du tramway, du téléphone et des syndicats. De nouvelles paroisses et de nouvelles municipalités voient le jour, favorisant l'étalement urbain. Auparavant chef de file en Amérique du Nord, l'industrie de la chaussure connaît un ralentissement à partir de 1929 alors que celle de la lingerie féminine disparaît vers 1960. Seule l'industrie du tabac perdure encore de nos jours.

La formation de la Mauricie contemporaine (1830 – 1930) : Dynamique de peuplement et structuration de l'espace

René Hardy, historien, Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), Université du Québec à Trois-Rivières

Entre 1830 et 1930, le développement de la Mauricie est étroitement lié à l'industrie du bois, qui est favorisée par son bassin hydrographique. La présence de nombreuses routes forestières encourage le peuplement de l'arrière-pays. De 9 villages en 1830, la région en compte 16 en 1850 et 31 en 1891. Agriculture et exploitation forestière occupent les colons. Dans les années 1870, la crise du bois touche durement l'économie régionale. À la fin du siècle, pour répondre à la demande grandissante de papier journal, notamment des États-Unis, de nombreuses papeteries voient le jour et deviennent le principal moteur économique de plusieurs agglomérations. La population rurale se déplace vers les centres urbains. En 1928, le tiers de la production canadienne de papier journal provient de la Mauricie.

On déménage en famille dans les Hautes-Laurentides

Louis-Michel Noël, responsable, Service de généalogie, Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides

On ne peut pas parler de colonisation des Hautes-Laurentides sans penser au curé Antoine Labelle, le *roi du Nord*. « Emparons-nous du sol », « sauvons la race », voilà les cris d'espoir (ou de désespoir) de ce curé missionnaire afin de contrer l'émigration des Canadiens français aux États-Unis. Celui-ci espérait la construction d'un chemin de fer pour ouvrir la région aux colons. Parmi les nouveaux établissements, notons le Rapide-de-l'Orignal, devenu Mont-Laurier, avec les familles Marcotte et Sabourin; Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, avec les familles Poulin (treize enfants) et Grenier (onze enfants) arrivées du Massachusetts; de Nominigou, avec le Séminaire des Jésuites

et la famille Martineau; Kiamika, avec la famille Diotte. Le voyage se faisait en charrette tirée par des bœufs. La région a aussi reçu son lot de nouveaux colons venus de Grande-Bretagne et de France.

Voyageurs, colons et promoteurs: migrants canadiens-français sur la Prairie canadienne (1760 – 1960)

Yves Frenette, professeur, Université de Saint-Boniface, Manitoba. Titulaire de la chaire de recherche du Canada niveau 1 sur les migrations, les transferts et les communautés francophones

La migration canadienne-française vers la Prairie canadienne a connu trois vagues. D'abord, celle des employés à la solde des compagnies de commerce de la fourrure, originaires de la région située entre Montréal et Trois-Rivières. Certains reviennent, d'autres demeurent et prennent femme d'origine autochtone. La nation métisse est née. Une deuxième vague (1870–1914) voit l'arrivée de Canadiens français répondant à l'appel du gouvernement fédéral en vue de peupler la Prairie canadienne afin de faire échec à l'envahissement par les Américains. La réponse est plutôt mitigée. Des migrants en provenance d'Europe centrale et orientale vont s'enraciner dans l'ouest du pays. Une troisième vague (1945–1960) est caractérisée par la mise sur pied du Conseil de vie française en Amérique. On met l'accent sur le recrutement de chefs de file. Ils arrivent avec leur famille, leurs amis, leurs voisins. Ces liens sont au centre de la migration canadienne-française.

Stratégies migratoires, trajectoires et parcours des « Canadiens » en Outaouais, quelques cas représentatifs

Pierre Louis Lapointe, Ph. D., archiviste et historien

Le commerce du bois dès 1803, le bois de sciage dans les années 1850 et l'industrie de la pâte à papier à partir des années 1880 assurent la vitalité économique de la région de l'Outaouais. Canadiens français, Irlandais et Écossais se disputent le marché de la main-d'œuvre. On est à l'époque des *raftsmen*, des draveurs, des cageux et de Jos Montferrand (Joseph Favre). A priori nomades, les « Canadiens » s'établissent d'abord comme *squatters*. Les pionniers de la Lièvre en sont un bel exemple. De familles souvent métissées, ils cherchent à s'établir sur des terres noires et glaiseuses, contrairement aux colons anglophones qui recherchent plutôt des terres sablonneuses. La solidarité familiale est au centre de leur implantation. Les exemples

de parcours héroïques sont nombreux. Certains y laissent leur vie, dont Thomas Bélanger, délégué syndical à Buckingham en 1906.

La colonisation et le développement du Témiscamingue (1880 – 1930): entre agriculture et forêt

Marc Riopel, Ph. D., histoire

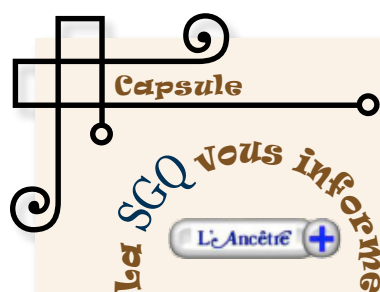
Longtemps réservée au commerce de la fourrure, dont le Fort-Témiscamingue demeure le symbole, la région s'ouvre à la colonisation au XIX^e siècle. Dernière région du Québec ouverte à la colonisation, le Témiscamingue connaît trois vagues de peuplement. Sous l'égide des Oblats, la première vague a lieu entre 1870 et 1910. La forêt et les mines occupent les nouvelles familles venues de diverses régions. La première paroisse, Ville-Marie, est fondée en 1886. La deuxième vague recoupe les années 1910 à 1925. La construction de barrages favorise la navigation, le transport du bois et le développement industriel. Une dernière vague de peuplement se produit entre 1920 et 1940. Le clergé prêche le retour à la terre. La production du lait, du beurre et du fromage prospère rapidement, mais le développement de la région est constamment ralenti par le manque de communications terrestres et l'accès limité à des services publics.

Entre clergé et développement industriel: la colonisation canadienne-française au XIX^e siècle dans les Cantons-de-l'Est

Karine Savary, M. A., historienne et archiviste, Société d'histoire de Sherbrooke

Le territoire occupé par les Cantons-de-l'Est est d'abord réservé aux Loyalistes qui ont quitté les États-Unis après la déclaration d'Indépendance en 1776. Plusieurs s'établissent d'abord comme *squatters* avant d'obtenir leurs titres de propriété. À partir des années 1830, ces premiers habitants sont rejoints par des immigrants venant d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. La région est alors anglophone à plus de 80 %.

Pour combattre l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis, le clergé catholique voit les Cantons-de-l'Est comme une terre promise. Des sociétés de colonisation s'organisent sous l'égide de curés missionnaires. Les francophones, en particulier de la Beauce et d'autres régions du sud du Saint-Laurent, investissent la région. Les francophones deviennent majoritaires dès 1881. La cohabitation pose peu de problèmes, elle est plutôt harmonieuse. Une bourgeoisie francophone se met en place, prête à assurer la relève.



L'Ancêtre+

Avez-vous consulté **L'Ancêtre+** récemment ? Disponible sur le site Web de la SGQ, vous y trouverez des chroniques, des articles regroupés par thèmes ou des informations inédites. Une visite régulière s'impose car il est en constante évolution.



Joseph Lockwell et ses femmes

Michel Maril Hall (7588)

Après une carrière dans la fonction publique fédérale, l'auteur, à sa retraite, s'est passionné pour la généalogie. Autodidacte démontrant une grande rigueur dans son travail, en plus du goût pour la recherche, l'auteur s'est attardé particulièrement aux familles Chevigny, Fournier, Guérin, LeMoine, Lockwell, Maril, Maupas, St-Hilaire et Vivet. Le présent article, premier d'une série, porte sur la famille Lockwell.

Résumé

Qu'ont en commun Camilien Joseph Lockwell, le frère Clément Lockquell et Isabelle Lockwell ? Le premier a été conseiller municipal pendant dix ans dans le quartier Montcalm, directeur du club de hockey Les Bulldogs de Québec lors de ses conquêtes de la Coupe Stanley durant les saisons 1911-1912 et 1912-1913, et homme d'affaires propriétaire et fabricant des cigares Miller & Lockwell. Le deuxième était un homme de lettres et philosophe ayant enseigné à l'Académie commerciale de Québec et à l'Université Laval. La troisième est la célèbre peintre, Isabelle Lockwell. Ils sont tous issus de la même lignée de Lockwell ou Lockquell et partagent le même ancêtre, Joseph Lockwell. Je tenterai ici de faire la lumière sur les deux mariages de l'ancêtre Joseph, ou du moins sur l'identité de ses deux femmes. J'espère que ma contribution saura en éclairer plus d'un.

L'intérêt envers la famille Lockwell ou Lockquell m'est venu en aidant un bon ami issu de cette famille. Au fil de mes recherches, plusieurs de mes interrogations se sont transformées en défis. Il n'en fallait pas plus pour m'inciter à faire la lumière sur ces questions.

Qui est Joseph Lockwell ?

Joseph Lockwell s'est marié deux fois. Les informations recueillies sur les actes de ses mariages nous apprennent qu'il est né au Portugal de parents britanniques: Jean, cordonnier, et Pasquala Padilla, tous deux de la paroisse de Saint-Pierre, près de Lisbonne.

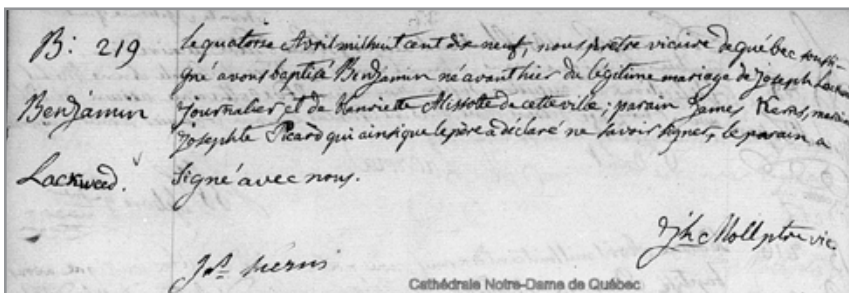
Nous n'avons pas d'informations susceptibles de nous apprendre la date d'arrivée de Joseph au Canada. La première trace officielle de sa présence au pays est celle de son mariage avec Henriette Lisotte, le 31 août 1818 à la cathédrale anglicane Holy Trinity de Québec. Alors âgé de 19 ans, Joseph

est serviteur chez Benjamin Le Moine, père du célèbre James McPherson Le Moine. Quant à Henriette, elle n'a pas encore fêté ses 18 ans puisqu'elle est née le 1^{er} janvier 1801. Elle est alors enceinte de son premier enfant, Benjamin, qui naîtra le 12 avril 1819. L'acte de baptême de Benjamin, qui n'avait jamais été retrouvé jusqu'à présent, est reproduit ici.

Joseph fera un deuxième mariage avec Henriette Sanschagrin le 12 mars 1824 en la paroisse de Notre-Dame-de-Foy à Sainte-Foy; on peut évidemment en conclure que Joseph devait alors être veuf!

Henriette Lisotte, la première épouse, ayant donné naissance à Marie-Louise le 27 avril 1823, il aurait fallu qu'elle soit décédée entre le 27 avril 1823 et le 12 mars 1824, date du second mariage de Joseph. Or, je n'ai trouvé aucun acte d'inhumation correspondant. De plus, sur l'acte du deuxième mariage, le prêtre et vicaire, Joseph Moll, aurait dû inscrire: Joseph Lockwell, veuf d'Henriette Lisotte, ce qu'il n'a pas fait!

Devant un tel cul-de-sac, j'ai axé mes recherches vers une autre voie. J'ai colligé tous les actes de naissance des quinze enfants de Joseph, sans tenir compte du nom de la mère. J'ai ainsi pris connaissance du nom des mères inscrit sur les actes: Henriette Lisotte, Henriette Sanschagrin et Henriette Lisotte dit Sanschagrin. Il n'en fallait pas plus pour constater que ces deux femmes sont bel et bien la même personne. Cela explique également l'absence d'acte d'inhumation pour Henriette Lisotte.



Acte de baptême de Benjamin Lockwell, 14 avril 1819 à Notre-Dame-de-Québec.
Parents: Joseph Lockwell et Henriette Lisotte.
Source: FamilySearch.

Mais alors, pourquoi un mariage catholique après une union anglicane ?

Pour répondre à cette question, il faut savoir que tous les enfants ont été baptisés dans la religion catholique. Peut-être le couple a-t-il subi des pressions de la part du curé de la paroisse ! Ce n'est là que pure spéculation, mais quel besoin auraient eu Joseph et Henriette, déjà dûment mariés, sinon de se conformer à la demande de l'Église catholique ? Nous n'en aurons jamais la certitude, mais nous pouvons imaginer ce scénario dans le contexte religieux du Québec de l'époque.

Pourquoi l'épouse a-t-elle changé son nom et quel est son véritable nom ?

Selon l'acte du premier mariage célébré le 31 août 1818, Henriette se déclare orpheline alors que, dans le deuxième acte de mariage daté du 12 mars 1824, elle se dit la fille de Louis Sanschagrin et Ursule Gingras, ses père et mère, de Montréal.

Jusqu'à maintenant, aucun acte de baptême n'avait été découvert pour ces Henriette. J'ai donc trouvé un acte de baptême¹ qui démontre qu'Henriette est la fille légitime de Louis Vivet et Ursule Gingras. Il faut se rappeler que la famille Vivet descend de l'ancêtre Pierre Vivet dit Sanschagrin et Marie Madeleine Pagé, et que Louis est l'un de leurs fils.

Si Henriette est une Vivet dit Sanschagrin, pourquoi porte-t-elle le nom de Lisotte ?

Sa mère, Ursule Gingras, est décédée le 19 août 1802, sans doute à la suite de la naissance d'un enfant mort-né et ondoyé le 15 août précédent.

Henriette, alors âgée d'à peine 20 mois, était la benjamine de trois enfants. Ses deux frères étaient respectivement âgés

d'un peu plus de 4 ans et d'un peu moins de 3 ans. Leur père, Louis, ne s'est remarié que le 12 novembre 1804. Deux ans se sont donc écoulés durant lesquels il est peu probable que le père ait pu travailler et prendre soin de ses trois enfants en même temps.

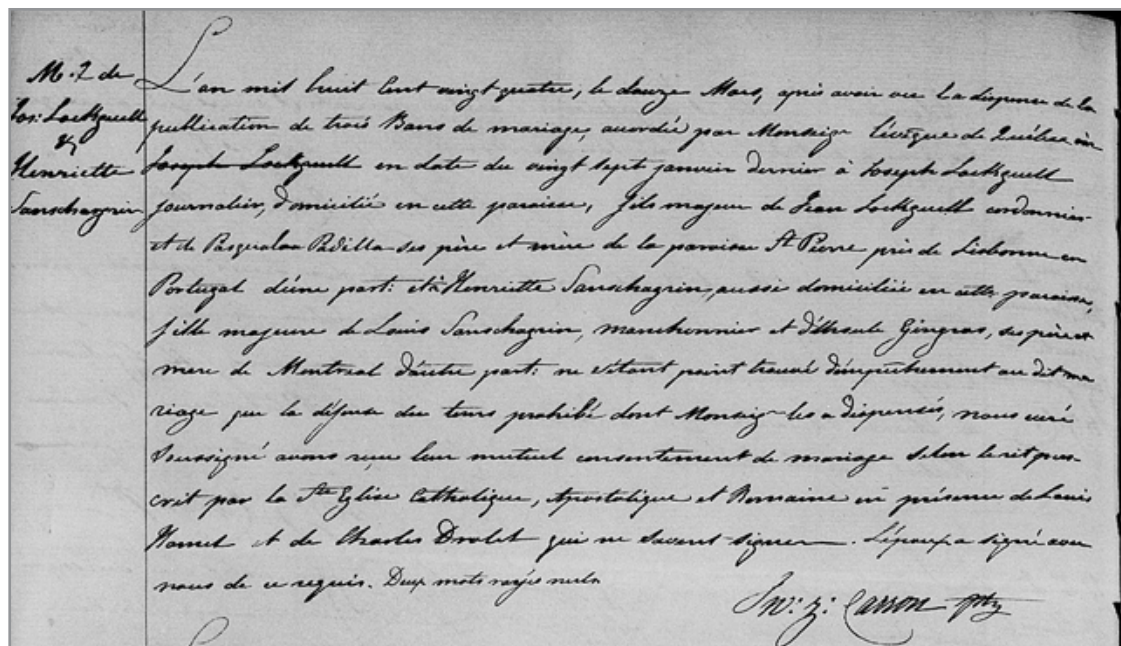
C'est ainsi qu'une famille Lisotte aurait pu « prendre en charge » la petite Henriette qui aurait ainsi été connue et reconnue comme une Lisotte. J'ai cherché, hélas sans succès, afin de trouver des liens familiaux entre les familles Lisotte et Sanschagrin. Cela expliquerait l'emploi du patronyme Lisotte lors du premier mariage célébré le 31 août 1818 et pourquoi Henriette se serait déclarée orpheline, puisque son père était également décédé depuis le 3 juillet 1811. Ce n'est que lors de son deuxième mariage qu'elle rétablit les faits.

Pourquoi rétablir les faits lors de son deuxième mariage ?

Ce mariage a été célébré le 12 mars 1824, peu de temps après l'inhumation, le 1^{er} mars précédent, de sa fille Marie-Louise âgée d'à peine 10 mois. Henriette est alors enceinte de trois mois de Marie-Victoire qui naîtra le 6 septembre suivant.

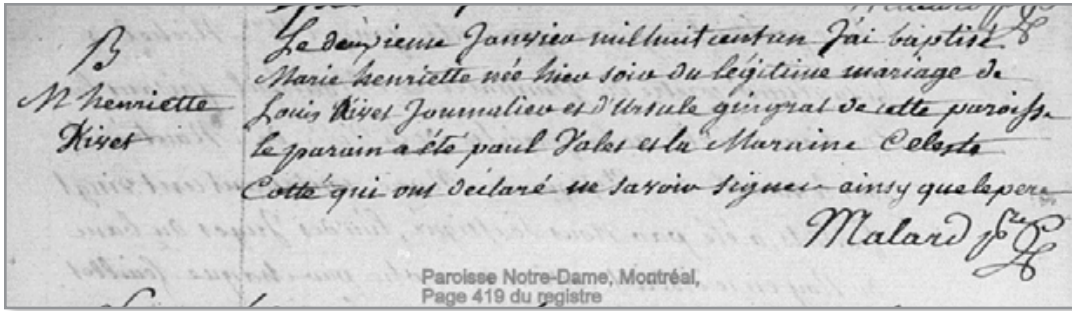
Ce mariage catholique laisse croire qu'on a voulu cacher quelques liens possibles entre les époux et leur précédent mariage de confession protestante ; il permet également l'évitement de certaines procédures de l'Église.

Le couple a reçu, le 27 janvier 1824, une dispense de publication de trois bans de mariage accordée par M^{gr} Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec. Pourtant, le mariage n'a été célébré que le 12 mars 1824. Par conséquent, le temps était suffisant pour rendre ce mariage légitime, par la publication des trois bans, au vu et au su de tous les fidèles de la paroisse de



Second mariage de
Joseph Lockwell,
12 mars 1824,
Notre-Dame-de-Foy,
Sainte-Foy.
Source : FamilySearch.

1. Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com/. Henriette Vivet dit Sanschagrin étant née le 1^{er} janvier 1801, cela coïncide fort bien avec l'âge déclaré sur son acte de mariage anglican, soit 18 ans.



Acte de baptême d'Henriette Vivet, daté du 2 janvier 1801 à la paroisse de Notre-Dame de Montréal. Les parents sont Louis Vivet et Ursule Gingras.
Source : FamilySearch.

Notre-Dame-de-Foy. Mais ce ne fut pas la procédure employée. On a préféré la dispense des trois bans, sans doute pour ne pas nuire à la réputation du couple qui s'était marié « protestant » la première fois.

Le Concile de Trente a même autorisé l'Évêque à dispenser les trois bans et à permettre le mariage sans publication préalable. Il y a motif suffisant de dispense des trois bans toutes les fois que les publications seraient de nature à compromettre l'honneur des familles et des personnes, ou à provoquer des dérisions, des haines, des dangers d'opposition, etc. Ainsi la crainte fondée d'un charivari à l'occasion d'une annonce de mariage d'une jeune fille avec un vieillard, d'une vieille femme avec un jeune homme, d'un maître avec sa servante, d'un riche avec une pauvre, principalement le danger de faire connaître la nullité du mariage qu'on réhabilite, ou la circonstance d'une union purement civile, d'un concubinage cru légitime, seraient des causes canoniques d'une dispense de trois bans².

Dans le cas d'empêchement pour religion mixte entre deux baptisés, l'un catholique et l'autre protestant,

Le Saint-Siège accorde des dispenses qui rendent licites ces mariages [...] Il existe une déclaration de Clément XIII en date du 29 novembre 1764, qui permet les mariages mixtes dans le diocèse de Québec³.

Cette déclaration découle de celle de Benoît XIV en date du 4 novembre 1741, permettant les mariages mixtes, c'est-à-dire entre les catholiques et les protestants dans les provinces confédérées de Belgique⁴.

De plus, cette dispense a été rédigée aux noms de « Jacques Lockquell » et Henriette Lisotte. Cette dernière, comme nous le savons, s'est déclarée Sanschagrín sur l'acte de mariage catholique et non Lisotte comme sur l'acte de mariage anglican.

Nous pouvons alors nous poser certaines questions. Pourquoi la dispense est-elle rédigée au nom de Jacques Locquell et non

de Joseph Lockwell ? Pourquoi Henriette change-t-elle son nom sur l'acte de mariage ? Il ne semble y avoir d'autres raisons que de brouiller ainsi les pistes et cacher leur précédent mariage protestant !

Si tel est le fait, pourquoi Joseph s'est-il marié la première fois dans la religion anglicane ?

Au moment de ce mariage, Joseph est employé par Benjamin Le Moine. Ce dernier aurait pu inciter Joseph à se marier à la cathédrale anglicane Holy Trinity. Le Moine avait lui-même été marié à la *English Church* de Québec avec Julia-Ann, fille de Daniel McPherson, célèbre Écossais propriétaire du manoir de L'Île-aux-Grues. Plusieurs de ses enfants se sont également mariés dans la confession protestante. De plus, Le Moine habitait rue Saint-Georges, l'actuelle rue Hébert. Il aurait été un peu plus près pour Joseph de se marier dans la religion catholique à la cathédrale de Notre-Dame-de-Québec, plutôt qu'à la cathédrale anglicane Holy Trinity légèrement plus éloignée. Sans doute Joseph s'était-il déclaré protestant !

Conclusion

Comme j'en faisais état précédemment, ce ne sont là que pures spéculations. Mais ne faut-il pas spéculer en analysant les documents tout en les mettant en opposition les uns face aux autres comme des preuves circonstancielles ? C'est là où se dessine l'histoire de Joseph et d'Henriette dont plusieurs points restent encore à découvrir. Si, un jour, nous pouvons trouver l'acte de baptême de Joseph et l'acte de mariage de ses parents, nous répondrons à plusieurs interrogations ; pour le moment, nous devons faire parler le peu d'informations dont nous disposons en les interprétant le plus fidèlement possible, et ainsi recréer l'histoire de ces ancêtres à l'origine d'une famille d'illustres personnages de Québec et de ses environs.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

Alpha.beta@sympatico.ca

2. DIEULIN, Jean-Sébastien, et Henri d'ARBOIS de JUBAINVILLE. *Le guide des curés, du clergé et des ordres religieux : pour l'administration des paroisses, et pour leurs rapports légaux avec les fabriques, les communes, les écoles, les diverses autorités et les particuliers*, Nancy, Vagner, 6^e éd., 1860, p. 320, art. 578, <https://books.google.ca/books>.

3. LORANGER, T.J.J. *Commentaire sur le Code Civil du Bas-Canada*, Montréal, Eusèbe Senécal et fils, 1879, t. 2, p. 181, art. 172, <https://archive.org/>.

4. *Ibid.*



De Pierre Batz à Pierre Baste dit Lafleur, l'histoire d'un surnom

Édith Champagne (7149)

Ethnologue, auteure de contes pour enfants, Édith Champagne écrit des articles dans les bulletins de l'Association des familles Champagne et de l'Association des Lambert d'Amérique.

Résumé

Se choisir un surnom est facile, mais vouloir s'en défaire l'est beaucoup moins. Telle est l'histoire de Pierre Baste dit Lafleur.

Pierre Batz est le fils de Jean et Catherine Hérigoye, de la paroisse de Saint-Jacques à Tartas dans le diocèse de Dax¹. Né vers 1736, *Pierre Bates Lafleur*² (selon l'acte de sépulture) est décédé, à l'âge de 58 ans, le 10 mars 1794 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il a été inhumé le lendemain dans le cimetière des Picotés³. Voici quelques événements de la vie de Pierre Batz.

Avant son mariage, Pierre a des problèmes avec la justice. Le 18 avril 1761, il est condamné, avec Jean Millac, à payer 398 $\frac{1}{2}$ shillings à Jean Mounier⁴.

Le 8 mai 1762, il est parrain au baptême de Pierre Beaupré, fils de Pierre et Louise Poulin à Notre-Dame-de-Québec.

Il épouse Angélique Demitre, fille de Jean et Angélique Palin Dabonville, le 4 juin 1764 à Notre-Dame-de-Québec. Angélique avait épousé en premières noces Mathurin Chapelet le 12 août 1748 à Québec⁵. Elle

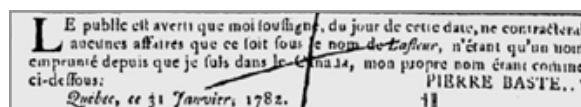
obtient la permission d'épouser Pierre Batz, le 4 juin 1764, après avoir donné la preuve que son mari Chapelet était mort à l'hôpital Saint-Pierre de la Martinique⁶.

Batz exerce le métier de boulanger.

En juin 1766, il est en procès contre sa belle-mère, suivant une action pour délit: *Procès entre Marie-Angélique Palin, veuve Demitre et Baste dit Lafleur*⁷. À noter qu'à cette époque le nom de Batz devient Baste dit Lafleur.

En 1771, il a encore des démêlés avec la justice: *Procès entre Pierre Baste dit Lafleur, boulanger, et Pierre Pandelette dit Plaisance, marchand à Lotbinière*⁸. Pandelette doit rembourser à Baste 150 piastres pour le non-respect d'un marché.

Pourquoi le nom Batz devient-il Baste dit Lafleur? C'est simple, il a choisi lui-même de s'appeler ainsi. C'est un surnom en accord avec son métier de boulanger, probablement inspiré de la fleur de farine qui en est la partie la plus fine. Il veut revenir à son nom d'origine, mais pas avec l'orthographe Batz, comme le prouve l'annonce parue dans *La Gazette de Québec* du 31 janvier 1782⁹:



La Gazette de Québec. Québec, 31 janvier 1782.

Le public est averti que moi soussigné, du jour de cette date, ne contracterai aucunes affaires que ce soit sous le nom de Lafleur, n'étant qu'un nom emprunté depuis que je suis dans le Canada, mon propre nom étant comme ci-dessous: PIERRE BASTE.

Québec, ce 31 janvier, 1782.

Il semble bien que ce surnom va lui rester, parce qu'en 1789, il passe à nouveau une annonce dans *La Gazette de Québec* où il demande de façon diplomatique à un voleur de

1. TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Eusèbe Senécal et fils, 1871-1890, vol. 2, p. 135.

2. *Généalogie Québec: le site de généalogie sur l'Amérique française*, La Prairie, Institut généalogique Drouin, ©2015, www.genealogiequebec.com/.

3. Le cimetière des Picotés était situé près de l'Hôtel-Dieu de Québec, au coin des rues Hamel et Couillard. Il a accueilli les paroissiens de Québec de 1702 à 1857. Après sa fermeture, les corps ont été transportés au cimetière Notre-Dame-de-Belmont; le dernier corps a été transféré en 1861.

4. BANQ Québec. Pistard, http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/prc_validation, cote TL9, P1273.

5. *Généalogie Québec: le site de généalogie sur l'Amérique française*, op. cit.

6. LECLERC, Paul-André. « Le Mariage sous le régime français (suite) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 14, n° 1, juin 1960, p. 34-60.

7. BANQ Québec. Pistard, op. cit., cote TP5,S1,SS1,D47.

8. *Ibid.*, cote TL24, S1, D1181.

9. *La Gazette de Québec*, Québec, 31 janvier 1782, p. 3.

lui rendre ses cuillères et fourchettes¹⁰ et il écrit Pierre Baste Lafleur. Le texte se lit comme suit :

ON A EMPORTE' par ME'PRISE,
Il y a environ un mois de chez le Sieur *Pierre Baste Lafleur* à la Basse-ville, deux *CUILLERES* et *FOURCHETTES D'ARGENT* marquées D[?] Q[?] Quiconque les découvrira et en donnera avis au dit *Pierre Baste Lafleur* ou à l'*IMPRIMEUR*, sera raisonnablement récompensé, et l'on ne fera aucune question. — Québec, 17 septembre, 1789.

La Gazette de Québec. Québec, 17 septembre 1789.

ON A EMPORTE' par ME'PRISE,
Il y a environ un mois de chez le Sieur *Pierre Baste Lafleur* à la Basse-ville, deux *CUILLERES* et *FOURCHETTES D'ARGENT* marquées D[?] Q[?] Quiconque les découvrira et en donnera avis au dit *Pierre Baste Lafleur* ou à l'*IMPRIMEUR*, sera raisonnablement récompensé, et l'on ne fera aucune question. — Québec, 17 septembre 1789.

À la mort de Pierre Batz, son patronyme est passé de Batz à Baste Lafleur et Baste dit Lafleur. Son exécuteur testamentaire, un maître boulanger, écrit Pierre Baste dit Lafleur dans *La Gazette de Québec*¹¹ :

10. *Ibid.*, 17 septembre 1789, p. 4.

11. *Ibid.*, 20 mars 1794, p. 4.

AVIS AU PUBLIC.
JEAN CAILAN, Maître Boulanger à Québec, Exécuteur testamentaire de feu *Pierre Baste dit Lafleur* prévient ceux qui ont quelques prétentions à la succession pour dettes, ou autrement, de lui présenter leur comptes ou titres, et ceux qui peuvent lui devoir de payer incessamment parce qu'il se propose de régler et terminer son exécution d'ici au premier de Mai prochain.

La Gazette de Québec. Québec, 20 mars 1794.

AVIS au PUBLIC

JEAN CAILAN, Maître Boulanger à Québec, Exécuteur testamentaire de *Pierre Baste dit Lafleur* prévient ceux qui ont quelques prétentions à la succession pour dettes, ou autrement, de lui présenter leur comptes ou titres, et ceux qui peuvent lui devoir de payer incessamment parce qu'il se propose de régler et terminer son exécution d'ici au premier de Mai prochain.

Pierre Baste n'a donc pu se départir du surnom Lafleur qu'il avait choisi en venant au pays.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

edith.champagne@sympatico.ca

AVIS AUX PERSONNES QUI ONT L'INTENTION D'ÉMIGRER.

Chaque année un grand nombre de jeunes gens quittent les vieilles paroisses de l'Est du Canada, à la recherche de pays nouveaux pour s'y établir. Les pères de famille des vieux pays qui arrivent tout juste à joindre les deux bouts, et qui ne voient pas d'avenir pour leurs enfants dans leur pays, font de même. Pour tous ceux qui songent sérieusement à émigrer, la grande question qui se pose est celle-ci :

Où aller ? Au Manitoba et au nord-ouest canadien

Il y a à cela plusieurs raisons. D'abord, les ressources naturelles du pays sont aussi considérables, et probablement plus considérables que celles de toute autre partie du continent de l'Amérique du Nord. Le sol du Manitoba est excessivement riche et, de l'avis de tout le monde, supérieur de beaucoup à celui du Dakota ou du Minnesota et des États-Unis en général, en allant au sud. Ensuite, on ce qui concerne le climat, nous sommes tout particulièrement favorisés comparativement aux États et Territoires de l'Union Américaine en allant vers le sud, où la vie humaine et les propriétés sont à la merci des cyclones et des blizzards. Les Travailleurs peuvent s'embarquer avec un petit capital, et se créer en peu d'années une situation absolument indépendante. (...) À tous ces avantages naturels, ajoutez celui-ci c'est que les dures fatigues des pionniers sont à peine connues dans le Manitoba. Les chemins de fer, les églises, les villes et les villages florissants abondent dans toutes les directions. Et d'autre part, si vous allez planter votre tente dans une contrée nouvelle, il ne vous sera pas indifférent de savoir que vous allez rencontrer des compatriotes qui vous recevront à bras ouverts, et que vous resterez un bon citoyen canadien, fidèle au pays qui vous a vu naître.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE. *Cartes des terres et du Manitoba et le nord-ouest canadien*, Montréal, [s. é.], avril 1880, p. 14-15.



Louis Laroche, époux de Félicité Angers, capitaine, marchand et cultivateur de Neuville

Patrice Laroche (3530)

Né à Saint-Prime au Lac-Saint-Jean en 1937, du mariage de Louis et de Délima Goulet, l'auteur obtient une licence en orientation scolaire et professionnelle de l'Université Laval en 1963. Il fait carrière en éducation aux niveaux secondaire et collégial dans sa région avant d'accepter diverses responsabilités au gouvernement du Québec. Ses intérêts pour la généalogie et l'histoire l'ont amené à entreprendre la présente recherche.

Résumé

L'auteur relate les événements qui ont jalonné la vie de Louis Laroche, de sa naissance à Saint-Antoine-de-Tilly en 1773 jusqu'à son décès à Neuville en 1862. Navigateur, capitaine de bâtiment, marchand à Neuville et à Québec et finalement cultivateur à Neuville sont autant d'occupations marquant son existence. Louis-François Laroche, notaire à Neuville, était son fils.

Une coutume ancienne et longtemps en usage voulait que le prénom d'un ancêtre important ou célèbre soit transmis à ses descendants. L'aîné de la famille héritait généralement du privilège de porter son nom, rappelant son souvenir et souvent poursuivant son œuvre. Faute d'ancêtres illustres, on a attribué dans certaines familles le nom d'un saint, d'un roi, d'un gouvernant célèbre ou d'un membre du haut clergé à plusieurs enfants de générations successives. Et si le roi avait fait montre d'une conduite si exemplaire qu'il ait été inclus par l'Église dans la liste des saints, il y avait alors une double chance que son nom soit retenu et attribué généreusement aux descendants.

Dans les familles Laroche, le prénom Louis se retrouve en tête de liste. Les registres paroissiaux de Saint-Antoine-de-Tilly et de Sainte-Croix sur la rive sud, de Cap-Santé, Neuville ou Saint-Augustin sur la rive nord, abondent en porteurs de ce prénom. Également retenus, mais en moins grand nombre, se retrouvent les prénoms Antoine, François et même Louis-François. Fait étonnant, Antoine Rognon Laroche, habitant de Saint-Antoine-de-Tilly, a prénommé Louis deux de ses fils : le premier, né le 29 septembre 1773 de son mariage à Marie-Françoise Coulombe, et le second, baptisé le 8 février 1786, issu de sa seconde union avec Marie Théotiste Frichet (Fréchette).

C'est du premier Louis dont il sera question dans le présent article :

le 29 septembre mil sept cent soixante et treize nous avons baptisé Louis, né d'hier du mariage d'Antoine Rognon et de Françoise Coulombe, habitans de cette paroisse¹.

Louis connaît probablement une enfance assez triste et déprimante, en raison des décès successifs de ses frères et sœurs, qui s'ajoutent à celui de sa mère, décédée alors qu'il n'avait que 3 ans. Quelques mois plus tard, son père épouse

Marie Théotiste Fréchette, personne généreuse et particulièrement féconde. À compter de l'année suivante, elle donnera naissance à treize enfants ; seuls quatre survivront, atteindront l'âge adulte et contracteront mariage. C'est donc dans un climat familial marqué par de nombreux deuils que Louis évolue jusqu'à son adolescence. Les soucis financiers de son père apportent une nouvelle source de difficultés, de sorte que Louis songe très tôt à quitter sa famille. Un de ses frères, Joseph, est déjà installé sur la rive nord, à Neuville, où il est navigateur. Il n'est pas le premier habitant des rives du Saint-Laurent à préférer ce métier à celui de la culture du sol. Nombreux sont ceux de la rive nord ou de la rive sud qui, sitôt arrivé le printemps, se retrouvent sur les navires qui sillonnent le fleuve de Montréal à Québec, ou encore emportent passagers ou bois d'œuvre à destination des ports européens. Les effectifs reliés à ce secteur d'activités ne cessent de croître au début du XIX^e siècle, particulièrement dans la région de Portneuf.

Louis rejoint donc son frère à Neuville. Il maîtrise rapidement les manœuvres de base de la navigation ; il est ambitieux. L'ouvrage ne le rebute pas, et son esprit d'entreprise le fait remarquer des officiers et des propriétaires de navires. Il possède un avantage considérable sur la plupart de ses compagnons qui « marquent » d'un X leur consentement sur les documents qui leur sont soumis. Louis a fréquenté l'école et signe les registres ou les actes notariés d'une façon claire et appliquée. On lui offre de l'avancement. Sa situation évolue, et bientôt le voilà capitaine de bâtiment.

Signature de Louis Laroche
au registre de Neuville,
le 17 janvier 1803.
Source : FamilySearch.org.

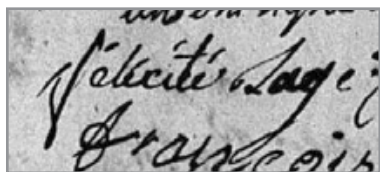
1. Fonds Drouin. Registre de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly, le 29 septembre 1773.

Le 17 janvier 1803, il franchit le seuil de l'église de Neuville. Dans le registre est consigné ainsi le mariage de *louis laroche, âgé de vingt-sept ans et trois mois, capitaine de bâtiment, fils d'antoine laroche et de marie louise coulombe ses père et mère de la paroisse de saint-antoine-de-tilly d'une part et félicité angé, fille du légitime mariage de françois angé et de marie louise loriot tous cultivateurs de cette paroisse*².

Notons l'absence de majuscules, ce qui est courant à l'époque; le célébrant inscrit également *marie louise coulombe* plutôt que *Marie Françoise*. Les témoins sont:

*Joseph rognon frère, joseph larue servant de père du côté de l'époux, de françois angé père, de françois angé frère et de plusieurs autres dont les uns ont signé*³.

Les signatures au bas de l'acte sont nombreuses; celle de Louis, placée immédiatement à droite au bas de l'acte, en impose. Il faut être attentif pour déceler celle toute délicate de Félicité Angers.

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on aged paper. The signature is written in a cursive, slightly slanted script. The name 'Félicité Angers' is clearly legible, with 'Félicité' on the top line and 'Angers' on the line below. The ink is dark and the paper shows some texture and slight discoloration.

Signature de Félicité Angers lors de son mariage.

Source : FamilySearch.org.

La carrière de Louis

Les informations notées au registre de la paroisse de Neuville à l'occasion du baptême de ses enfants nous renseignent sur l'évolution de la carrière de Louis. En 1805, au baptême de son aînée, Marie-Reine, il est navigateur. Deux ans plus tard, à celui d'Héloïse, il est capitaine de barque. Mais surprise, le 10 avril 1810, au baptême de sa fille, le registre nous révèle qu'il est marchand à Neuville. Et sans doute pour marquer son abandon des métiers de l'eau, il choisit de prénommer Marine l'enfant qu'il présente sur les fonts baptismaux. Les curés de l'époque exigeaient généralement le choix de prénoms inspirés du vocabulaire biblique ou marquant les jours du calendrier romain. Quelle fut la réaction de son curé, Claude Poulin de Courval⁴? Le choix du père fut respecté, mais le curé demandera l'ajout du prénom plus chrétien de Marie devant celui plutôt original de Marine.

Louis est toujours marchand à Neuville lorsqu'il assiste, inconsolable, à l'inhumation de ses deux derniers enfants, un garçon et une fille, unis dans leur naissance et dans leur décès le 9 décembre 1816. En 1818, il habite rue D'Aiguillon à Québec; il est alors vendeur. Le recensement de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec nous le confirme⁵. Toute sa famille y est énumérée:

Laroche L. Vendeur, 45 ans, Ls-Fr. 15 ans, Reine 13, Anger Félicité 41, Marie Éloïse 12, Éléonore 10, Marie Marine 8, Marie Anne 5.

La durée de ce séjour à Québec n'est pas très clairement définie. Le 17 janvier 1825, au mariage de sa fille Marie Reine à Bartholémé Larue, à Neuville, il est de nouveau déclaré marchand dans cette paroisse. Lors du recensement de 1825 pour le comté de Portneuf, tenu entre juin et septembre, Louis habite Neuville. Sa famille se compose de six personnes dont les âges correspondent à ceux des membres de la famille de Louis et Félicité. Au recensement du Canada pour la ville de Québec en 1831, on note la présence d'un marchand épiciier nommé Louis Laroche, rue Saint-Jean. Cinq personnes partagent la demeure, ce qui correspond à sa famille à ce moment puisque Marie-Reine a quitté la maison familiale à son mariage en 1825.

Le 5 avril 1834, comme on le verra plus loin, lors de l'obtention d'un prêt de l'École de fabrique, Louis est *marchand et cultivateur* résidant dans le bourg Saint-Louis (le cœur de l'actuelle Neuville). Au cours de l'automne de la même année, lorsque sa fille Héloïse épouse Guy Lefebvre, il est *ancien marchand*.

Le 26 janvier 1835, au mariage de son fils François, il est veuf de Félicité Angers et *ancien navigateur*. Le recensement de 1841 le retrouve cultivateur à Neuville. Mais le 10 avril 1843, lorsqu'il signe l'acte de location de sa propriété à François-Xavier Mayrand⁶, médecin de Neuville, Sem (Simon) Proulx le déclare *marchand résidant à Québec étant de passage à Neuville*⁷. Le 24 juillet 1847, lorsqu'il dicte ses dernières volontés, il se déclare tout simplement *ancien cultivateur de la Pointe-aux-Trembles*⁸.

Les affaires de Louis

Le curé de Neuville, héritier de biens considérables par sa filiation au seigneur de Nicolet, est sans doute passé à l'histoire pour sa longévité à la cure de Neuville, mais l'importance de ses ressources financières était de notoriété publique et nombreux furent ses paroissiens qui en bénéficièrent. On trouve la trace de ces multiples transactions dans les minutes de

2. Fonds Drouin. Registre de la paroisse de Saint-François-de-Sales de Neuville. Claude Poulin de Courval, prêtre.

3. Joseph Rognon est le frère de Louis Laroche. Le patronyme Rognon, progressivement remplacé par celui de Laroche ou de Rochette, est encore utilisé à l'époque.

4. Né à Trois-Rivières le 12 août 1762. Curé de Neuville de 1794 jusqu'à son décès en 1846. Archives du Séminaire de Nicolet, fonds C171 Famille Poulin de Courval.

5. BANQ Québec. Notre-Dame-de-Québec. Recensement paroissial, 1818, p. 130.

6. Époux de Flavie Beaudry, sœur de Narcisse qui a épousé Éléonore Laroche, fille de Louis.

7. BanQ Québec. Minutier de Sem Proulx, bail de Louis Laroche à François-Xavier Mayrand, le 10 avril 1843.

8. BanQ Québec. Minutier de Hippolyte-Pierre Faucher, testament de Louis Laroche, le 24 juillet 1847.

Sem Proulx, François-Xavier Larue, Louis-François Laroche et Hippolyte-Pierre Faucher, tous notaires ayant exercé à Neuville. Cette année 1816 est l'amorce de changements significatifs dans la vie de Louis.

Louis Laroche jouissait sans doute de la confiance de son curé et avait probablement aussi la réputation d'un honnête homme, puisqu'il a recours à un premier emprunt sous forme de constitution de rente au montant de 4800 livres de 20 sous, le 24 avril 1816. Louis et son épouse constituent une rente annuelle de 288 livres au profit de *Messire Joseph Claude Poulin de Courval*⁹. Les 26 mars 1817 et 11 juillet 1818, il visite encore le notaire Larue et effectue quelques transactions avec Joseph Bernard. La mauvaise conservation des documents en limite à ce jour l'interprétation. Était-ce pour rembourser de vieilles dettes, une vente de propriété, l'achat d'une terre ou son installation à Québec?

Le 30 juin 1826, il a de nouveau recours à son curé, Joseph Claude Poulin de Courval, pour un nouvel emprunt qu'il renouvellera le 5 avril 1834:

*Fut présent Louis Laroche marchand et cultivateur résidant dans le Bourg St Louis de Neuville, veuf de Félicité Angers, lequel a reconnu et confessé devoir bien légitimement à Messire Claude Poulin de Courval prêtre, la somme de trente livres du cours actuel de cette province (Halifax) pour prêt de pareille somme que lui a fait ledit Messire de Courval dès le trente de juin de l'année mil huit cent vingt-six*¹⁰.

Le curé Poulin de Courval décède le 20 avril 1846; sa succession presse Louis de rembourser ses emprunts. Messire Édouard Parent, curé de Neuville, Nazaire Delisle et Augustin Bussière, marguilliers du banc lui accordent un prêt à même les fonds de l'École de fabrique,

*laquelle dite somme de six cents livres de vingt sous le dit Louis Laroche déclare pour être employée au paiement de pareille somme qu'il doit à la succession de Messire Joseph Claude Poulin de Courval en vertu d'une obligation passée devant Me F X Larue notaire, le cinq avril mil huit cent trente-quatre*¹¹.

L'acte suivant du même notaire certifie l'exécution de l'opération, et Louis reçoit quittance de la succession. Louis était sans doute bien informé de l'évolution de la succession et de celle de la fabrique, puisque c'est son fils Louis-François, notaire, que le curé Poulin de Courval avait constitué comme son *procureur général et spécial pour administrer ses biens présents et futurs*¹².

Le 12 janvier 1842, Louis effectue un nouvel emprunt sous forme de rente constituée auprès de Louis Fiset de Saint-Augustin¹³. L'acte débute en le désignant cultivateur de Pointe-aux-Trembles et, curieusement, aucune garantie n'est exigée. Le 27 octobre de la même année, il y a reprise de ce contrat. L'acte du 12 janvier est annulé comme n'ayant jamais existé et son premier paragraphe nous informe de l'évolution de la carrière de l'emprunteur:

*Fut présent Louis Laroche, cy-devant cultivateur demeurant en la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, présentement marchand de Québec*¹⁴.

Probablement inquiet de voir son prêt s'envoler en fumée, Fiset exige maintenant des garanties que Louis lui accorde en hypothéquant tous ses biens. Le montant dont il est question est de 50 livres. Louis avait quelques biens puisque le 2 mai 1848, lorsqu'il emprunte 600 livres de 20 sous de la fabrique, il consent des hypothèques sur deux emplacements qu'il possède dans le bourg Saint-Louis, et sur trois terres de superficies différentes: l'une au village de Saint-Nicolas, une deuxième en la dernière concession, et la troisième en la troisième concession. Ce ne sera pas la dernière fois que Louis se verra dans la nécessité d'emprunter pour maintenir sa barque à flot. Le 27 février 1857, il emprunte 38 livres à sa fille Reine, veuve de Bartholémé Larue¹⁵. Ce prêt sera remboursé le 26 février de l'année suivante. Une transaction conclue le 24 février 1858 indique l'origine de la somme qui servira à rembourser cet emprunt. Le bois restant sur sa terre de la troisième concession lui rapporte. Louis vend alors à Louis Larue une partie du bois restant sur sa terre de la troisième concession pour un montant de 48 livres¹⁶.

Testament et succession

Le 24 juillet 1847, Louis dicte ses dernières volontés au notaire Hippolyte-Pierre Faucher. Ayant pris les précautions d'usage, concernant le paiement de ses dettes, ses funérailles et la célébration de messes pour le repos de son âme, il lègue à Marie-Anne, sa fille *demeurant avec lui*, tous ses biens meubles et immeubles, sans en rien réserver ni accepter au jour de ses funérailles, et nomme celle-ci exécutrice testamentaire et légataire universelle. Enfin, il révoque tout autre testament¹⁷. Louis décède le 15 janvier 1862 à l'âge de 88 ans. Le 5 mars 1825, il avait eu la douleur de perdre Félicité, celle qui partageait sa vie depuis 1803. Ils sont tous deux inhumés sous l'église de Neuville.

Marie-Anne rencontrera quelques écueils dans la disposition des biens paternels. Le 17 février 1862, elle reconnaît une

9. BanQ Québec. Minutier de François-Xavier Larue, le 24 avril 1816.

10. BanQ Québec. Minutier de François-Xavier Larue, le 5 avril 1834.

11. BanQ Québec. Minutier de Sem Proulx, acte no 1534, le 2 mai 1848.

12. BanQ Québec. Minutier de Sem Proulx, procuration de Pierre Poulain à François Laroche, le 12 mars 1827.

13. BanQ Québec. Minutier de Daniel Watters, acte n° 57, le 12 janvier 1842.

14. BanQ Québec. Minutier de Daniel Watters, acte n° 80, le 27 octobre 1842.

15. BanQ Québec. Minutier de Hippolyte-Pierre Faucher, acte n° 761, le 27 février 1857.

16. BanQ Québec. Minutier de Hippolyte-Pierre Faucher, acte n° 846, le 24 février 1858.

17. BanQ Québec. Minutier de Hippolyte-Pierre Faucher, testament de Louis Laroche, acte n° 358, le 24 juillet 1847.

dette de 41 livres empruntées par son père à Guy Lefebvre, époux de sa sœur Héloïse. Elle s'engage à rembourser ce montant à première demande, partie en argent, partie en effets. En garantie, Marie-Anne hypothèque deux emplacements situés dans le bourg Saint-Louis, et deux terres situées dans la paroisse de Neuville. Le lendemain, Marie-Anne poursuit son mandat. Devant le notaire Faucher, elle cède à un neveu, fils de son frère François, une terre de 2 arpents de front sur 40 de profondeur située au troisième rang de la concession de Neuville. Elle se réserve la possibilité d'y prendre du bois de chauffage et du bois de cèdre¹⁸.

L'affaire fut peut-être menée un peu trop rondement, car le même jour, devant le même notaire, un nouvel acte est rédigé ; il nous permet de voir que cette dernière décision ne fait pas l'unanimité. Cet acte se lit comme suit :

Quittance mutuelle entre Marie-Anne Laroche et Éléonore Grenier, veuve de François Laroche et ses enfants mineurs Félicité, Proesse, Adèle et Louis, lesquels parties es-qualité voulant terminer à l'amiable tous différends survenus entre elles au sujet de certains comptes et déclarations qu'elles prétendaient avoir l'une contre l'autre pour la succession du dit feu Louis Laroche leur père et beau-père¹⁹.

En termes moins élégants, « la chicane était prise dans la famille » et il a sans doute fallu quelque temps pour ramener la concorde. Au moment de ce conflit, Proesse est âgé de 23 ans. Il disparaît dès lors de la région portneuvoise et on n'entendra plus jamais parler de lui par la suite au pays. Comme nombre de Canadiens à l'époque, il a vécu aux États-Unis. Le recensement de 1896 à Tehama en Californie mentionne la présence d'un ouvrier (*laborer*) originaire du Canada, nommé Process Laroche, âgé de 51 ans. Il aurait été fait citoyen des États-Unis le 28 février 1883 et serait décédé à Red Bluff, comté de Tehama, le 28 décembre 1922 à l'âge de 79 ans. La date de sa naissance et la particularité de son prénom nous portent à croire qu'il s'agit peut-être du fils de Louis-François et Julie Éléonore.

L'année 1862 a été difficile pour Marie-Anne. La perte de son père dont elle avait pris soin au cours des années, les difficultés qu'elle a affrontées dans sa tentative de disposer de ses biens et la réaction de sa famille à la première de ses décisions l'ont fait réfléchir. Elle aura bientôt 50 ans, et toute sa vie en a été une de service. Sa sœur Héloïse et son beau-frère Guy Lefebvre sont d'un bon conseil et l'appuient dans ses démarches. L'idée de leur transmettre les biens paternels en vient à s'imposer d'elle-même. Elle va s'assurer en retour de conditions de fin de vie de qualité. Le 13 avril 1863, Marie-Anne, Héloïse et Guy se présentent à l'étude du notaire Faucher.

Trois actes vont la libérer de sa responsabilité d'exécutrice testamentaire. Elle rédige son testament, faisant donation à Guy et Héloïse des biens qui lui reste. En retour, ces derniers s'engagent à payer ses dettes, l'assurent de conditions de fin de vie honorables et lui verseront une rente annuelle de 16 livres²⁰. Guy et Héloïse procèdent également à la rédaction de leur testament. Les biens cédés à son beau-frère consistent en deux emplacements situés dans le bourg Saint-Louis, dont l'un est de 60 pieds sur 90, sur le côté nord du chemin royal, borné par devant au dit chemin, par derrière au terrain de la fabrique, joignant au nord-est à Jacob Larue, et le second, de moindres dimensions, de 60 pieds sur 40 et une terre de 1½ arpent de front sur 30 arpents de profondeur, bornée au nord-est à Léger Grenier et au sud-ouest à la route Saint-Nicolas.

Le 9 avril 1868, Guy Lefebvre se départit de ses propriétés en faveur de Samuel Lefebvre²¹. Comme cette obligation était liée à la donation des biens de Marie-Anne, il devra alors lui renouveler son engagement à verser la rente viagère de 16 livres. Il leur faudra faire preuve de patience envers Marie-Anne, dont le décès se fera attendre jusqu'au 14 avril 1895 ; elle était alors âgée de 82 ans.

Famille de Louis et Félicité

1 Louis-François, né le 8 novembre 1803, rédige son premier contrat à titre de notaire le 23 février 1825. Il épouse Julie-Éléonore Grenier le 3 février 1835. Notaire à Saint-Augustin-de-Desmaures d'abord, puis à Neuville de 1825 à 1861. Au recensement de 1851, tenu le 12 janvier 1852, on le retrouve sous le seul prénom François, marchand de Pointe-aux-Trembles, âgé de 48 ans. Son épouse est bien Éléonore Grenier Laroche et ses enfants sont : Proesse, 9 ans, Louis, 6 ans, Joséphine, 13 ans, Félicité, 11 ans, Adèle (Odile), 4 ans et Marie, 3 ans. Dix ans plus tard, au recensement de 1861, sa maisonnée comprend, outre lui-même âgé de 56 ans, son épouse Julie Éléonore, 45 ans, Joséphine, née le 22 mars 1839, âgée de 22 ans, Félicité, 20 ans, institutrice, et Odile, adolescente de 14 ans. Louis-François décède le 11 septembre 1861. L'aîné de la famille, portant le même prénom que son père, a déjà quitté la maison familiale. On le retrouvera le 1^{er} août 1881, en l'église Sacré-Cœur à Montréal, à l'occasion de son mariage avec Marie Couturier, veuve d'Honoré Nolet²². Le registre indique que le marié exerce le métier de charpentier. Nous savons que Proesse, né le 28 mars 1843, a déjà quitté Neuville pour les États-Unis.

2 Marie-Reine est née le 10 août 1805. Elle décédera le 22 février 1875. Elle a épousé Bartholémé Larue le

18. BanQ Québec. Minutier de Hippolyte-Pierre Faucher, donation de Marie Anne Laroche à Proesse Laroche, acte n° 1148, le 18 février 1862.

19. BanQ Québec. Minutier de Hippolyte-Pierre Faucher, quittance mutuelle entre Éléonore Grenier, veuve de François Laroche pour elle-même et pour Félicité, Proesse, Adèle, Marie et Louis Laroche, ses enfants mineurs, avec Marie Anne Laroche, légataire universelle de feu Louis Laroche, son père, acte n° 1149, le 18 février 1862.

20. BanQ Québec. Minutier de Hippolyte-Pierre Faucher, testaments de Marie-Anne Laroche, de Guy Lefebvre et de Héloïse Laroche. Actes 1277, 1278 et 1279, le 13 avril 1863.

21. BanQ Québec. Minutier de Hippolyte-Pierre Faucher, vente de Guy Lefebvre et Héloïse Laroche à Samuel Lefebvre, le 9 avril 1868.

22. Fonds Drouin. Registre de la paroisse du Sacré-Cœur à Montréal.

17 janvier 1825. Ce dernier est né le 31 mars 1801 du mariage du notaire François-Xavier Larue et de Marie-Luce Hains. Bartholémé et Marie-Reine auront une famille de treize enfants, tous baptisés à Neuville. L'aînée, Félicité, épouse Joseph-Élie Thibodeau de Cap-Santé. Issu d'une famille de marchands, Joseph-Élie a fait une carrière politique, représentant le comté de Portneuf à l'Assemblée législative de Québec après l'élection de 1854. Le *Dictionnaire biographique du Canada*²³ dit de lui qu'il a été un bon représentant, compétent et disert pour ses électeurs. En 1863, le gouvernement de John Sandfield MacDonald et Antoine-Aimé Dorion le nomme registraire pour le comté de Portneuf. Une autre des filles de Marie-Reine, Julie Éloïse Larue, née en 1830, épouse un cousin, Charles Larue, coseigneur de Neuville. Six de leurs neuf enfants décèdent en bas âge. Soulignons également dans la famille de Marie-Reine et Bartholémé, la présence de Thomas Larue qui s'installe comme colon à Roberval en 1869 après avoir épousé Mathilde Delisle le 5 septembre 1869 à Neuville. Il décède à Roberval le 6 février 1880. Bartholémé Larue décède le 9 février 1849 à l'âge de 48 ans; Marie-Reine lui survivra jusqu'au 22 février 1875. Elle avait 70 ans au moment de son décès.

3 Héloïse est née le 27 octobre 1806. Elle a épousé Guy Lefebvre le 11 novembre 1834. Guy fait partie de la famille de quinze enfants de Thomas Lefebvre et Angélique Delisle. Il est forgeron à Neuville²⁴. Sa belle-sœur, Marie-Anne Laroche, lui transmettra la plus grande partie des biens de Louis Laroche en retour de l'engagement de payer les dettes de la succession et de lui donner une rente viagère annuelle de 16 livres. La maison de Louis Laroche, transmise finalement à Guy Lefebvre, serait celle située aujourd'hui au 730, rue des Érables²⁵. Héloïse Laroche est décédée le 30 novembre 1870 à l'âge de 64 ans. Son époux a contracté une seconde union le 14 septembre 1881, avec Mathilde Liénard dit Boisjoli âgée de 45 ans. La période de bonheur a été brève, se terminant le 1^{er} février 1886. Guy était alors âgé de 78 ans.

4 Éléonore est née le 15 août 1808. Elle épouse Narcisse Beaudry le 15 février 1836 à Neuville. Ce dernier est né le 14 août 1806 du mariage de Pierre et de Félicité Delisle²⁶. La famille Beaudry occupe une place importante à Neuville. Cultivateurs et marchands, les Beaudry ont reçu la confiance de leurs concitoyens à plusieurs reprises, remplissant des postes électifs au plan municipal ou paroissial. Auguste, fils de Narcisse et Éléonore, choisit de s'établir à

Arthabaska (aujourd'hui Victoriaville). Il y épouse Louise Dorais le 13 novembre 1878. Il décède tragiquement le 3 octobre 1881 et est inhumé le 6 en l'église d'Arthabaska. Le registre de la paroisse précise :

*décédé subitement, et par la visite de Dieu comme il appert par le certificat du coroner à l'âge de 28 ans. Présents à la sépulture Louis-Zéphirin Beaudry, beau-frère du défunt, l'Honorable Wilfrid Laurier et un grand nombre d'autres parents et amis*²⁷.

Le registre précise que ce tragique accident est survenu à la station de Sainte-Julie de Somerset (Laurierville). La jeune veuve épousera Trefflé Maheu le 22 juillet 1885 en l'église de Saint-Christophe d'Arthabaska.

5 Marine est née le 10 avril 1810. Elle épouse Narcisse Lanouette le 29 septembre 1846. Narcisse est le fils de Joseph, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, qui avait épousé Marie-Anne Angers, sœur de Félicité, le 9 février 1793 à Neuville. Marine et Narcisse sont donc cousins au second degré. Une dispense de second degré de consanguinité a été obtenue de M^{gr} l'archevêque de Québec en date du 14 septembre. Au mariage de Louis Laroche et de Félicité Angers le 17 janvier 1803 à Neuville, Joseph Lanouette est présent et a signé le registre. En 1847, Narcisse est marguillier de sa paroisse. Il fait partie des syndics lorsqu'est accordé le contrat de construction de l'église paroissiale, le 31 mai 1855. Il décède le 21 mars 1861 à l'âge de 60 ans. Marine poursuivra seule son chemin avant de rejoindre Narcisse le 26 juin 1874 à l'âge de 64 ans. Le registre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade mentionne qu'elle est décédée subitement de la rupture d'une artère au cerveau. Tous deux sont inhumés sous l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Une branche de la famille Lanouette porte également le nom Rivard-Lanouette.

6 Léon est né le 18 mai 1812.

7 Marie-Anne est née le 15 août 1813. Célibataire, exécutrice testamentaire et légataire universelle de son père, après avoir accompagné ce dernier jusqu'à son décès en 1862, elle bénéficiera à son tour des mêmes soins prodigués par sa sœur et son beau-frère, Héloïse et Guy Lefebvre. Elle dicte ses dernières volontés en leur faveur le 13 avril 1863. Marie-Anne décédera le 14 avril 1895 à l'âge de 82 ans.

8 Moyse est né le 11 novembre 1815.

9 10 Une fille et un garçon, ondoyés incontinent après leur naissance le 12 décembre 1816, ils sont décédés le même jour.

23. NISH, Élisabeth. « THIBODEAU, Joseph-Élie », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, University of Toronto, ©2003–2014, vol. X, www.biographi.ca/fr/.

24. GAUVREAU, Marie-Claude, et Rémi MORISSETTE. « Le patrimoine bâti de Neuville », *Cahier neuvillois*, Société d'histoire de Neuville, n° 31, p. 419–422.

25. *Ibid.*, p. 407–408, actuellement 741, rue des Érables.

26. *Ibid.*, p. 415–417.

27. Wilfrid Laurier avait été élu député libéral du comté d'Arthabaska à l'Assemblée législative de Québec en 1871. Il est élu député libéral du même comté à l'élection fédérale de 1874. Il est élu chef du Parti libéral du Canada en 1887, et mène son parti à la victoire en 1896, devenant ainsi Premier Ministre du Canada.

Sauf indication contraire, ces naissances, baptêmes et mariages ont eu lieu à la paroisse de Neuville.

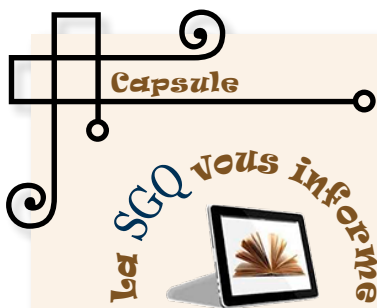
Le cheminement de Louis Laroche, fils d'Antoine et Françoise Coulombe de Saint-Antoine-de-Tilly, n'est pas facile à suivre. Il a été capitaine de bâtiment, navigateur, marchand à Neuville et à Québec, et finalement cultivateur à Neuville. Il faudra sans doute de nouvelles recherches pour arriver à faire le tour complet de son jardin. Il est inutile de chercher ses descendants portant le nom Laroche. Ils sont sans doute encore

nombreux à Neuville et au Québec, mais ils portent les noms Larue, Beaudry, Lefebvre et Lanouette par les mariages de Marie-Reine, Éléonore, Héloïse et Marine. Louis-François, seul fils de Louis et Félicité, a engendré deux fils, Louis et Proesse, lesquels n'ont pas eu de descendance.

ASCENDANCE DE LOUIS LAROCHE

Nom et prénom (Prénom du père ; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père ; nom de la mère)
LAROCHE, Louis Antoine ; COULOMBE, Marie Françoise	17 janvier 1803 Neuville ANGERS, Félicité François ; LORIOT, Marie Louise
LAROCHE, Antoine François ; GRENIER, Marguerite	23 janvier 1767 Saint-Antoine-de-Tilly COULOMBE, Marie Françoise Pierre ; CÔTÉ, Marie Anne
ROGNON LAROCHE, François Louis ; GRENON, Marie Anne	24 novembre 1737 Neuville GRENIER, Marguerite Étienne ; BERGERON, Françoise
ROGNON LAROCHE, Louis Michel ; LAMAIN, Marguerite	30 août 1707 Neuville GRENON, Marie Anne Pierre ; LAVOIE, Marie
ROGNON LAROCHE, Michel Charles ; LE PERMENTIER, Geneviève	14 septembre 1670 Québec LAMAIN, Marguerite Jacques ; DESHAIES, Marguerite

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
larochepatrice@videotron.ca



Bibliothèque numérisée — outil de recherche disponible au Centre de documentation Roland-J.-Auger

La bibliothèque numérisée de la SGQ contient des bases de données indispensables à toute recherche généalogique, comme *Le Lafrance* ; les recensements de la Ville de Québec de 1851, 1871 et 1901 ; le *BMS2000* ; *PRDH* (1621 – 1799) et plusieurs autres.

Les bases de données et les documents numérisés sont disponibles sur plusieurs postes de recherche du Centre de documentation Roland-J.-Auger.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet « Centre de documentation » puis cliquez sur « Bibliothèque numérisée » : <http://www.sgq.qc.ca/centre-de-documentation/bibliotheque-numerisee>

Les chroniques de la capitale

Le 20 avril 1767, un habitant qui traverse le pont de Pointe-Lévy et Québec voit sa carriole s'enfoncer et il perd son cheval.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608–2008, Les chroniques de la capitale*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2008.



Construction de la nouvelle église de Saint-Antoine-de-Tilly en 1721

Marcel A. Genest (0567)

Né à Québec en 1925, diplômé de l'Université de Montréal en pédagogie, orientation scolaire et psychologie pédagogique et expérimentale, Marcel A. Genest a œuvré dans le monde de l'enseignement. Après avoir enseigné dix ans à des adolescents, il assume la direction d'une école, puis devient conseiller pédagogique, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite.

Résumé

À Saint-Antoine-de-Tilly, en 1721, il fallait choisir entre la réparation d'une église en bois délabrée et la construction d'une nouvelle église et d'un presbytère. La décision a été difficile à prendre et l'intervention de l'Intendant requise.

La seigneurie de Tilly a été concédée le 29 octobre 1672 au sieur de Villieu. En 1700, elle est vendue à Pierre-Noël Le Gardeur, sieur de Tilly. Au début de la seigneurie, en 1702, une chapelle en bois avait été construite sur la grève. Elle est cependant vite devenue trop petite pour les besoins de la communauté. Une nouvelle église est donc construite en 1712. Faite de bois, elle s'est rapidement détériorée.

On devait décider si on réparait l'église existante ou si on en construisait une nouvelle. Les discussions ont été vives à ce sujet. La construction d'une nouvelle église ne faisait pas l'unanimité; la construction d'un presbytère, encore moins. Il y eut même onze dissidents, bien identifiés, ce qui représentait une bonne proportion de cette petite population. Devant cette opposition, on a fait appel à l'Intendant qui, le 19 mai 1721, a produit une ordonnance à ce sujet.

Entre-temps, les marguilliers, confiants que l'Intendant serait de leur côté, avaient entrepris les travaux de construction du presbytère. Pour ce faire, on avait retenu les services d'un maçon, préparé le four à chaux et même acheté des matériaux. Advenant l'abandon du projet, une indemnité serait versée au sieur Poliquain, maçon, qui aurait sûrement refusé du travail ailleurs.

Ordonnance de l'intendant Bégon au sujet de la construction de l'église de Saint-Antoine-de-Tilly – 19 mai 1721

Sur la requête a nous présentée par Jean Cauchon, Pierre Lallement et Jean Grenon marguilliers en charge de l'oeuvre et fabrique de l'église de St-Antoine-de-Pade en la Seigneurie de Tilly convenant que leur Eglise tombant en ruine ils ont fait deux marchés pour la batisse d'une nouvelle Eglise de pierre au lieu de l'ansienne qui est en bois qu'étant nécessaire de faire assembler tous les habitants de lad Seigneurie pour dresser un estat d'estimation des travaux à faire pour lad batisse et perfection d'ycelle comme aussi pour la batisse d'un presbitaire pour ensuite

faire une répartition de ce que le Seigneur et chacun des paroissiens devra contribuer, nous demandant qu'il nous plaise ordonner que le Seigneur de lad Seigneurie de Tilly ensemble lesd habitants seront tenus de l'assembler au 7e jour de décembre issue de grand messe délibérer et nommer entre eux quatre des principaux habitants de lad paroisse pour en présence du Sieur curé, du Seigneur, du capitaine de la coste, et desd quatre habitants faire un estat estimatif des dépenses à faire pour la batisse de lad Eglise et presbitaire et ensuite faire l'état des répartitions de ce que chacun sera tenu de contribuer par rapport aux terres au'il possède dans lad Seigneurie pour le tout raporté estre ordonné de ce que raison a quoi ayant aucunement égard veu lad requeste

NOUS ORDONNONS qu'à la diligence des marguilliers en charge de la paroisse de Saint-Antoine-de-Pade en la Seigneurie de Tilly il y sera assemblé au son de la cloche au 7ième jour de décembre aud feste yssue de grand messe qui leur sera indiqué aux prones tous les habitants de lad paroisse pour en présence du Sieur Curé, de leur Seigneur, et du capitaine de la coste delibere entre eux sil leur est plus convenable de rétablir leur Eglise que d'en construire une nouvelle, et en cas qu'ils estiment que l'ansienne ne le puisse réparé et qu'il leur soit plus utile d'en construire une nouvelle, ils conviendront si elle sera construite en bois comme l'ansienne ou s'il leur est plus avantageux de la faire de pierre pour n'estre pas dans la nécessité d'en faire une nouvelle dans la suite et de quelle grandeur elle sera, et entre qu'il la estimera nécessaire de faire une nouvelle Eglise plustot que de rétablir l'ansienne et de la faire de pierre plustot que de bois, ils choisiront quatre des principaux habitants de lad paroisse qui feront faire le plan et l'estat estimatif de toute la dépense à faire pour l'entière perfection de lad Eglise et du presbitaire, et ensuite l'étude de



Armoiries de la branche canadienne des Le Gardeur, en partie d'après les armes figurant sur la plaque armoriée de l'église de Saint-Antoine-de-Tilly, et datée de 1721.

Source : www.derepentigny.org/html/armoires.html.

répartition de ce que le Seigneur et chacun des habitants seront tenus de donner pour la batisse de la nouvelle Église et presbitaire et sera dressé par un notaire greffier sur les lieux un procès-verbal contenant le consentement ou le refus des uns et des autres desd habitants touchant chacune des délibérations pour led procès-verbal ensemble lesd plans estat estimatif et de répartition a nous rapporté estre ordonné ce que de raison. Fait à Québec le 19 may 1721. Begon

L'émission de cette ordonnance a dû amener un sourire sur le visage des promoteurs.

Première assemblée des francs-tenanciers

Par suite de l'ordonnance de l'Intendant, on est prêt à procéder. Le 24 juin 1721, on réunit le premier curé, Joseph Resche, le notaire Jacques De Horné de Laneuville, le capitaine de milice et, évidemment, tous les francs-tenanciers.

L'objectif de cette première rencontre est de décider si on répare l'église ou si on la reconstruit. Mais, comme nous l'avons noté plus haut, les marguilliers, forts de l'appui anticipé de l'Intendant, avaient pris les devants et ordonné le début de la construction du presbytère.

Les participants à la réunion ont opté, certains de mauvais gré, pour la construction. La réunion s'est terminée par la convocation d'une autre rencontre afin de déterminer la quote-part que chaque propriétaire serait appelé à déboursier. Cette rencontre est fixée au 3 août suivant.

Mais avant de se quitter, et selon le vœu de l'Intendant, quatre paroissiens parmi les plus en vue sont choisis pour participer aux prochaines délibérations. Parmi ceux-ci, on reconnaîtra Jacques Genest dit Labarre. Il fut aussi décidé que les tenanciers fourniraient, pour la chaux, une toise de pierre pour chaque 2 arpents de front de leur terre, en plus de livrer deux cordes de bois pour la cuisson de la pierre servant à produire la chaux. De plus, on demandera à chacun d'eux de donner six journées de travail pour le transport de la pierre de Pointe-aux-Trembles à Saint-Antoine.

Rencontre du 3 août pour la répartition des charges

L'an mil sept cent vingt et un ce trois yesme jour d'août après la grand messe cellebrée ce dit jour en la paroisse de St-Antoine de Pade Seigneurie de Tilly au domaine de la ditte Seigneurie en la présence du subrogé curé du dit lieu sont comparu par devant le nottaire Royal sousigné les sieurs jacques genest andré bergeron Louis crothos pierre godin habitant du dit lieu de Tilly qui ont esté nommez pour faire la répartition de leglise de St-Antoine de Pade pour la ditte dépense quy ont esté élu par l'acte Dantante quitte par le susdit nottaire en dabte du vingt quatre de juin donné en vertu dordonnance de Monsigneur Lintendant en dabte du dix neuf mars dernier sca voir par le sieur rousseaux une toize et demy de pierre comme ayant trois arpents, jean bergeron trois toize et demy comme ayant sept arpent, andré bergeron cinq ayant deux toizes et demy, charlle bergeron mineur un arpent et demy trois quart de toize, Lafrance quatre arpent deux toize, Monsieur Gaspé six arpent trois toize, jean cochon trois arpent une toize et demy, niccola crothos trois arpent une toize et demy, jacques baron trois arpent une toize et demy, la veuve lampron trois arpent une toize et demy, Louis crothos trois arpent une toize et demy, francois marchand trois arpent une toize et demy, les mineurs hayot et de cousine 2 arpent une toize, paul martel trois arpent une toize et demy, jean grenon trois arpent une toize et demy deroche trois arpent une toize et demy, jacques genest trois arpent une toize et demy, pierre lambert cinq arpent et demy deux toize et demy--- jean lambert deux arpent une toize, andré daigle cinq arpent et demy deux toize et trois quart, joseph huyot deux arpent une toize, joseph cote quatre arpent et demy deux toize et un quart (un nom indéchiffrable) un arpent et demy trois quart de toize, francois rondeau trois arpent une toize et demy louis durand cinq arpent deux toize et demy, terre des mineurs St laurens et couturié trois arpent une toize et demy, jean frischet trois arpent une toize et demy, jean hayot deux arpent une toize, anthoine houde un arpent une demi toize, madame beaudoin cinq arpent deux toize et demy. La ditte répartition ayant esté faite en presence du sieur Resche curé du lieu et de la dame du lieu et du capitaine de la coste et des trois

marguiller en charge fait et passé le jour et an susdit présence de thémoingt sousigné qui ont aveq ledit sieur Resche et la dame Le gardeur et le dit jacques genest et nottaire signé tous les autres susnommé ont tous déclaré ne scavoit escrire ny signé de ce enquis suivant lordonnance et a linstant a esté convenu que les dits expert quil fourniront une toize de pierre pour la chaux de cinq shiling et chaque habitant fournira du bois pour faire cuire la ditte chaux et six pounce chaque habittant pour le charriage desd materiaux. jacques gnest

hiche m boucher Le gardeur

DE Horné notre

Ce texte très instructif, difficile de compréhension à cause du manque de ponctuation, nous en apprend beaucoup sur la paroisse. On peut le comparer à un recensement.

Par exemple, *jean genest trois arpents deux toises* signifie que Jean Genest possède une terre mesurant trois arpents de front et qu'il devra payer l'équivalent de la valeur de deux toises de pierre. Pour certains enfants mineurs ayant hérité de leur père, la succession, c'est-à-dire le tuteur, devra, à même les fonds qu'il est appelé à gérer, payer en leur nom la quote-part réclamée.

Ainsi, par ce texte, on obtient la liste de tous les propriétaires de la paroisse, la superficie de leur terre, en supposant que toutes les terres mesuraient 40 arpents de profondeur.

Qui sont les paroissiens de Saint-Antoine ?

En 1721, les frontières entre Sainte-Croix et Saint-Antoine-de-Tilly, de même qu'entre Saint-Nicolas et Saint-Antoine n'étaient pas définies; cela causait des frictions, surtout au moment de payer la dîme. Voilà un autre problème que l'Intendant sera appelé à résoudre.

Durant la construction

Il va de soi que, pour ériger la nouvelle église, l'ancienne devait être détruite. Sans église, les cérémonies religieuses ont été célébrées dans la maison de Pierre Lambert, dans le bas de la paroisse, à l'est de la seigneurie; Lambert est le voisin de Jacques Genest dit Labarre, lieutenant de milice. La maison de Lambert n'étant pas un manoir, combien de personnes pouvait-elle loger? On l'ignore. De plus, faute de presbytère durant les travaux, Lambert offre l'hospitalité au curé Resche.

Le curé Joseph Resche

Au point de vue religieux, douze missionnaires se sont succédé à Saint-Antoine-de-Tilly jusqu'en 1720, lorsque le premier curé résidant et à plein temps, Joseph Resche, a été nommé. Avant cette nomination, les services religieux étaient offerts par des missionnaires qui résidaient alors à l'auberge, s'il y en avait une, ou chez le seigneur.

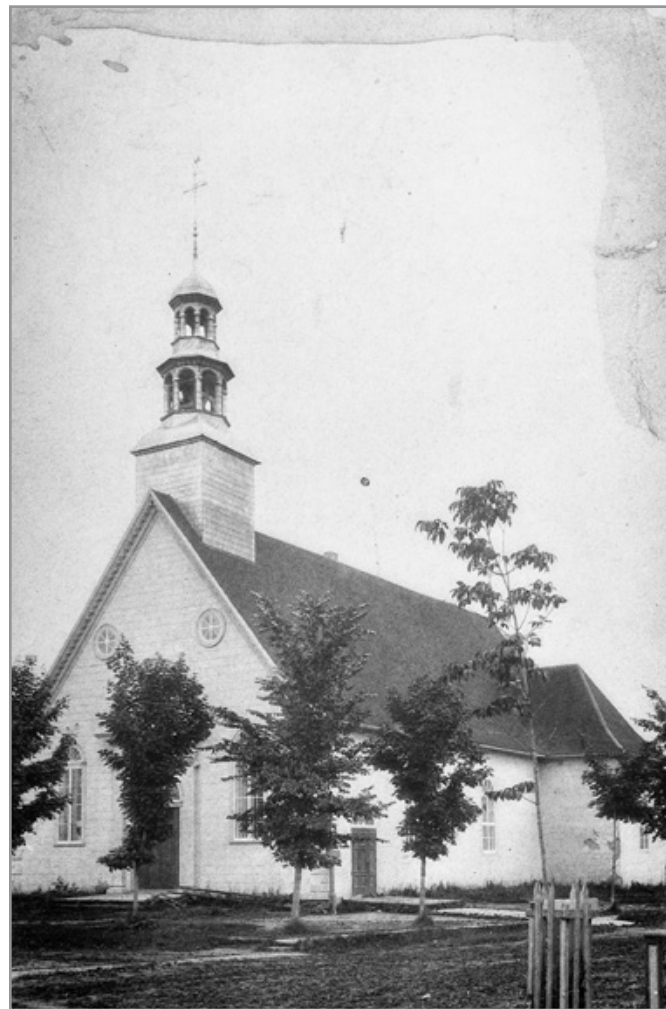
Ordonné prêtre en août 1720, Joseph Resche est désigné curé résidant de Saint-Antoine-de-Padoue, et responsable de la desserte de Saint-Nicolas dès le mois d'octobre suivant. Pour

une première affectation, on peut affirmer qu'une immense tâche l'attendait. C'est pourquoi on lui a retiré la charge de la desserte de Saint-Nicolas après cinq mois d'office.

On a vu précédemment qu'il y a eu des dissidences par suite de la construction d'une église, et surtout de celle d'un presbytère; d'autres difficultés attendaient notre pauvre curé. Des fiefs avoisinants ont été, par décret du Conseil souverain, rattachés à la paroisse de Saint-Antoine; les habitants ne l'ont pas accepté et ont refusé de reconnaître l'autorité du curé et, par le fait même, de payer la dîme. Pour régler le problème, pas moins de quatre ordonnances des intendants Bégon et Dupuy ont été nécessaires pour leur faire entendre raison.

Anecdotes concernant la construction

Le terrain avait été donné par le seigneur de Tilly en 1712: 1 arpent de front, à partir de la grève jusqu'au bout de la seigneurie. S'y ajoutait, de plus, 1 $\frac{1}{2}$ arpent de terre en superficie pour la bâtisse du presbytère, à la condition que les donateurs et leurs enfants soient enterrés dans l'église aux frais de la



Source : Gérard Morisset, Laval Bouchard ; BAnQ Québec ; Titre Saint-Antoine-de-Tilly, Lotbinière – Église – Extérieur ; cote : E6,S8,SS1,SSS991,D6265, PF6 ; Date : 1951-1963.



Plaque de l'église de Saint-Antoine-de-Tilly, 1721.
Source : www.derepentigny.org/html/armoiries.html.

Fabrique, ou qu'on leur fasse chanter un service s'ils meurent hors de la paroisse et, en outre, deux messes basses de requiem à célébrer annuellement.

En consultant les livres de compte de la Fabrique, on apprend que :

- en 1773, on fournit de l'eau-de-vie aux ouvriers ;
- on a aussi payé un compte à monsieur Chalarie pour compléter le clocher ;
- en 1734, on a payé un compte pour la fabrication de la croix sur le clocher ;
- en 1735, mon ancêtre Labarre a été payé pour des ferrures, de même que Voyer pour la fourniture du fer servant à la fabrication de la croix du clocher ;

1. Traduction par les rr. pp. jésuites citée dans www.derepentigny.org/html/armoiries.html, (consulté le 1^{er} juillet 2016).

- un autre compte a été payé à Delzile pour des travaux de menuiserie ;
- différents travaux et dépenses se sont ainsi poursuivis jusqu'en 1774.

De cette église, il ne reste qu'une plaque de plomb, retrouvée dans le cimetière et rappelant l'inauguration. Apparaissent sur cette plaque les armoiries de la famille Le Gardeur de Tilly. Sur cette plaque, rédigée en latin, on pouvait lire, en traduction française, le texte suivant :

*L'AN DU SEIGNEUR MDCCXXI, LE SIEGE DE ROME
ETANT
VACANT; J. BAP. DE LA CROIX DE ST VALIER
EVEQUE DE
QUEBEC; LOUIS XV ROI DE FRANCE; PHIL.
RIGAUD DE
VAUDREUIL GOUVERNEUR; MC. BEGON
ADMINISTRATEUR;
PASTEUR, JOS. RESCHE.*

D.O.M.

*C'EST ICI LA PREMIERE PIERRE DU NOUVEAU
TEMPLE
PAROISSIAL A CONSTRUIRE SOUS LE VOCABLE DE
ST ANTOINE
DE PADOUE SUR LE DOMAINE SEIGNEURIAL DE
TILLY, PAR
LA NOBLE DAME MADELEINE BOUCHER VEUVE
DU TRES NOBLE
COMMANDANT PIERRE-NOEL LE GARDEUR,
AIDEE DE SON FILS
CHS LE GARDEUR; EN PRESENCE DE MARIE LE
GARDEUR, DE
CATHERINE TILLY, DE GENEVIEVE LAMOTE, DE
PIERRE GASPE
ET DE SON EPOUSE ANGELIQUE LE GARDEUR.
EN CE JOUR, LE XXVI JUILLET [1721].
ON. I. GRENON.*

Cette église fut remplacée par une nouvelle construction en 1788, l'église actuelle.

BIBLIOGRAPHIE :

- BERGERON, Claude. *L'église de Saint-Antoine-de-Tilly: un monument — un haut lieu d'architecture et d'histoire*, Saint-Antoine-de-Tilly, Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly, 2002, 16 p.
- NOËL de TILLY, Julie. *Histoire de la seigneurie de Tilly de 1672 jusqu'à l'abolition de la tenure seigneuriale avec notes historiques depuis 1854*, préface de GODBOUT, Archange. Document dactylographié inédit disponible à la bibliothèque de l'Université Laval, Québec, [s. é.], 1941, 233 p.
- DROLET-MICHAUD, Lise, et Solange BERGERON. *Et du fleuve jusqu'à la fin des terres... Saint-Antoine-de-Tilly, 1702–2002*, Montmagny, La Plume d'Oie, 2002, 598 p.
- Minutier du notaire Jacques De Horné de Laneuville.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

agenest@bell.net



La famille Borne à Tence, en Haute-Loire

Denis Racine AIG (0144)

Avocat, Denis Racine pratique au sein du cabinet Bussières, Racine et Langevin, de Québec. Passionné d'histoire et de généalogie depuis l'adolescence, il est l'auteur du *Dictionnaire généalogique de la famille Racine*, du *Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada* et de la biographie *Adélarde Turgeon, un parlementaire de cœur et de culture*, ainsi que d'un grand nombre d'articles parus dans les revues spécialisées. Très engagé dans sa communauté, M^e Racine a été conseiller municipal de la Ville de Sainte-Foy, président du CLSC Sainte-Foy–Sillery et a siégé dans de nombreuses instances du Mouvement Desjardins. Il a été maire de Lac-Sergent (2005–2016). Il a aussi été président de la Société de généalogie de Québec (1975–1977 et 1998–1999), de la Société historique de Québec et de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (2005–2009). Il est également membre titulaire de l'Académie internationale de généalogie, dont il est le 2^e secrétaire général depuis 2011, et administrateur et conseiller juridique de la Confédération internationale de généalogie et d'héraldique. Depuis 2012, il copréside la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.

Résumé

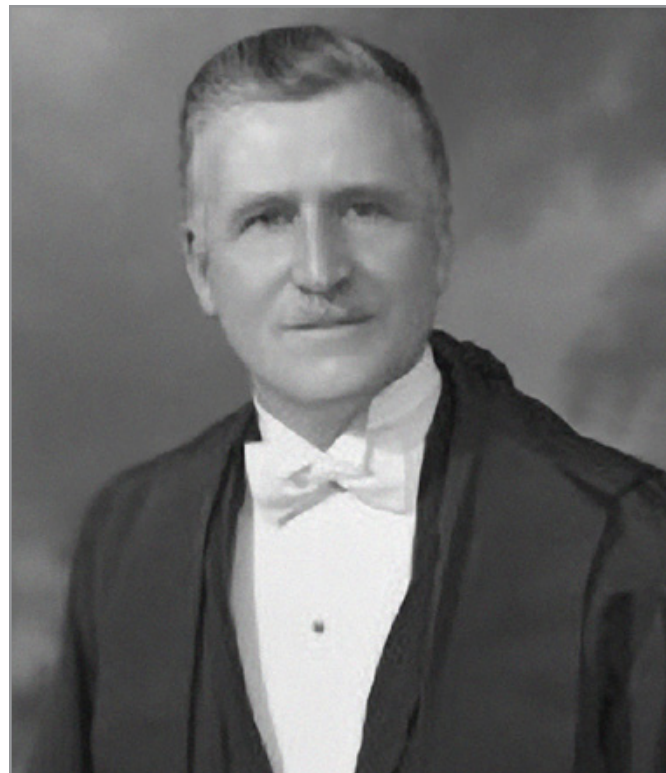
L'auteur présente le résultat de ses recherches sur la famille Borne dans la ville française de Tence.

Dans un numéro précédent de *L'Ancêtre*¹, l'auteur établissait la généalogie des maires de Québec, Lucien-Hubert Borne et Régis Labeaume. Les ancêtres de nos élus ont quitté la France pour le Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle et vivaient en 1815 dans deux villages de l'Ardèche distants de 48 km l'un de l'autre.

Notre recherche concernant la famille Borne nous a conduit de Roussillon (Isère), à Charnas (Ardèche), à Saint-Sauveur-en-Rue (Loire) et finalement, à Tence (Haute-Loire). C'est là que s'est interrompue notre quête historique, car les registres antérieurs à 1758 n'étaient pas encore disponibles sur le site Internet des Archives départementales de la Haute-Loire. Cette lacune maintenant comblée, nous avons donc poursuivi notre effort généalogique.

Nous terminions notre article sur le décès de Marie Patier (Palhée ou Palier) le 29 avril 1759 à l'âge de 30 ans. C'était la mère de Claude Borne, né à Tence le 31 août 1757. Ses parents, André Borne et Marie Palier, se sont mariés à Tence le 6 juin 1753. Ils habitent, ainsi que leurs ascendants, le hameau de La Brosse. Veuf, André Borne épouse en secondes noces Marguerite Tardiou le 5 novembre 1759 à Tence. Le couple Borne–Palier a aussi engendré deux autres enfants : Marie, née le 21 janvier 1754, et Mathieu, né le 31 juillet 1755.

Marie Palier est la fille de Mathieu et Marie Defour, mariés à Tence le 7 octobre 1727. Elle est la sœur de Louis Palier, né le 9 février 1735. Mathieu Palier est le fils de Joseph et Jeanne



Lucien Borne, maire de Québec (1939–1953).
Source : Wikipédia

1. RACINE, Denis. « Origines des familles Borne et Labeaume dans la région Rhône-Alpes (France) », *L'Ancêtre*, vol. 38, n^o 299, été 2012, p. 247–250.



Partie du château de
La Brosse.
Photo prise par l'auteur.

Thezard, tandis que les parents de Marie Defour se nomment Jean et Marie Grange.

André Borne est né le 27 mars 1731 à Saint-Sauveur-en-Rue (Loire), fils de Pierre et Catherine Liougier, mariés le 13 novembre 1721 à Tence. Dès 1724, le couple s'installe à Saint-Sauveur-en-Rue où ils auront neuf de leurs dix enfants :

- 1 **Catherine**, née le 28 décembre 1722 à Tence ;
- 2 **Catherine**, née le 30 juillet 1724 ;
- 3 **Marie**, née le 11 octobre 1725 ;
- 4 **Barthélémy**, né le 24 mai 1729, et décédé le 28 avril 1730 à Saint-Sauveur-en-Rue ;
- 5 **André**, déjà cité ;
- 6 **Louis**, né le 30 septembre 1733 ; il épouse Catherine Besson le 24 avril 1759 à Montregard, en Haute-Loire ; il décède le 18 octobre 1790 au même endroit ;
- 7 **Pierre**, né le 30 mai 1736 ;
- 8 **Élisabeth**, née le 30 mars 1739, et décédée le 3 mai 1740 à Saint-Sauveur-en-Rue ;
- 9 **Marie-Anne**, née le 31 mars 1741 ; et
- 10 **Marie**, née le 20 février 1745.

Du couple Catherine Besson et Louis Borne sont nés au moins cinq enfants :

- 1 **Jean-Louis**, né le 4 mai 1762 à Montregard ; il épouse Marie Fauriat le 4 février 1794 à Montregard ;
- 2 **Jean-Baptiste**, né le 3 août 1764 à Montregard ; il épouse Magdeleine Peyrard le 8 octobre 1793 à Montregard ; il décède le 4 février 1825 à Marlihes. Le couple aura deux enfants :

- i) **Jean-Pierre** épouse Anne Faverjon en 1830. Le couple aura trois enfants :
 - a) **Jean-Pierre** épouse Marie-Marguerite Françoise Peyrache en 1856 ;
 - b) **Jean** épouse Mariette Giraudet en 1863. Le couple aura quatre enfants :
 - i) **Sophie** épouse Jean Ferréol en 1885 ;
 - ii) **Jean-Marie** épouse Marie Marguerite Rose Bruyere en 1892 ;
 - iii) **Rosalie** épouse Jean-Marie Escofier en 1892 ; et
 - iv) **Marie-Sophie** épouse Marie Joseph Xavier Myon en 1892.
 - c) **Jean-Pierre** épouse Sophie Largeron en 1875.
 - ii) **Catherine** épouse Benoît Moine en premières noces en 1823, et Jacques Bonnevalle en secondes noces en 1829.
- 3 **Jeanne-Marie**, née le 6 janvier 1767 à Montregard ; elle épouse Jean Sabot le 3 février 1790 à Montregard ; elle décède le 15 novembre 1818 au même endroit ;
 - 4 **Marie**, née le 14 septembre 1776 à Montregard ; elle épouse Jean-Baptiste Combier le 26 janvier 1794 à Montregard ; elle décède le 17 mai 1809 à Tence. Elle aura eu un enfant :
 - i) **Marie**, née le 15 juillet 1802 à Tence ; elle épouse Pierre Valla le 11 février 1829 à Tence ; elle décède à Tence le 13 décembre 1841. Sa descendance se poursuit jusqu'à nos jours.
 - 5 **Jeanne** épouse Pierre Rouby le 7 mars 1803 à Montregard.

Catherine Liougier, la mère d'André Borne, née en 1700, est la fille de Jean (fils de Laurent et Jeanne Abrial) et Catherine Louys (fille de François et Marguerite Monteyrimard) qui se sont épousés à Tence le 23 janvier 1679. Sont aussi issus de cette union :

- 1 **Jeanne**, née en 1684, épouse Jean Monteyrimard le 24 septembre 1715 à Tence ;
- 2 **Marie**, née le 19 novembre 1687, épouse Antoine Valla le 25 août 1710 ;
- 3 **François**, né le 7 novembre 1690 ; et
- 4 **Agnès**, née le 3 août 1694.

Le père d'André Borne, Pierre, n'avait eu aucun enfant d'un premier mariage avec Marie Fraisse, célébré le 5 juin 1715. Il est né le 29 novembre 1684, fils de Pierre, décédé avant 1715, et Marie Ferrapie, décédée le 6 mai 1698 à l'âge de 40 ans. Pierre Borne et Marie Ferrapie se sont mariés vers 1681 dans une autre paroisse. Ils ont eu trois enfants :

- 1 **Élisabeth**, née le 1^{er} mai 1682 ;
- 3 **Pierre**, déjà cité ; et
- 3 **Anne**, née le 13 juin 1687 ; elle épousera Claude Vachon le 1^{er} février 1729.

Comme nous ignorons le lieu et la date de mariage de Pierre Borne et de Marie Ferrapie, il nous est difficile de remonter plus loin, d'autant que le registre de mariages de la paroisse

de Tence débute en 1672. D'autres familles Borne habitaient à la même époque le hameau de La Brosse, à Tence, et y ont laissé aussi une descendance : Charles Borne, époux d'Espérance Ferraton, et probablement son frère, Pierre Borne, maître maçon, époux de Françoise Ferraton, ainsi qu'André Borne, époux de Marie Bonnefoy.

Tence est une commune qui compte aujourd'hui 3264 habitants et mise beaucoup sur sa vocation de station touristique. Elle est traversée par la rivière Lignon. Un des chemins de Compostelle y passe. En 1793, 4872 personnes y habitaient. Au XI^e siècle, les Bénédictins établissent un prieuré sur l'emplacement de l'hôtel de ville actuel et deviennent coseigneurs du lieu avec l'évêque du Puy. Ils édifient des remparts, qui seront détruits au XVII^e siècle, avec deux portes d'accès, les portes du Sud et Saint-Antoine. Au XVI^e siècle, il y avait de vives tensions entre les catholiques et les huguenots qui habitaient dans la partie supérieure du cours du Lignon. De fait, la ville de Tence tombe aux mains des Réformés en 1574, mais est rapidement reprise par leurs adversaires en 1577, grâce notamment à l'aide des pères jésuites qui s'installent à demeure dans le Prieuré. La présence d'hommes d'Église entraîne la création de grandes propriétés et de nombreux châteaux, dont ceux de Joux, de La Brosse et du Besset.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : paracine@videotron.ca

Témoignage de M. Rodrigue Lemire, migré à Saint-Bruno de Guigues, Témiscamingue

St-Bruno de Guigues, 12 janvier 1910

Monsieur,

Je suis heureux de vous dire que je suis satisfait de ma situation. Je suis né dans le comté de Montcalm ; je suis venu au Témiscamingue en 1898 ; j'avais en main \$550.00. J'ai pris un lot boisé, et aujourd'hui j'ai 60 acres de terre en culture et des bâtisses qui portent une assurance de \$1,500.00. Je ne céderais pas pour \$4,000.00 ce que je possède maintenant. Nous avons un magnifique marché pour écouler nos produits. Ainsi le foin se vend \$15.00 la tonne, dans la grange, l'avoine, 0,60 centins le minot — les pommes de terre, au-dessus de \$1.00 la poche — le bœuf, \$18.00 les cent livres — le lard, \$14.00 les cent livres — le beurre, 0,30 centins la livre — les œufs, 0,30 centins la douzaine.

Maintenant voici le résultat de ma récolte l'année dernière (1909). J'ai récolté 33 tonnes de foin ; j'ai semé 6 arpents en pommes de terre, j'en ai récolté 800 poches. 15 minois d'avoine ont rapporté 260 minots, 1 minot d'orge ont rapporté 87 minots, 6 minots de sarrasin ont rapporté 90 minots, 3 minots de pois ont rapporté 30 minots. J'ai semé 2 arpents en mil japonais, ce qui m'a donné 600 bottes de foin. J'ai laissé 10 arpents en pâturage. J'ai 2 chevaux, 7 vaches à lait, 3 génisses, 6 porcs.

Signé : RODRIGUE LEMIRE.

CARON, Ivanhoë, abbé missionnaire colonisateur pour le Témiscamingue. *La région du Témiscamingue*, Société de Colonisation de Montréal, Montréal, 1910, p. 6-7.

Errata

Dans l'article *Delamarre-Lamarre, discussion sur le patronyme du premier arrivant*, publié dans la revue *L'Ancêtre*, vol. 43, n° 317, p. 100, à la dernière ligne de la colonne de droite, il est écrit : *remplacera, en 1661, Louis Bolduc*. Il aurait fallu lire : *remplacera, en 1681, Louis Bolduc*.

La version numérique de la revue a été corrigée et mise en ligne sur le site Web de la Société.

Dans l'article intitulé *Descendance de René Houray dit Grandmont et de Denise Damané (Desmani), Fille du roi à Champlain, 350 ans sur la même terre (1665–2015)*, paru dans *L'Ancêtre*, n° 315, vol. 42, été 2016, p. 269–273, on mentionne le nom de Joseph, fils de Jean Houray dit Grandmont et Marie-Renée Lefebvre. Ce Joseph est à l'origine d'une seconde lignée de Houray (Houré). À la page 273, deuxième génération du tableau *Généalogie de René Houray*, on indique la date de naissance de Joseph comme étant le 10 décembre 1729. Ce Joseph est décédé le 18 du même mois. Le 14 janvier 1732, un autre enfant de la même famille, Pierre, selon l'acte, est né et a été baptisé. Pierre Grandmont aurait toujours utilisé, par la suite, le prénom Joseph, tel que l'indique la fiche n° 16321 du *PRDH*.

Les gestionnaires du *PRDH* ont retenu le prénom Joseph, plutôt que Pierre, en se basant sur l'âge qui lui est donné dans son acte de sépulture (70 ans en 1798), il leur est apparu vraisemblable que ce soit l'enfant baptisé Pierre (le prénom de son parrain) qui a porté le prénom de Joseph, remplaçant en quelque sorte son frère décédé rapidement. C'était une pratique relativement fréquente à l'époque.

Notons également que la date de son mariage aurait dû se lire 15 mai 1759, et non le 5.

La version numérique de la revue a été corrigée et mise en ligne sur le site Web de la Société.

La rédaction

À TOUS LES AUTEURS ET AUTEURES

PROTOCOLE TYPOGRAPHIQUE ET AIDE-MÉMOIRE

Le comité de *L'Ancêtre* s'est doté de deux ouvrages de référence afin de faciliter la rédaction et la révision de textes publiés dans la revue.

Le premier, le *Protocole typographique*, permet d'harmoniser la présentation des références bibliographiques ainsi que des notes en bas de page dans la revue *L'Ancêtre*. Ce protocole est simple et facile d'utilisation. On y retrouve, entre autres, plusieurs exemples concrets facilitant son application. Largement inspiré des règles suggérées dans *Le français au bureau*, 7^e édition, il en constitue une version simplifiée et adaptée. Le comité invite les auteurs à :

- indiquer leurs références complètes soit dans une bibliographie à la fin de leur texte, soit dans des notes en bas de page ;
- présenter ces références selon un seul modèle, soit celui utilisé pour la présentation d'une bibliographie selon la méthode traditionnelle, méthode illustrée dans *Le français au bureau*.

Les références bibliographiques sont essentielles pour souligner les idées ou les passages empruntés à un auteur, pour indiquer les sources à la base d'un travail de recherche, et pour permettre aux lectrices et aux lecteurs qui le désirent de retrouver ces passages ou ces sources. C'est aussi une pratique incontournable pour le respect des droits d'auteur.

Le second, l'*Aide-mémoire*, présente, par ordre alphabétique, une liste de mots ou d'expressions à corriger qui reviennent fréquemment dans les textes qui nous sont soumis. Cet aide-mémoire est court et facile d'utilisation et comporte un bref volet sur la toponymie.

Nous invitons **tous les auteurs et auteures** à consulter et utiliser ces deux ouvrages de référence lors de la rédaction de leur texte afin de faciliter le travail de révision effectué par l'équipe de *L'Ancêtre*.

Vous pouvez télécharger ces deux documents à l'adresse : www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier



L'énigme « Saint-Lubin de Fresquiennes » élucidée

Jacques Langelier (5271)

Natif de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Jacques Langelier a résidé à Lévis dès son jeune âge. Ses ancêtres, des Langelier de la Côte-du-Sud, se sont établis dans la région de Kamouraska, plus précisément à Saint-Pascal de Kamouraska, dès le début du XIX^e siècle. Infirmier de formation, il est titulaire d'un diplôme de deuxième cycle en sciences infirmières de l'Université Laval. Il est retraité depuis 2003. La généalogie l'intéresse depuis le secondaire. Il s'efforce d'approfondir les différents aspects du vécu des aïeux. Une histoire des Langelier est en rédaction ; couvrant deux continents, elle sera dédiée aux descendants.

Résumé

L'auteur émet l'hypothèse que Saint-Lubin de Fresquiennes ne désigne pas une paroisse, mais fait plutôt référence à l'église Notre-Dame de Fresquiennes. La très forte dévotion de la population envers saint Lubin a été à la hauteur des misères du peuple de Normandie, dans le dernier tiers du XVI^e siècle et au début du XVII^e.

Le 12 novembre 1665, Sébastien Langelier et Marie de Beauregard se marient en la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. L'officiant est Henri de Bernières, prêtre et curé de la paroisse. Au registre, il est écrit que Sébastien est le fils de Michel L'Angelier et Catherine Bidaut de la paroisse de *S^t Lubin de fresquienne au pays de Caux diocèse de Roüen*.

Depuis des dizaines d'années, des généalogistes concernés par cet ancêtre tentent de préciser où se trouve précisément Saint-Lubin de Fresquiennes. La localisation de Fresquiennes, en Seine-Maritime, ne fait aucun doute, mais celle de Saint-Lubin de Fresquiennes pose problème. Généralement, un lieu de provenance dans un acte de mariage réfère à un lieu, comme une commune, une rue, un bourg, etc. Mais ici, cette appellation est introuvable.

Précisons qu'il existe, à proximité de Fresquiennes, divers lieux nommés Lubin :

- chemin du Val Lubin, sur la route de Barentin (D 504) vers le hameau de la Cour Souveraine ;
- Vallée Lubin, entre Fresquiennes et Pissy-Pôville ;
- chemin La Vallée Lubin qui se prend à partir du chemin du Bagot.

Il faut aussi retenir que l'acte de mariage de l'ancêtre précise bien Saint-Lubin de Fresquiennes. J'ai d'abord cru qu'il s'agissait là d'un nom de village ou d'une église, car c'est ce qui est observable ailleurs en France, notamment en Normandie.

Depuis nombre d'années, j'ai tenté de trouver ce lieu. Tenant compte des hypothèses des autres chercheurs, j'ai poursuivi mes lectures sur le nord de la France, et principalement la Normandie, dans le cadre de la préparation d'un document que je devrais publier d'ici la fin de l'année en cours. Ce document

portera sur une histoire des Langelier depuis les années 1400 jusqu'à ce jour.

La découverte de tout ce que ces sociétés du nord de la France ont dû vivre sur plusieurs siècles m'a amené à penser qu'il fallait aborder différemment le lieu-dit Saint-Lubin de Fresquiennes. J'ai ainsi réalisé que nous faisons face à un véritable cas de vénération et de dévotion religieuse. Il existe un endroit où Saint-Lubin de Fresquiennes prend tout son sens, et c'est à l'intérieur même de l'église Notre-Dame de Fresquiennes. La confirmation que la statue, grandeur nature, de saint Lubin est présente dans cette église renforce mon hypothèse voulant que l'appellation Saint-Lubin de Fresquiennes fût imprégnée d'un sens religieux certain.

Une vidéo, un temps disponible sur Internet, relate l'inauguration vécue dans cette église le 15 juin 2012. Il s'agissait d'une visite publique faisant suite à des travaux de restauration. La vidéo permet d'observer trois statues dont une personne en tenue semblable à celle d'un évêque, et un homme, au torse nu, une flèche à la poitrine, la main droite portée vers la tête et la main gauche portée au niveau du thorax vers le cœur.

La consultation du site www.culture.gouv.fr permet de constater que la statue représentant un évêque est bien celle de saint Lubin et que l'homme au torse nu est celle de saint Sébastien.

Pourquoi cette dévotion envers saint Lubin ? Pourquoi le reconnaître en tant que patron de communes et d'églises ? Saint Lubin, décédé en 557, est décrit comme très proche des fidèles, très charitable ; il a accompli prodiges et miracles. Il est reconnu aussi comme guérisseur. De nombreux lieux de culte ont porté son nom ; dans plusieurs cathédrales et églises, il est représenté dans des verrières, vitraux, statues et monuments.

Quelques exemples permettent de montrer où saint Lubin fut vénéré comme patron de paroisses et d'églises : au départ, il a été patron de Chartres, ayant été évêque de cette cathédrale ; puis l'ont honoré : Ille-et-Vilaine, Eure-et-Loir, Côtes-d'Armor, Manche, et Seine-Maritime comme patron de Rouvray et second patron de cette église paroissiale, après Notre-Dame. Nommons aussi Berville, à proximité de Fresquiennes, l'église Notre-Dame de Louviers en Eure, Saint-Lubin des Joncherets et Mare Saint-Lubin à Louviers.

Pendant de longues périodes, les populations n'ont eu, pour leur salut, que la possibilité de se vouer à des saints. Cette vénération était fort généralisée sur le territoire ; une citation va nous aider à en saisir l'importance et la motivation :

La fête patronale Saint-Lubin a lieu le premier dimanche de septembre. Au départ, fêté le jour de sa mort, il est le second patron de Berville-sur-Seine (le premier étant la Vierge, l'église du village étant placée sous son invocation) et l'un des nombreux saints guérisseurs de Normandie. Saint-Lubin fut invoqué à Berville durant des siècles afin de redonner force et santé auprès des jeunes enfants en souvenirs des guérisons qu'il a accomplies. Une tradition de pèlerinage, pour la Saint-Lubin, fut même attestée avant la Révolution française¹.

Cette situation propose que la population de la région de Fresquiennes n'a pas réagi différemment et qu'elle a invoqué saint Lubin ; pourtant, l'église ne nous est pas parvenue avec l'appellation au nom du saint patron. L'ancêtre Sébastien Langelier, en nommant ainsi son lieu de provenance, a exprimé l'importance que saint Lubin avait dans sa commune et l'appellation que la population accordait à cette église. La statue de saint Lubin a été introduite dans l'église au XVIII^e siècle. Il s'agit d'une date ultérieure au passage de l'ancêtre dans la commune. Ceci est conforme au fait que la reconnaissance d'un saint par une statue survient après le fait. Ce sera aussi le cas pour saint Sébastien.

Henri de Bernières, qui a béni le mariage de Sébastien Langelier, est natif de Caen, et il y a vécu. Les lectures présentent un individu consciencieux montrant une rigueur intellectuelle. Il connaissait fort bien les contextes religieux, économiques, sociaux et environnementaux de l'époque. Il faut penser qu'Henri de Bernières savait ce qu'il écrivait et qu'il devait être à l'aise d'écrire *Saint-Lubin de Fresquienne* (sic). Cette situation montre la lucidité et la franchise de l'ancêtre Sébastien Langelier.

Le prénom de l'ancêtre est Sébastien, un prénom reçu au baptême. Peut-il y avoir un lien avec les invocations et la vénération envers saint Sébastien à cette époque ? Ce même saint Sébastien dont la statue se retrouvera ultérieurement dans l'église ? Saint Sébastien est né à Narbonne en Gaule. Il était le patron des archers, des fantassins et des policiers. Il était invoqué pour lutter contre la peste et les épidémies. Après



Église de Fresquiennes.

Source : Le site Web de la mairie de Fresquiennes maintenant fermé.

l'apparition de la peste noire, il comptait parmi les saints les plus invoqués. En France, ses statues sont fréquentes. Déjà, à la fin du XV^e siècle, dans un contexte d'épidémies, des pèlerinages sont pratiqués en plusieurs lieux.

Ignoré pendant 1000 ans, on a fait appel à lui quand la peste est apparue ; c'est ce qui explique sa présence dans nos églises².

Les invocations envers saint Sébastien sont un reflet de la rigueur des épidémies sur les populations. Quoique moins intense au XVII^e siècle, la peste s'est manifestée jusque vers les années 1660. Et c'est après le fait qu'une statue fut mise en place, au siècle suivant, dans l'église de Fresquiennes.

Les prières à saint Sébastien et à saint Lubin mettent en lumière à quel point les populations étaient démunies. Et, quand l'ancêtre Sébastien déclare qu'il vient de Saint-Lubin de Fresquiennes non seulement dit-il vrai, mais il nous transmet des réalités socioculturelles et religieuses de son époque.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à :

langelierjacques@videotron.ca

1. fr.wikipedia.org/wiki/Berville-sur-Seine.

2. <http://ouest-France.fr/normandie/saint-sebastien/lachappelle-haute-grue>.



Joseph Goupil (1756 – 1830), navigateur de Québec et de Shippagan

Jean Dubé (4571)

Détenteur d'un doctorat en biochimie, l'auteur a été professeur et chercheur à la Faculté de médecine de l'Université Laval de 1971 à 1998. Après sa retraite, il s'est d'abord intéressé à sa généalogie familiale. Depuis quelques années, il concentre ses recherches sur les Goupil d'Amérique dont il a publié en 2006, dans *L'Ancêtre*, un article sur l'ancêtre Antoine Goupil.

Résumé

Joseph Goupil a amorcé sa carrière de capitaine de bateau dans sa jeunesse au port de Québec et l'a poursuivie au port de Shippagan au Nouveau-Brunswick en 1810. Ce changement de port a coïncidé avec son mariage avec une Acadienne du nom de Barbe Poulin. J'estime à environ 300 le nombre de leurs descendants qui portent le nom de Goupil. Plusieurs d'entre eux exercent encore un métier en relation avec la mer.

Introduction

Lors de la préparation d'un dictionnaire des Goupil d'Amérique, je me suis rendu compte qu'un nombre important de personnes portant le nom Goupil s'étaient mariées à Shippagan et dans les paroisses environnantes. Il est vite apparu que celui qui était à l'origine de cette population du Nouveau-Brunswick était Joseph Goupil, un petit-fils de l'ancêtre Antoine Goupil dont j'ai décrit les faits et gestes dans un article précédent¹. Nos connaissances à ce jour sur ce Joseph Goupil étaient très rudimentaires.

Enfance de Joseph Goupil à Québec

Jean Joseph Goupil est né à Québec le 28 novembre 1756 du mariage d'André Goupil et de Madeleine Grandmaison (dit Thériault et dit Guy) et a été baptisé à l'église Notre-Dame-de-Québec le même jour. Dans la vie, il n'a utilisé que le prénom Joseph. Sa famille habitait sur la rue du Sault-au-Matelot, dans la Basse-Ville de Québec. Joseph était le dernier-né d'une famille de treize enfants. Malheureusement, sept d'entre eux sont décédés en bas âge. Seuls semblent avoir survécu : Louise-Madeleine, André-Charles, Marie-Anne, Marie-Josèphe, François-Marie et Joseph. De ses sœurs, seules Louise-Madeleine et Marie-Anne se sont mariées, et cela quelques années après la naissance de Joseph. De ses frères, on sait seulement que François est décédé à Saint-Denis-sur-Richelieu le 9 novembre 1796

à l'âge de 74 ans. André Goupil, le père de Joseph, a été inhumé à Sainte-Foy le 7 décembre 1781. Deux ans après la mort de son époux, Madeleine Grandmaison a fait don de ses meubles à ses fils Joseph et François² qui étaient tous deux célibataires. Elle décédera en 1784. Quelle était la profession de Joseph Goupil? On est en droit de penser qu'il a été marin dès son jeune âge. Il suivait en cela l'exemple de son père³.

Deux mariages de Joseph Goupil à Québec

Alors qu'il approche de l'âge de 30 ans, Joseph Goupil se décide à faire le grand saut. Sa promise se nomme Josephpte Bois, fille de défunt Étienne et Marguerite Dorion. Un peu plus d'une semaine avant le mariage, soit le 20 août 1786, les futurs époux avaient fait rédiger un contrat de mariage devant le notaire Pierre-Louis Deschenaux⁴. Joseph se dit navigateur et, parmi les amis qui l'accompagnent chez le notaire, on remarque, entre autres, son cousin Jean-Baptiste Boucher, capitaine de vaisseau au service de Sa Majesté, et son ami Jean Lebrun, navigateur. Le contrat de mariage stipule que le régime matrimonial sera celui de la communauté de biens meubles et immeubles. Le futur époux doue sa future de la somme de 3000 livres de 20 sols. Les autres clauses du contrat sont similaires à celles que l'on retrouve habituellement. Le mariage lui-même est célébré le 29 août 1786 à l'église Notre-Dame-de-Québec⁵. Le registre paroissial montre qu'aucun des deux époux ne savait signer son

1. DUBÉ, Jean. « Les ancêtres des Goupil d'Amérique : Antoine Goupil dit Laviolette et Marie-Jeanne Gaboury », *L'Ancêtre*, vol. 32, n° 273, hiver 2006, p. III-123.
2. BAnQ Québec. Minutier de F. D. Rousseau, le 10 octobre 1783, donation par Marie-Madeleine Guy à Joseph et François Goupil.
3. DUBÉ, Jean. *Op. cit.*
4. BAnQ Québec. Minutier de Pierre-Louis Deschenaux, le 20 août 1786, contrat de mariage de Joseph Coupy (*sic*) et Josephpte Bois.
5. *FamilySearch*, Intellectual Reserve, Inc., ©2015, <https://familysearch.org/>.

nom. Un seul fils est né de ce mariage soit Joseph-Antoine, le 18 mai 1790. Les suites de l'accouchement avaient dû être difficiles parce que Joseph Bois est décédée 40 jours plus tard, le 28 juin 1790. Elle n'avait que 27 ans. Une demande de tutelle a été déposée à la Cour supérieure du district judiciaire de Québec pour l'enfant mineur. C'est ainsi que Joseph Goupil a été déclaré tuteur et Antoine Parent subrogé-tuteur dans un acte daté du 7 août 1790⁶. Ce jugement a eu peu d'effets, puisque le jeune Joseph Antoine Goupil est décédé le 2 septembre 1790.

Joseph Goupil a connu quelques saisons de navigation avant de se remarier. Puis, le 7 janvier 1793, il se présente avec sa future épouse, Thérèse Côté, devant le notaire Charles Voyer, de Québec, pour l'élaboration de leur contrat de mariage⁷. Ce contrat est en tout point semblable à celui de 1786 conclu avec Joseph Bois. Cette fois-ci, la dot est de 1000 livres en argent anglais. Pour loger sa future famille, Joseph Goupil fait l'acquisition d'une maison dans le quartier Saint-Roch de Québec. Le contrat est passé devant le notaire Roger Lelièvre le 10 avril 1797⁸. Le vendeur est François Gauvreau et le prix de vente est de 1000 livres de 20 sols que l'acheteur paye comptant. Il s'agissait d'un emplacement de 50 pieds de front sur 60 de profondeur, borné à la rue Saint-Vallier. Il y avait sur ce terrain une maison construite en bois de pièces sur pièces. Le recensement de la ville de Québec en 1798 nous apprend que cette maison porte l'adresse municipale 16 de la rue Saint-Vallier⁹. C'est probablement dans cette maison que sont nés les huit enfants de Joseph et Thérèse :

- 1 **Joseph**, né le 30 octobre 1793, décède le 23 juillet 1794 à l'âge de 9 mois;
- 2 **Marie-Clément**, née le 9 août 1795, décède le 22 octobre suivant à l'âge de 2 mois et demi;
- 3 **Joseph**, né le 1^{er} octobre 1796, décède le 4 octobre à l'âge de 3 jours;
- 4 **Ignace** est né le 5 octobre 1797;
- 5 **Thérèse** est née le 2 février 1799;
- 6 **Apolline**, née le 14 juillet 1800, décède le 22 juillet à l'âge de 6 jours;
- 7 **Marie-Madeleine**, née le 27 mars 1802, décède le 4 octobre suivant à l'âge de 6 mois;
- 8 **Joseph**, frère jumeau de la précédente, décède le 4 octobre 1802 à L'Ancienne-Lorette à l'âge de 6 mois.

La naissance des jumeaux Marie-Madeleine et Joseph a été suivie, deux mois plus tard, du décès de leur mère, Thérèse Côté, le 2 juin 1802 à l'âge de 30 ans. La nomination d'un tuteur et d'un subrogé-tuteur pour les deux enfants mineurs, Ignace (9 ans) et Thérèse (7 ans), ne survient que le 19 mars 1807¹⁰. Joseph Goupil est nommé tuteur et Joachim Côté, frère de Thérèse, subrogé-tuteur. Durant cette période difficile pour lui, Joseph Goupil oublie de payer sa cotisation à la Ville de Québec pour sa maison de la rue Saint-Vallier. Le 11 novembre 1807, il est rappelé à l'ordre à ce sujet par Roger Lelièvre, trésorier des chemins de la Ville de Québec¹¹. Des deux mariages de Joseph Goupil à Québec ne survivaient donc que deux enfants, Ignace et Thérèse.

On n'a que peu de renseignements sur Ignace Goupil, sinon qu'il a suivi son père lorsque ce dernier déménage à Shippagan en 1810. Plusieurs années plus tard, il accompagne son demi-frère Joseph, fils de Joseph et Barbe Poulin, dans une expédition de pêche sur la goélette *Jane*, un navire de 32 tonneaux propriété de John Doran (voir plus bas). On sait aussi, par le recensement de 1871 à Shippagan¹², qu'il demeure près de son demi-frère, qu'il est marié à une personne ayant pour prénom Briget et qu'il vit avec ses beaux-fils, David et Joseph Thompson. En effet, Briget, baptisée sous le nom Brigitte Mazerolle, est la mère de David et Joseph Thompson. Elle était veuve de Martin Thompson qu'elle avait épousé en 1819 et avec lequel elle avait eu six enfants, dont le dernier est né en 1841. La date du mariage d'Ignace et de Brigitte est inconnue. Un peu moins d'un an avant sa mort, Ignace a eu quelques différends avec Joseph et David Thompson qui lui ont signifié par un jugement de la Cour de Bathurst, le 31 août 1875, qu'il devait payer 2 \$ pour chambre et pension dont il avait joui durant sa vie. Ignace est décédé à Shippagan le 3 mai 1876. Dans le registre paroissial, on le dit âgé de 80 ans et époux de Brigitte Mazerolle¹³. En fait, il avait 78 ans. Brigitte avait 10 ans de moins que son époux.

Quant à Thérèse Goupil, sœur d'Ignace, elle n'a pas suivi son père à Shippagan. Elle résidait à Sainte-Geneviève-de-Batiscan quand elle a pris pour époux Joseph Trudel, le 14 novembre 1820. C'est dans cette même paroisse que sont nés la plupart des sept enfants du couple. Ces derniers se sont mariés à Saint-Stanislas de Champlain. Thérèse Goupil est décédée dans ce même village le 15 mai 1873. Elle avait 74 ans.

6. Cour supérieure de Québec en date du 7 août 1790 : acte de tutelle du mineur de Joseph Goupil et de Joseph Bois.
7. BAnQ Québec. Minutier de Charles Voyer, le 7 janvier 1793, contrat de mariage entre Joseph Goupil et Thérèse Côté.
8. BAnQ Québec. Minutier de Roger Lelièvre, le 10 avril 1797, contrat de vente de François Gauvreau à Joseph Goupille (*sic*).
9. BAnQ Québec. Recensement de 1798 de la ville de Québec.
10. BAnQ Québec. Cour supérieure de Québec, le 19 mars 1807, acte de tutelle pour les enfants mineurs de Joseph Goupil. PISTARD, cote CC301,S1,D9714.
11. BAnQ Québec. Sommaton à Joseph Goupil pour payer sa cotisation pour sa maison de la rue Saint-Vallier. Collection Thémis-2. Cour des sessions de la paix de Québec en date du 11 novembre 1807 portant le numéro 3303.
12. Recensement du Canada 1871. Ignace Goupie (*sic*). Nouveau-Brunswick. Shippagan.
13. Registre paroissial de Shippagan, 5 mai 1876, décès d'Ignace Goupil.

Joseph Goupil, navigateur basé à Québec

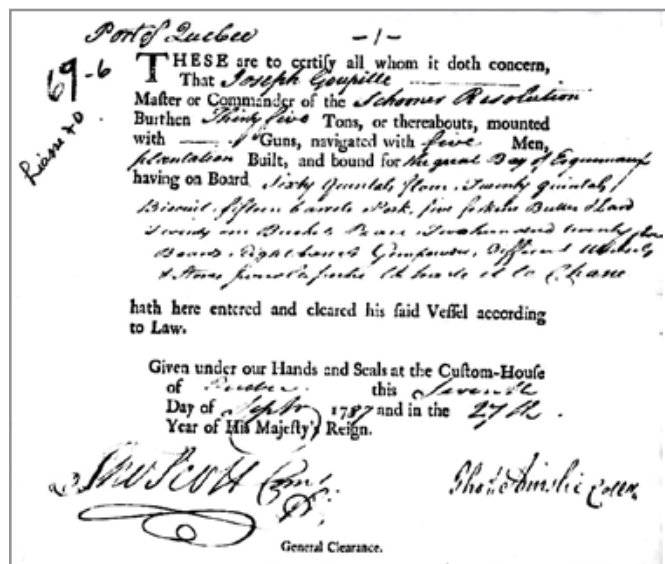
De tous les voyages du capitaine Goupil, seuls les détails de quelques-uns ont été conservés dans les archives. Le premier de ceux-là est relié au procès concernant les pêcheries à la baie des Esquimaux au-delà du détroit de Belle-Isle, opposant Georges Plante à Pierre Marcoux¹⁴. Pour résumer l'objet du litige, disons que Plante accusait Marcoux d'avoir distribué de l'alcool aux *Sauvages* sur la côte du Labrador, de s'être établi dans un pays *Sauvage* sans licence et d'avoir livré des marchandises et provisions au Labrador sans licence. La participation de Joseph Goupil à toute cette histoire a été de convoier, avec la goélette *Resolution* dont il était le capitaine, une cargaison de marchandises diverses incluant de la farine, des biscuits, du porc, du beurre, des planches et des agrès de chasse et pêche. Lors de ce voyage au Labrador, Joseph Goupil devait aussi apporter au sieur Marcoux le permis de traite avec les Esquimaux et les Montagnais. Ce dernier était déjà rendu et installé au Labrador depuis l'automne 1786. La licence n'étant pas prête, Goupil a dû se résigner à partir de Québec seulement le 7 septembre 1787. Il avait en effet obtenu du bureau

des Douanes de Québec la permission de quitter le port de Québec à cette date.

La baie des Esquimaux, qui portait aussi les noms de baie Saint-Louis et baie Katchatchoux, était située au 55^e degré de latitude nord sur la côte du Labrador. La goélette du capitaine Goupil jaugeait 35 tonneaux et avait été construite en 1785 dans un chantier naval de la Baie-des-Chaleurs, en Gaspésie¹⁵. Elle avait un équipage de cinq hommes. Arrivé à la baie de Katchatchoux le 31 octobre 1787, Joseph Goupil y trouve monsieur Marcoux avec douze autres personnes, incluant un Montagnais et la sœur de Marcoux, dont le capitaine Goupil avait déjà sauvé la vie. Comme la saison de navigation était trop avancée, la goélette ne pouvait revenir à Québec et toutes ces personnes ont dû hiverner à 40 lieues dans la baie des Esquimaux durant l'hiver 1787–1788. La goélette revient à Québec au printemps de 1788. Quant au procès entre Georges Plante et Pierre Marcoux, on ne connaît pas l'issue de cette affaire. Apparemment, Marcoux a continué de faire la traite des fourrures au Labrador, mais sans obtenir le succès financier qu'il espérait.

Quelques bribes d'informations sur d'autres voyages du capitaine Goupil sont parues dans la *Gazette de Québec*:

- 30 septembre 1798 : capitaine de la goélette *Liberty*, arrivé du Labrador après un passage de 15 jours, cargaison pour Lymburner and Crawford¹⁶. Cette société se livrait à la chasse du phoque et à la pêche du saumon au Labrador.
- 8 juillet 1799 : capitaine de la goélette *Marie-Anne* venant de Halifax en 32 jours avec du *left*¹⁷.
- 12 octobre 1799 : capitaine de la goélette *Mary Ann*, il a sauvé la cargaison de potasse que transportait le brigantin *Lucy* échoué le 11 septembre sur la côte de Terre-Neuve¹⁸.
- 7 mai 1801 : capitaine de la goélette *Mary Ann*, arrivé du Labrador en 7 jours, huile, pour Lymburner and Co.¹⁹.
- 4 juillet 1801 : capitaine de la goélette *Marianne*, se dirige vers St. John's à Terre-Neuve²⁰.
- 8 juillet 1802 : capitaine de la goélette *President Martin*, arrivé de St. John's de Terre-Neuve²¹.



Autorisation pour le commandant Joseph Goupille de quitter le port de Québec à bord du schooner *Resolution* et de se diriger vers la grande baie des Esquimaux avec son équipage et sa cargaison.

Source : BANQ Québec. Pistard, cote TL5, D70069.

14. BANQ Québec. Dossier de la Cour des sessions de la Paix : Georges Plante contre Pierre Marcoux. Pistard, cote TL5, D70069. On peut retrouver aussi le même dossier sous une forme imprimée sur le site Internet www.heritage.nf.ca/.

15. Site de David McDougal : Sailing ships built in the Gaspé : www-rocher.perce.org/garrett/History/Sailing.htm.

16. Gazette de Québec, 4 octobre 1798, Rubrique *Port de Québec*.

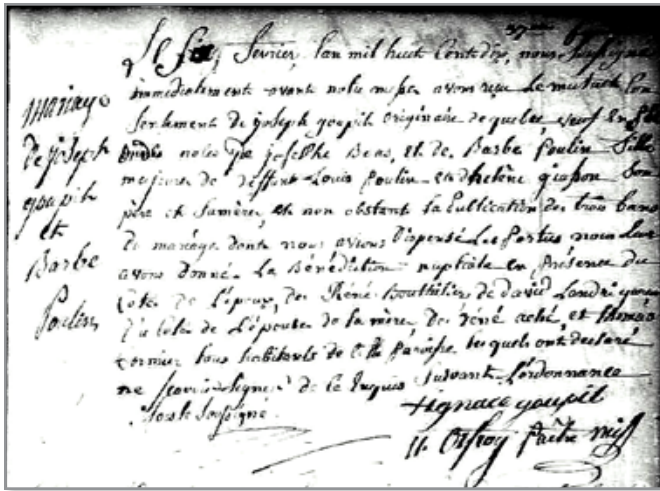
17. *Ibid.*, 11 juillet 1799.

18. *Ibid.*, 17 octobre 1799.

19. *Ibid.*, 14 mai 1801.

20. *Ibid.*, 9 juillet 1801.

21. *Ibid.*, 8 juillet 1802.



Extrait du registre paroissial de Caraquet relatif au mariage de Joseph Goupil et de Barbe Poulin en date du 6 février 1810.

On constate que Joseph Goupil n'était pas propriétaire de bateau, mais qu'il louait plutôt ses services à divers propriétaires pour le transport de marchandises vers les provinces maritimes et le Labrador.

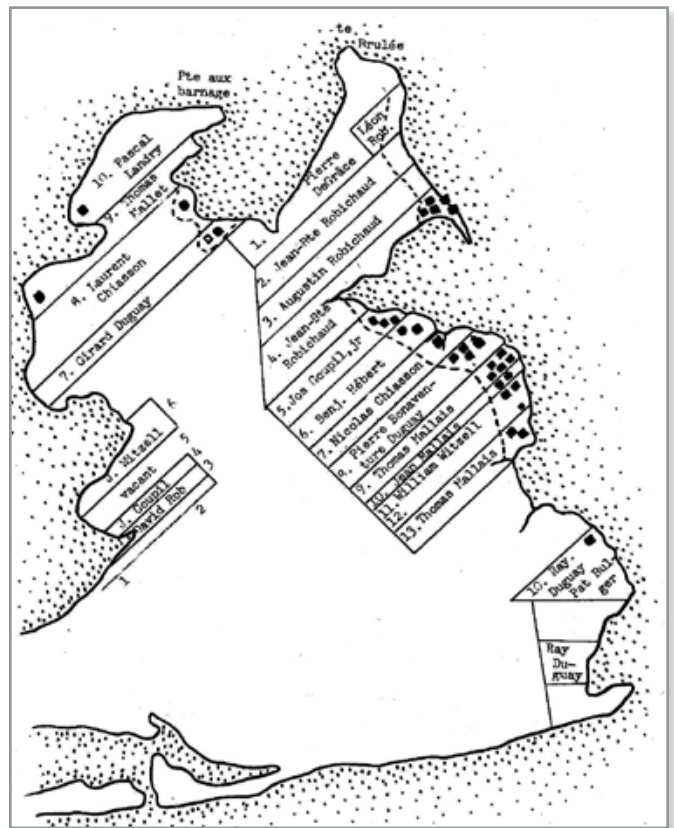
Déménagement à Shippagan et remariage

La vie de Joseph Goupil prend un nouveau tournant le 6 février 1810 quand il se marie à Barbe Poulin à l'église de Caraquet au Nouveau-Brunswick. Joseph Goupil a alors 53 ans et son épouse Barbe Poulin (ou Paulin) environ 21 ans. Barbe est la fille de défunts Louis et Hélène Giasson. On remarque dans le registre paroissial la signature d'Ignace Goupil, ce qui signifie qu'il suivait son père dans ses déplacements. Ce n'est que le 26 septembre 1810 que Joseph a fait appel à son procureur, le notaire Jean Bélanger, et à la Cour du banc du roi pour vendre la maison de Québec par enchères au plus offrant²². La moitié de la recette de la vente devait revenir aux enfants mineurs, Ignace et Thérèse. La vente s'est faite par trois criées, à l'église paroissiale de Québec, de huitaine en huitaine à l'issue du service divin du matin, avec affiches apposées et trois annonces dans la *Gazette de Québec*. Il est dit dans le titre du document que Joseph Goupil est un résident de la paroisse de Saint-Pierre du district de Gaspé. Ce détail semble confirmé par Donat Robichaud qui raconte que M^{me} Prudent Goupil, qui vécut centenaire, disait que Joseph Goupil serait venu de Gaspé en bateau²³. On ne sait ni quand ni combien de temps Joseph Goupil a été citoyen de Gaspé. Dès 1811, à la naissance de sa fille Appoline, le registre paroissial mentionne que son père demeure au *Grand Chipagan*. En déménageant dans

cette région, Joseph Goupil se joignait aux pionniers récemment arrivés dans ce village soit les frères François et Jacquot Duguay, leur beau-frère Jean Malet et Jean-Baptiste Robichaud. On sait exactement où demeurait la famille de Joseph Goupil à Shippagan par les registres du comté datant de 1821 cités par Donat Robichaud²⁴. Il est dit que

Joseph Goupille de Chipagan a acheté de Sarah Munro le lot 5 de 125 acres avec 18 chaînes de front sur la mer entre Jean-Baptiste Haché et les héritiers de Joseph Duguay.

Joseph possède aussi le lot n° 4 du côté sud-ouest. Pour ces deux lots, il doit payer une hypothèque à Sarah Munro. On peut voir la localisation de ces lots sur la carte de l'arpenteur William Harley de 1829, publiée par M^{re} Donat Robichaud dans son livre *Le Grand Chipagan*²⁵. Sur cette carte, il est indiqué que le lot du côté nord-est appartenait à Joseph Goupil père, qui avait alors 72 ans, avait cédé ses terres à son fils.



Carte cadastrale de Shippagan par l'arpenteur William Harley datée du 2 juillet 1829.

Source : ROBICHAUD, Donat. *Le Grand Chipagan : Histoire de Shippagan*, Beresford, Imprimerie Gagné, 1976, p. 34.

22. BAnQ Québec. Cour du banc du roi, 26 septembre 1810. Requête pour autorisation de vendre par licitation un emplacement appartenant en partie aux enfants mineurs de Joseph Goupille (*sic*), navigateur de Saint-Pierre, district de Gaspé, et de feu Thérèse Côté. Pistard, cote CC301,51,Di0365.

23. ROBICHAUD, Donat. *Recherches historiques et généalogiques — Fichiers généalogiques — G*, p. 195–199. www.archives.gnb.ca.

24. *Ibid.*

25. ROBICHAUD, Donat. *Le Grand Chipagan : Histoire de Shippagan*, Beresford, Imprimerie Gagné, 1976, p. 330.

Du mariage de Joseph Goupil et Barbe Poulin sont nés quatre enfants qui ont tous été baptisés à Caraquet, puisque les registres religieux de Shippagan ne commencent qu'en 1824. Ces enfants sont :

- 1 **Appoline** née le 10 mars 1811 et baptisée le 2 juin 1811 ;
- 2 **Marie-Blanche**, jumelle de la précédente, née le 10 mars 1811 et baptisée le 2 juin 1811 ;
- 3 **Joseph** né le 4 octobre 1812 et baptisé le 29 octobre 1812 ;
- 4 **Céleste** née le 19 septembre 1819 et baptisée le 28 septembre 1819, parrain Ignace Goupil et marraine Constance Poulin.

Joseph Goupil, navigateur au Nouveau-Brunswick

L'arrivée de Joseph Goupil père au Nouveau-Brunswick ne signifie pas la fin de sa carrière. Joseph Goupil continue d'exercer le métier de navigateur, comme l'indiquent les registres paroissiaux lors de la naissance de ses enfants. Cependant, aucun renseignement de ses passages en mer n'est parvenu jusqu'à nous. Peut-être s'adonnait-il à la pêche avec son propre bateau et qu'il ne faisait plus de longs voyages commandités par des marchands, comme lorsqu'il habitait à Québec.

La mort de Joseph Goupil père

On ne connaît pas la date de la mort de Joseph Goupil. On sait cependant qu'il était présent au mariage de sa fille Appoline le 22 novembre 1830 à Caraquet. Lors de cet événement, il était à 6 jours de son 74^e anniversaire de naissance. Pour ce qui est de la suite, le site Internet de Généalogie acadienne²⁶ nous dit que Barbe Poulin s'est remariée vers 1830 avec Jean-Baptiste Robichaud. On peut conclure que la mort de Joseph est survenue après le 22 novembre 1830 et que le remariage de Barbe Poulin aurait suivi de peu. Les registres paroissiaux de Shippagan demeurent muets sur ces événements. Quant à Barbe Poulin, on ignore également la date de son décès.

La première génération de Goupil nés au Nouveau-Brunswick

Appoline dit Pauline Goupil, fille aînée de Joseph et Barbe Poulin, a pris pour époux Joseph Duguay, le 22 novembre 1830 à Caraquet. Ce dernier était veuf d'Odile Godin et fils de Joseph et Claire Doiron. Le couple Duguay-Goupil a eu six enfants dont au moins trois se sont mariés et ont eu des enfants. Appoline est décédée vers 1845, sans doute peu après la naissance de son fils Osias. Joseph Duguay s'est remarié avec Léa Parisé vers 1847.

Quant à la sœur jumelle d'Appoline, **Marie-Blanche**, on n'a pas d'autres informations sur elle que celle de sa naissance, ce qui laisse supposer qu'elle serait morte en bas âge.

Le troisième enfant et seul fils de Barbe Poulin a été prénommé **Joseph** comme son père. Joseph Goupil fils a adopté lui aussi le métier de navigateur. Dès l'âge de 18 ans, il est engagé comme capitaine par John Doran. M^{me} Prudent Goupil, épouse du petit-fils de Joseph, confirme ce fait²⁷. M^{gr} Donat Robichaud fait aussi état de deux voyages de Joseph pour John Doran²⁸. Le premier est parti de Miramichi le 19 mai 1830 avec retour à Shippagan le 23 septembre de la même année. Voici la transcription de l'assermentation qui a été faite par le juge de paix James Blackhall :

Joseph Goupille Master and John Doran owner of the Schooner or Vessel called the Jane make oath and say that the said schooner is of the Registered Tonnage of thirty Tons 70-94, and that the said Schooner was on the nineteenth day of May 1830 cleared out at the Custom House in Miramichi in this Province upon a fishing voyage in the Gulph of St Lawrence and that the time of so clearing the said schooner was fully provided of Salt, Stores and Equipments necessary for carrying on the said fishery and that the said deponents did at that time truly declare that it was their intention to prosecute the said voyage with effect and that the said schooner sailed on the voyage on the Nineteenth day of May in the same year and continued to be employed on the said voyage from the said day last mentioned until the Twenty third day of September the next following on which the said schooner arrived at Shippagan in the said Province on her return from the said voyage and that during the said voyage the said schooner did make a fare of fish that is to say two hundred quintals of Cod fish and that during the said voyage no foreign subject or alien or any other person whatsoever not residing in this Province had directly or indirectly any part. Share or interest of any nature or kind whatsoever into the said schooner and the said Joseph Goupille master aforesaid and Eneas [Ignace!] Goupill, Lazare Chiasson, Joseph Chiasson, being the major of the men belonging to the said schooner during the said fishing voyage during the time hereintofore in that behalf set forth. Sworn at Caraquet in the County of Gloucester the twenty sixth day of October in the Year of our Lord One Thousand eight hundred and Thirty before me James Blackhall Esquire one of his Majesty's Justices of the Peace in and for the said County.

Le second voyage a mis les voiles le 9 mai 1831 et est revenu le 20 septembre 1831 avec 220 quintaux de poissons. Cette fois-là, l'équipage, en plus du capitaine Joseph Goupil fils, se composait de Benjamin Hébert, John Chiasson et Fabien Duguay.

Pour ce qui est de la vie privée de Joseph Goupil fils, signalons que ce dernier s'est marié une première fois

26. www.genealogie-acadienne.net.

27. ROBICHAUD, Donat. *Op. cit.*

28. *Ibid.*

vers 1836 avec Cordule Brideau, fille de François et Anne Mazerolle. Le couple a vécu à Shippagan et a eu six enfants (cinq filles et un garçon). Les cinq filles se sont mariées au Nouveau-Brunswick : Marie-Anne, Théotiste, Charlotte, Victorine et Dina. Le fils, Pierre, s'est marié à l'Île-du-Prince-Édouard. Cordule Brideau, leur mère, est décédée vers 1846.

Joseph s'est remarié peu après avec Rose Saint-Cœur, fille de Laurent-Charles et Marguerite Saulnier, de Tracadie. Le couple a eu six enfants qui ont tous survécu jusqu'à l'âge adulte et se sont mariés soit : Louise, François-Xavier, Laurent, Rémi, Théodore et Domine. Ce sont deux garçons de Joseph Goupil et Rose Saint-Cœur, Laurent et Rémi,

qui ont permis de propager le nom de Goupil au Nouveau-Brunswick. Rose Saint-Cœur est décédée le 19 décembre 1874 à Shippagan à l'âge de 60 ans. Quant à Joseph, il a survécu encore de nombreuses années à sa deuxième épouse et, selon le *Courrier des Provinces Maritimes* cité par Donat Robichaud²⁹, il est décédé de pneumonie le 14 mai 1891. Il avait 78 ans.

Le dernier enfant de la famille de Joseph Goupil et Barbe Poulin a été **Céleste**. Cette dernière s'est mariée vers 1840 avec Hippolyte Duguay, fils de Raymond Romuald et Ursule Morais. Le couple a vécu à Shippagan et a eu onze enfants. Céleste Goupil est décédée le 4 juillet 1896 à l'âge de 79 ans.

Tableau généalogique des premières générations

Grâce aux données des registres paroissiaux, j'ai pu construire un tableau de la généalogie descendante de Joseph Goupil au Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, j'ai utilisé le modèle du frère Éloi-Gérard Talbot.

N ^o	PRÉNOM	MARIAGE	CONJOINT/CONJOINTE	LIEU	RÉF.
1	Joseph	15-01-1793	Thérèse Côté	Notre-Dame-de-Québec	2
	Joseph	06-02-1810	Barbe Poulin	Shippagan	3
2	Thérèse	14-11-1820	Joseph Trudel	Sainte-Geneviève, Batiscan	
	Ignace	Après 1841	Brigitte Mazerolle	Shippagan	
3	Pauline	22-11-1830	Joseph Duguay	Shippagan	
	Joseph	Vers 1836	Cordule Brideau	?	4
	Céleste	Vers 1842	Hippolyte Duguay	?	
	Joseph	Vers 1846	Rose Saint-Cœur	?	5
4	Marie-Anne	18-04-1864	François Lanteigne	Caraquet	
	Théotiste	12-02-1866	Polycarpe Albert	Caraquet	
	Pierre (Peter)	10-11-1868	Louisa Guay	Île-du-Prince-Édouard	
	Charlotte	02-02-1872	Osias Duguay	Lamèque	
	Victorine	10-01-1870	Luc Lanteigne	Shippagan	
	Dina	10-07-1876	Napoléon Moisan	Chatham	
	Théotiste	22-01-1878	Gervais Lanteigne	Caraquet	
5	Louise	29-08-1870	Isaac Robert	Shippagan	
	François-Xavier	20-02-1871	Marguerite Godin	Caraquet	
	Laurent	24-11-1873	Marie-Domine Savoie	Shippagan	
	Rémi	11-10-1875	Catherine Mallet	Shippagan	
	Théodore	13-10-1875	Phoebé Doucet	Chatham	
	Domine	21-02-1882	Michel Chiasson	Shippagan	

Dans ce tableau, la colonne **N^o** identifie la famille et **Réf.** est une référence aux familles des enfants du couple.

Le nom Goupil ne s'est répandu que lentement au Nouveau-Brunswick dans les premières générations parce qu'il y a eu peu d'enfants mâles. De plus, trois fils de Joseph Goupil fils ont été assez aventureux pour quitter Shippagan et s'établir sur des terres lointaines, pour y faire vivre leurs familles. Ainsi, Pierre a d'abord vécu à

l'Île-du-Prince-Édouard où il s'est marié avec Louisa Guay ; sa famille est ensuite partie pour Détroit en 1883³⁰. Son demi-frère, François-Xavier, s'est établi au Michigan en 1884 avec son épouse Marguerite Godin et toute sa famille. Les deux frères ont encore de nombreux descendants au Michigan. Finalement, les enfants de Théodore Goupil, le

29. *Ibid.*

30. Louisa Goupill. United States Census 1900. Voir le site de *FamilySearch*.

frère de François-Xavier, et Phœbé Doucet ont fait souche en Colombie-Britannique au début des années 1890. Leurs trois filles ont eu plusieurs enfants et petits-enfants dans cette province.

De 1875 à nos jours

Le Nouveau-Brunswick compte aujourd'hui de nombreux Goupil, aussi bien dans la péninsule acadienne que dans la région de Dalhousie. En utilisant toutes les ressources disponibles sur Internet³¹, avec en plus les avis de décès et les pages Facebook des membres de cette famille, j'ai pu recenser près de 300 descendants de l'ancêtre Joseph Goupil qui portent encore ce nom. Environ 75 % de ceux-ci ont vécu ou demeurent encore au Nouveau-Brunswick, les autres aux États-Unis et à Montréal.

Les Goupil de Shippagan – une longue lignée de navigateurs

Quand on vit à Shippagan, surnommée capitale de la pêche commerciale du Nouveau-Brunswick, et qu'en plus on a pour nom de famille Goupil, le désir de naviguer apparaît presque naturel. Il y a d'abord eu l'ancêtre Joseph Goupil qui a transmis cette passion à son fils Joseph, comme on l'a vu plus haut. Joseph Goupil fils se disait encore *farmer and fisherman* lors du recensement canadien de 1871. Joseph Goupil fils eut un seul garçon avec sa première épouse Cordule Brideau. Né le 24 juillet 1841, il a été appelé Pierre. Le recensement de 1881 à l'Île-du-Prince-Édouard nous dit que Peter Geopille (c'est ainsi qu'il a été indexé dans ce recensement) était marin. Il était marié à Louisa Guay et avait quatre enfants: Joseph, Frank, Alexander et Elister. Il était voisin de son employeur et beau-père Charles Guay, capitaine de bateau. Avec sa deuxième épouse, Rose Saint-Cœur, Joseph Goupil fils a eu quatre garçons dont trois se sont déclarés pêcheurs lors des recensements (1871 et les suivants): Laurent, Rémi et François-Xavier. À leur tour, certains Goupil des générations suivantes ont indiqué que leur occupation était celle de pêcheur lorsqu'ils se sont mariés³². Ce sont Azade Goupil, fils de Laurent, et Omer Goupil, fils de Daniel et Marie David. Donat Robichaud fait aussi mention d'Albert Goupil, autre fils de Daniel et Marie David, décédé subitement le 12 novembre 1948 alors qu'il faisait partie de l'équipage du *SS George L. Eaton* amarré dans la rade de Bouctouche pour un chargement de bois de pulpe. La tradition s'est poursuivie avec Émile Goupil, fils d'Azade et Alma Hébert. Dans son livre publié en 1976, le père Anselme Chiasson a publié une photo où on le voit tirer un filet de pêche avec ses camarades Philippe

Robichaud, Césaire Savoie et le capitaine Romuald Paulin³³. Émile Goupil et son épouse Andréa Robichaud étaient les parents d'une famille nombreuse qui comptait pas moins de 17 enfants³⁴. L'un de ceux-ci est Valois Goupil, capitaine dont le nom a été cité lors des événements survenus le 3 mai 2003 à Shippagan, lorsque des bateaux, du matériel et des bâtiments de pêches ont été incendiés. C'est ce qu'on a appelé la Crise du crabe. Cet événement a donné suite à une longue saga judiciaire qui ne semble pas terminée encore aujourd'hui. Valois Goupil est l'un des Régents de l'Université de Moncton à laquelle il a contribué lors de la campagne de financement des années 1990. Il est aussi l'un des administrateurs de la marina de Shippagan. Il agit comme maître de port.

Laval Goupil, dramaturge acadien

On a parlé plus haut du pêcheur Émile Goupil et de son fils Valois. Un autre membre de cette grande famille est le dramaturge acadien Laval Goupil. Ce dernier est né le 15 juillet 1945 à Shippagan du mariage d'Émile Goupil et d'Andréa Robichaud. Il a d'abord fait ses études en pédagogie et en français à l'Université Laval à Québec. Après avoir enseigné durant quelques années, il s'est dirigé ensuite vers l'écriture dramatique. Il a poursuivi ses études à l'Université de Moncton où il a obtenu une maîtrise en art dramatique en 1991. Il a été très actif sur la scène théâtrale en Acadie en tant qu'acteur, producteur, metteur en scène et surtout auteur de textes dramatiques. Il a écrit une trentaine de pièces et son œuvre la plus connue est sans doute *Le Djibou* ou *L'Ange Déserteur*. Tous reconnaissent qu'il a cherché dans son œuvre à promouvoir la reconnaissance de l'identité acadienne. Il est décédé du cancer à son domicile de Caraquet, le 29 mars 2000 à l'âge de 54 ans. Après sa mort, la communauté de Shippagan a tenu à honorer sa mémoire en donnant son nom à la nouvelle bibliothèque municipale inaugurée en août 2009. C'est à cette occasion que sa sœur Gabrielle Goupil Mazerolle a résumé son parcours et lui a rendu un vibrant hommage.

CONCLUSION

L'ancêtre Joseph Goupil a été un personnage important de l'histoire de Shippagan dont il a été un des pionniers. Une rue située directement sur son ancienne terre porte son nom: la rue Goupil. Les descendants de Joseph Goupil sont encore très nombreux à Shippagan et ils sont toujours très impliqués dans leur communauté.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
jean-dube@videotron.ca

31. ROBICHAUD, Donat. *Recherches historiques et généalogiques*, op. cit., www.genealogie-acadienne.net; les données des mariages dans la généalogie descendante de Joseph Goupil ont été tirées du Fonds Drouin pour les diverses paroisses du Québec et de l'Acadie. Pour Pierre (Peter) Goupil, l'information est tirée du site Internet *FamilySearch*.

32. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick. www.archives.gnb.ca/archives/culture=fr-ca.

33. CHIASSON, Anselme. *Petit manuel d'histoire d'Acadie. Les Acadiens de 1867 à 1976*, Moncton, Librairie Acadienne, Université de Moncton, 1976, 38 p.

34. *L'Acadie Nouvelle*, 27 juillet 2007. Avis de décès d'Andréa Robichaud.

Grand rassemblement des descendants Marcotte



SAMEDI 19 AOÛT 2017

**pour célébrer le 350^e anniversaire
de l'arrivée en Amérique
des frères Jacques et Nicolas Marcotte**

- 9 h 30 Accueil sur la place de l'église à Cap-Santé
- 10 h 30 Célébration d'une messe d'Action de grâce ; dévoilement d'une plaque de bronze ; photo de groupe sur le parvis de l'église
- 12 h Lunch servi à l'école voisine de l'église
- 13 h 30 Visite commentée en autobus des sites ancestraux Marcotte situés à Cap-Santé, Portneuf, Deschambault et Les Écureuils
- 17 h Conférences sur l'arrivée et l'établissement de nos ancêtres dans Portneuf et Lotbinière
- 17 h 30 Assemblée générale annuelle de l'Association des familles Marcotte inc.
- 18 h 30 Vin de l'amitié ; souper chaud ; musique d'ambiance ; hommage aux fondateurs de l'Association ; prix de présence

Pour information et inscription : Julien Marcotte, 101, rue Paquin, Portneuf, Québec G0A 2Y0

418 286-3139

juletjac@globetrotter.net

Concours Roue de paon (2016 – 2017)

Rappel

Vous avez complété la recherche de votre ascendance sur douze générations ou êtes sur le point de la terminer ? Votre généalogie personnelle étant unique, nous vous invitons à participer au concours Roue de paon en nous transmettant votre tableau d'ascendance selon les modalités fournies sur le site Web (www.sgq.qc.ca) ainsi qu'à l'accueil de la Société de généalogie de Québec. Le concours pour l'année en cours se termine le 1^{er} mai 2017.

Le comité Roue de paon

Les chroniques de la capitale

Le 2 avril 1667, la nouvelle arrive de Montréal que les cinq nations iroquoises témoignent d'une bonne disposition pour la paix. Le 20 avril, le Bâtard Flamant qui arrive à Québec n'a pas amené de Hurons et d'Algonquins comme on lui avait demandé.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608–2008, Les chroniques de la capitale*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2008.



Armoiries de la ville de Québec

L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Des ducs à la duchesse d'Aiguillon

Parmi les personnes qui ont joué un rôle important dans la construction de la Nouvelle-France sans quitter la France, il y a Marie-Madeleine de Vignerot, dame de Combalet, duchesse d'Aiguillon (1604–1675). La duchesse mérite bien le magnifique vitrail (Figure 1) présentant ses grandes armoiries, que les Augustines de la Miséricorde ont fait installer dans l'ancien pavillon d'Aiguillon de l'Hôtel-Dieu de Québec¹, en reconnaissance de son importante contribution à leur établissement et à la fondation du premier hôpital en Nouvelle-France. C'est sur les conseils du père Paul Le Jeune que la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, projettera de financer la fondation d'un hôpital à Québec, qui sera administré par des Augustines parties de Dieppe.



Figure 1. Armoiries de la duchesse d'Aiguillon. Vitrail à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Photo fournie par l'auteur.

Elle est la fille de René de Vignerot et Françoise Duplessis, la sœur du cardinal. Devenue veuve à la suite du décès d'Antoine de Grimoard de Beauvoir du Roure, marquis de Combalet, lors du siège de Montpellier en 1622, elle refuse tout nouveau projet de mariage et consacre presque toute sa fortune à soulager les pauvres et à fonder des établissements de charité. Le cardinal lui achète, en 1638, le duché-pairie d'Aiguillon.

Le rôle de la duchesse est suffisamment important pour qu'Eugène-Étienne Taché lui consacre un panneau dans les boiseries du hall du rez-de-chaussée de l'hôtel du Parlement à Québec (Figure 2). Or, les armoiries qui y sont gravées sont très différentes de celles de l'Hôtel-Dieu. Mais alors, qui des Augustines ou de Taché a trouvé les véritables armoiries de la bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu de Québec?

L'histoire du duché d'Aiguillon

L'histoire du duché d'Aiguillon, dont le château construit dans la ville éponyme au confluent du Lot et de la Garonne abrite aujourd'hui le lycée régional Stendhal, commence bien avant l'existence de notre duchesse et de la famille de Vignerot du Plessis. En effet, depuis sa création en 1599, le duché a été attribué à deux autres familles, ou maisons.

Première maison

Le duché d'Aiguillon a été créé en août 1599, par lettres patentes du roi Henri IV données à Blois, enregistrées au parlement de Paris le 2 mars 1600, érigeant les baronnies d'Aiguillon, de Montpezat, de Sainte-Livrade et de Dolmayrac en duché-pairie en faveur d'Henri de Lorraine, fils aîné de Charles de Mayenne, duc de Mayenne, et Henriette de Savoie-Villars, fille du maréchal de Villars. Henri était membre de la Maison ducale de Lorraine, précisément de la branche cadette de la Maison de Guise. Il était le neveu d'Henri de Guise, dit le Balafré, assassiné sur l'ordre du roi Henri III en 1588.

Le premier duc d'Aiguillon, Henri de Lorraine, est né le 20 décembre 1578 à Dijon. Il épouse à Soissons, en février 1599, Henriette de Nevers (1571–1601), fille de Louis IV, duc de Nevers et de Rethel, et Henriette de Clèves. Fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1619, le duc d'Aiguillon meurt d'un coup de mousquet dans l'œil, le 16 septembre 1621, lors du siège de Montauban. Dans le *Recueil de tous les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit*², Henri de Lorraine porte un



Figure 2. Armoiries sous le nom d'Aiguillon. Boiseries hôtel du Parlement.

Photo fournie par l'auteur.

1. Aujourd'hui dans la tourelle à l'ouest de l'aile Richelieu.

2. DE VALLES, sieur. *Recueil de tous les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, depuis l'institution jusques en la presente année mil six cens trente un, avec les armoiries*, Paris, Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, 1631, folio 268r, <http://gallica.bnf.fr/>, (consulté le 16 novembre 2016).

écartelé aux armes des de Guise (en 1 et 4) et, en 2 et 3, un coupé d'Este³ et de France (Figure 3).

Le couple n'ayant pas eu d'enfant, le duché passe à leur neveu, Charles II de Gonzague, duc de Rethel, de la Maison



Figure 3. Armoiries d'Henri de Lorraine, 1^{er} duc d'Aiguillon.

Source : DE VALLES. *Recueil de tous les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit*, 1631, folio 268r (détail).



Figure 4. Armoiries de Charles II de Gonzague, 2^e duc d'Aiguillon.

Source : DE VALLES. *Recueil des armoiries des pairs de France*, Paris, 1634, folio 105r (détail).

Cambout, la nièce au deuxième degré du cardinal de Richelieu. Le nouveau duc est le favori de Gaston d'Orléans qui l'influence dans son opposition à la politique centralisatrice de Richelieu et

de Gonzague. Né en France en 1609, il est le fils cadet de Charles 1^{er} de Gonzague, duc de Nevers et de Rethel et prince d'Arches, et Catherine de Lorraine, la sœur du premier duc d'Aiguillon. Ces armoiries, composées des armes de son père et de sa mère⁴ sont illustrées dans le *Recueil des armoiries des pairs de France*⁵ (Figure 4). Le second duc d'Aiguillon meurt dans sa 22^e année, le 30 août 1631, à Cavriana (province de Mantoue, Italie). Il laisse les fiefs hérités d'Henri de Lorraine à son frère benjamin Ferdinand qui meurt le 25 mai 1632 à Charleville (France). Le duché-pairie d'Aiguillon réintègre la Couronne de France à la demande de Richelieu.

Deuxième maison

En 1634, le duché-pairie d'Aiguillon est recréé, sous le nom de Puylaurens, en faveur d'Antoine de Laage (ou L'Age) (1602–1635) à l'occasion de son mariage, le 28 novembre 1634, avec Marguerite-Philippe du

de Louis XIII. En 1632, le duc et son favori s'exilent à Bruxelles à la suite de la capture d'Henri II de Montmorency. C'est pour les attirer en France que le cardinal négocie avec de Laage le retour du duc d'Orléans afin de le réconcilier avec Louis XIII. Puis, afin de soustraire le duc d'Orléans à l'influence de son favori, le Cardinal fait arrêter Puylaurens le 14 février 1635. D'abord emprisonné au Louvre, il est conduit au château de Vincennes, où il meurt mystérieusement en se promenant aux bois de Vincennes, en juillet 1635. Les armoiries d'Antoine de Laage, *de gueules à la croix d'or*, sont reproduites dans le *Recueil des armoiries des pairs de France*⁶ (Figure 5). Le duc étant mort sans enfant, le duché retourne à la Couronne de France.



Figure 5. Armoiries d'Antoine de Laage, duc d'Aiguillon (Puylaurens).

Source : DE VALLES. *Recueil des armoiries des pairs de France*, Paris, 1634, folio 134r.

Troisième maison

Le duché d'Aiguillon est finalement recréé en 1638, en faveur de Marie de Vignerot. La première duchesse portait : *écartelé, aux un et quatre d'or à trois hures de sanglier de sable* (Vignerot); *aux deux et trois d'argent aux trois chevrons de gueules* (Duplessis) (Figure 1). Les armes sont posées sur un écu en losange. C'est la forme réservée aux demoiselles ou filles nobles, et sans doute un hommage de l'artiste envers la jeune veuve⁷. Le nouveau duché était l'un des rares titres français transmissibles exceptionnellement par primogéniture sans exclusion des filles, jusqu'à la mort de la seconde duchesse en 1704. Le titre fut rétabli en 1731 et perdurera jusqu'en 1952 dans la famille de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu.

Les armoiries de la maison de Lorraine-Guise

En comparant les armoiries des premiers ducs d'Aiguillon, nous constatons que les armes de la figure 2 ont beaucoup de similitudes avec celles des membres de la maison de Lorraine-Guise. Mais aucune n'est similaire aux armes gravées au Parlement.

3. Les d'Este porte : *d'azur, à l'aigle d'argent, becquée, languée et couronnée d'or*.

4. *Parti au 1, d'argent, à la croix pattée de gueules cantonnée de quatre aigles de sable au vol abaissé; sur le tout écartelé, au premier et au quatrième de gueules au lion à la queue fourchée d'argent armé et lampassé d'or, couronné et colleté du même, au deuxième et au troisième fascés d'or et de sable* (Gonzague), *au 2, écartelé, au 1 et 4, d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent* (Lorraine), *au 2 et 3, coupé d'Este et de France*.

5. DE VALLES, sieur. *Recueil des armoiries des premiers et anciens pairs que jadis on nommoit et appelloit les douze pairs de France, et celles des modernes ducz, pairs et non pairs qui vivent aujourd'huy...*, Paris, Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, 1634, folio 105r, <http://gallica.bnf.fr/>, (consulté le 16 novembre 2016).

6. *Ibid.*, folio 134r.

7. Marie de Vignerot est devenue veuve du marquis de Combalet à 18 ans.



Figure 6. Armoiries de Charles de Lorraine, duc de Guise.
Source : *Les noms et surnoms, qualités, armes et seigneuries de tous les cardinaux, prélats et commandeurs de l'Ordre du St-Esprit*, folio 14r (détail).

La complexité des armoiries de la Maison de Lorraine-Guise mérite que nous retracions les origines de cette dynastie peu commune. Les grandes armoiries de Charles 1^{er} de Guise, 4^e duc de Guise, publiées dans un armorial anonyme après 1621⁸, nous serviront de fil d'Ariane dans cette histoire (Figure 6).

L'histoire des armoiries des Lorraine-Guise remonte au mariage, en 1420, d'Isabelle de Lorraine, la fille de Charles II de Lorraine, avec René 1^{er} d'Anjou, un prince capétien de la maison de Valois-Anjou, qui est aussi l'héritier désigné du duc de Bar. Les armoiries de René d'Anjou réunissent dans un écartelé, les armes d'Anjou (*parti d'azur semé de lis d'or et à la bordure de gueules*) et de Bar (*d'azur semé de croisettes d'or et aux deux bars d'or*), et l'écu de Lorraine (*d'or à la bande de gueules chargé de trois alérions d'argent*) brochant sur le tout.

En 1435, à la mort de la reine Jeanne II de Naples, René d'Anjou devient roi de Naples (*d'azur semé de lis d'or et au lambel de gueules*), et il reprend à son compte les prétentions de la défunte sur les royaumes de Hongrie (*fascé de gueules et d'argent*) et de Jérusalem (*d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même*). En 1442, au décès de Yolande d'Aragon, René d'Anjou reprend la prétention de sa mère sur le trône d'Aragon (*d'or aux quatre pals de gueules*).

À la mort de René 1^{er}, en 1480, le duc de Lorraine, René II, reprend les armes et les prétentions de son grand-père. En 1485, il épouse Philippe⁹ de Gueldre. En 1538, leur fils, le duc Antoine, ajoute les armes des duchés de son oncle maternel, Charles, duc de Gueldre (*d'azur au lion contourné d'or, armé, lampassé et couronné de gueules*) et de Juliers (*d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules*).

Ce qui donne l'écu aux quatre royaumes (Hongrie, Naples, Jérusalem et Aragon) et aux quatre duchés (Anjou, Gueldre, Juliers et Bar) avec la Lorraine en abîme. La branche de Guise ajoutera sur le tout un lambel de gueules comme brisure.

Les armoiries au Parlement

Ce sont ces armes qui apparaissent dans les armoiries gravées sur la boiserie à l'hôtel du Parlement. Le *Recueil de tous les chevaliers du Saint-Esprit* cité plus haut présente les armoiries du père¹⁰ d'Henri de Lorraine (Figure 7). Charles de Mayenne (1554–1611) portait un écartelé aux armes de Guise en 1 et 4 et, en 2 et 3, de sa mère Anne d'Este¹¹. Ses armoiries correspondent en tout point à celles du



Figure 7. Armoiries de Charles de Mayenne, duc de Mayenne.
Source : DE VALLES, *Recueil de tous les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit*, 1631, folio 80r (détail).

panneau « D'Aiguillon » (Figure 2). Eugène-Étienne Taché a peut-être présumé qu'Henri de Lorraine avait repris les armes paternelles à la mort de son père en 1611, ce que contredisent les armoiries publiées par de Valles en 1631 (Figure 3). En voulant rendre hommage à la bienfaitrice de l'Hôtel Dieu de Québec, Taché lui attribue les armes du père du premier duc d'Aiguillon. Et pourtant, il aurait trouvé dans les archives des Augustines de l'Hôtel-Dieu les véritables armoiries de Marie de Vignerot du Plessis. Mais alors, il nous aurait privés du plaisir de découvrir les armoiries et l'histoire des premiers ducs d'Aiguillon.

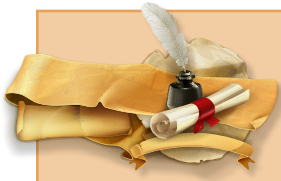
Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca

8. ANONYME. *Les noms et surnoms, qualités, armes et seigneuries de tous les cardinaux, prélats et commandeurs de l'Ordre du St-Esprit, qui ont été faits par le très crestien roy de France et de Navarre, Louis treiziesme du nom...* (1610–1621). Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits, folio 14r, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8551123b/f33.item.r>, (consulté le 16 novembre 2016).

9. En France, quoique de façon marginale, Philippe a été un prénom féminin jusqu'au début du xvii^e siècle.

10. DE VALLES, sieur. *Recueil de tous les chevaliers...* Op. cit., folio 80r.

11. *Écartelé, en 1 et 4 d'azur, à trois fleurs de lis d'or, à la bordure endentée de gueules et d'or (Ferrare) et en 2 et 3 d'azur, à l'aigle d'argent, becquée, languée et couronnée d'or (Este).*



Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Cette rubrique vise à faire état des thèses de doctorat ou des mémoires de maîtrise réalisés par des étudiantes et des étudiants inscrits dans les universités au Québec. On fait écho également à certains articles publiés dans les revues scientifiques. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de *L'Ancêtre* d'avoir accès aux différentes recherches limitrophes à la généalogie et d'être à l'avant-garde de l'information.

Méprise généalogique, tentatives coloniales et migrations interrégionales

Le titre de la rubrique mérite bien son libellé. Désirant pour suivre sur le thème des mouvements migratoires, j'ai exploré, au hasard du Web, certaines rubriques concernant la colonisation au Québec.

Un premier titre m'est apparu digne d'intérêt, compte tenu du nom de son auteur : Alfred Pelland¹. On pouvait donc associer art et histoire ! Le lecteur aura compris que la méprise fut, par un examen plus attentif de la date de parution du document (1908), de constater que l'auteur (Pelland avec un « d » final) n'était qu'un homonyme de l'artiste (Pellan sans « d » final), né en 1906. L'auteur se serait commis dans un certain nombre d'écrits portant sur la description des territoires à coloniser et les conditions d'installation au Québec au début du xx^e siècle. Plusieurs de ces documents offrent des témoignages de colons ayant « réussi » et exaltent leurs efforts. Les descriptions sont souvent lyriques et frisent même la publicité trompeuse². Le lecteur européen francophone est courtisé, lui attribuant même le titre de compatriote, et on l'invite à venir faire contrepoids aux *racés anglophones et slaves* (sic). Honnêtement n'eut été le nom de l'auteur, l'intérêt de cette variété de publication réside peut-être dans le fait qu'elle constitue l'archétype du modèle de publicité de la fin du xix^e et du début du xx^e siècle tentant d'initier des vagues migratoires.

Un second texte nous dresse un portrait plus prosaïque des tentatives de colonisation dans ce Québec d'alors. Écrit par un ingénieur forestier, J. E. Garon³, ce document nous fournit

des éléments, essentiellement factuels, des essais de colonisation, tant en provenance du Québec que de l'extérieur, pour la période de 1825 à 1940. De facture sobre, le document présente, par régions ou par thèmes, une chronologie des faits marquants de cette période. Le généalogiste curieux y trouvera notamment des événements souvent peu rapportés, soit peut-être parce qu'ils se sont terminés par des échecs ou qu'ils ne répondent pas au fameux *Gesta Dei per Francos*⁴.

Ainsi, mentionnons par exemple, les tentatives d'établissement de Norvégiens, en 1858, dans les Cantons de l'Est, de 400 autres en 1859 dans le canton Malbaie⁵; d'Allemands dans la région de Papineau et à Wakefield sur la rivière Gatineau dans les années 1866–1870; de Finlandais dans les cantons de Boileau et Ferland en 1901; de Belges dans la région de Papineau en 1872–1874, et à Saint-Alphonse-de-Caplan en 1891; d'Écossais à Scotstown en 1873; de Français à Metgermette en 1873, et dans la région du Lac-Mégantic, vers 1880; de Polonais ou d'Ukrainiens en Abitibi en 1922 et en 1925; de maraîchers italiens toujours en Abitibi cette dernière même année.

Nous pourrions ajouter à ces expériences colonisatrices les migrations des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard ou des Îles-de-la-Madeleine vers la vallée de la Matapédia, ou de Franco-Américains rapatriés dans les Cantons de l'Est.

D'un point de vue démographique, ces migrations ont eu souvent peu d'effets et même, dans certains cas, aucun. Par contre, pour les généalogistes, ces micromouvements migratoires peuvent apporter certaines réponses à des énigmes patronymiques ou familiales⁶ et nous sensibilisent aux phénomènes migratoires récents.

1. PELLAND, Alfred. *La province de Québec: les avantages qu'elle offre à l'émigrant français et belge: esquisse des richesses agricoles, industrielles, etc., etc.*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1908, 129 p.

2. Ainsi, dans la brochure s'adressant spécifiquement aux francophones d'Europe, on les invite à venir chasser « les grandes (sic) fauves ».

3. GARON, J. E. *Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940*, Ministère de la Colonisation, juillet 1940, 142 p. www.ourroots.ca.

4. *L'action de Dieu passe par les Francs*. Serait une devise créée en souvenir de la première croisade et mettant l'accent sur le caractère providentiel des Francs pour la chrétienté. C'était également la devise de la *Compagnie de colonisation et de crédit des Cantons de l'Est* (Compagnie nantaise) impliquée dans l'implantation française dans la région du Lac-Mégantic.

5. Les informations fournies sont celles connues au moment de la rédaction du document initial en 1940. Le nom des cantons et le résultat des implantations sont donc de cette époque. Selon les données historiques, ce canton a été identifié en 1842 et se trouve en Gaspésie.

6. Marcel Fournier a réalisé une étude spécifique concernant le projet de colonisation à Lac-Mégantic. FOURNIER, Marcel. *La colonie nantaise de Lac-Mégantic*, Québec, Septentrion, 2012, 325 p.

Finalement, cette chronique se termine par une étude démographique des généalogies produites à partir du fichier BALSAC⁷.

TREMBLAY, Marc. *Les origines régionales ancestrales au Québec*⁸

Marc Tremblay avait, précédemment, effectué une recherche⁹ sur la variation de la profondeur des arbres généalogiques en fonction de l'ancienneté du peuplement, de l'histoire migratoire et de la situation géographique des régions du Québec. Dans cette plus récente étude, l'auteur étudie en parallèle la migration interrégionale et intergénérationnelle, et ce, sur une période d'environ quatre siècles¹⁰.

À partir d'un échantillonnage de 5100 généalogies ascendantes, soit 300 généalogies pour chacune des 17 régions administratives du Québec, l'auteur établit la *profondeur* des souches, c'est-à-dire le nombre moyen de générations se retrouvant dans les arbres d'ascendance¹¹. Les lieux de mariage pris comme point de référence permettent de déterminer l'ancienneté régionale, et l'origine extrarégionale. Par le biais de ces informations, l'auteur désire analyser les migrations internes au Québec.

L'étude permet d'établir une profondeur moyenne autour de la dixième génération, soit un ancêtre ayant migré en Nouvelle-France aux environs de 1667¹².

La recherche confirme certaines hypothèses: la proportion des ancêtres mariés dans la même région que le sujet est plus grande dans les régions de *vieille* colonisation (Bas-Saint-Laurent, Québec, Mauricie, Chaudière-Appalaches) tandis que les régions de colonisation plus récente indiquent un indice moins grand (Nord-du-Québec, Côte-Nord, Abitibi, Estrie). L'étude amène également un éclairage intéressant sur

la contribution généalogique de certaines régions aux autres. Elle souligne également les cas très particuliers des régions de Montréal et de Laval qui, bien que de colonisation ancienne, sont des régions d'immigration plus que d'émigration. Par contre, l'auteur souligne, pour ces mêmes régions, des variations importantes, où certains sujets ont des ancrages régionaux très profonds en dépit d'une moyenne basse pour l'ensemble de la région.

Nous avons un certain malaise avec le choix des définitions territoriales. Ainsi, l'utilisation de la notion de « régions administratives » s'avère évidemment arbitraire, leur définition ayant répondu à des exigences tant technocratiques que politiques. Par contre, nous n'avons aucune autre proposition et nous ignorons la sensibilité des résultats à ce choix. Il en va de même de l'impact d'un échantillonnage similaire pour les 17 régions, sans égards au poids démographique relatif de chacune d'elles. Finalement, ce type d'étude demeure très ethnocentrique; tôt ou tard, des outils devront être développés pour tenir compte des migrations récentes, du métissage et de l'éventuel questionnement généalogique des nouveaux arrivants.

Dans le cadre d'une courte recension, il est évidemment bien difficile de rendre justice à des travaux universitaires dont la compréhension fait souvent appel à des prérequis antérieurs à leur lecture.

Néanmoins, cette recension se veut une invitation aux lecteurs généalogistes à fréquenter de façon assidue la production scientifique des démographes et des historiens, entre autres, par le biais du site *Érudit*¹³.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
fortierdanielsq@gmail.com

7. Pour en savoir plus sur le fichier BALSAC : <http://balsac.uqac.ca/page-accueil/>.
8. TREMBLAY, Marc. « Les origines régionales ancestrales au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 43, n° 1, 2014, p. 133–161.
9. TREMBLAY, Marc. « La profondeur des souches ancestrales au Québec, une mesure de la régionalité de la population », *Espace populations sociétés*, 2011, vol. 2.
10. La présente étude est basée sur un échantillonnage de la population catholique tirée des compilations du fichier BALSAC. Pour une personne d'origine française, la profondeur moyenne d'une ascendance peut varier entre dix et treize générations, pour un *de cujus* né au milieu du xx^e siècle.
11. Il serait plus exact de dire que c'est la somme moyenne de la proportion d'ancêtres retrouvés à chaque génération, par rapport à la valeur théorique, soit 2ⁿ ancêtres, où *n* est le niveau générationnel.
12. L'examen de la figure 3 de l'étude fait ressortir des mariages d'ancêtres antérieurs aux années 1600 pour certaines régions, donc avant l'immigration en Nouvelle-France. TREMBLAY, 2014, *op. cit.*, p. 141.
13. <https://www.erudit.org/revue/>. Des contraintes d'espace n'ont pas permis de vous présenter une publication récente sur l'historiographie de la francophonie nord-américaine. Voir la revue *Bulletin d'histoire politique*, vol. 24, n° 2, 2016.

Les chroniques de la capitale

Le 7 avril 1817, l'église St. John est inaugurée rue Saint-François (rue Ferland). C'est une église congrégationaliste fréquentée par les citoyens d'origine écossaise qui se sont détachés en 1800 de la congrégation presbytérienne du révérend Spark et qui ne fréquentent donc pas l'église St. Andrew. Leur ministre depuis 1814 est le révérend Spratt.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608–2008, Les chroniques de la capitale*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2008.



Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Transcription de l'exercice n° 7

56 Et acet effet deSrogent et renoncent a toutes autres
57 a ce Contraire Sans la quelle convention le d mariage
58 N'euSt eSté accordé / ne Seront tenus leSd futurs conjoints
59 aux debtes l'un delautre faictes Et crees avant la
60 Solemnité du preSent Mariage ains Sy aucunes y a
61 Seront payees Et acquittées par celluy de qui elles
62 procederont Et Sur Son bien prendra futur Espoux
63 La dittefuture Espouze avec tous Ses droits Noms
64 raiSons & actions eScheubz et a eschoir dont Jl Se tient
65 Contant / Sera douée la d future espouze du
66 doüaire Coustumier, ou dela somme de deux mille
67 Livres monnoye de france En cas denfans dudit futur
68 Mariage de doüaire prefix a Son Choix, Et en cas

À suivre...

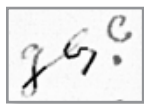
Commentaires

- LIGNE 56, le minuscule **t** à la fin des mots *cet* et *effet*.
- LIGNE 57, la fusion des lettres **e** et **n** du mot *convention*.
- LIGNE 60, le mot *ainsi*, en deux parties : *ains Sy*.
- LIGNE 64, le mot *échues* contenant la lettre **e, S, b** et **z**.
- LIGNE 66, la fusion des lettres **e** et **r** à la fin du mot *Coustumier*.
- LIGNE 67, le **f** minuscule est utilisé pour le mot *france*. Le **F** majuscule est très rarement utilisé dans la période de la Nouvelle-France.

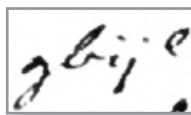
Leçon de paléographie

L'ensemble de lettres signifiant 1600 et 1700.

- Aujourd'hui on écrirait *MDC* pour 1600 et *MDCC* pour 1700. À l'époque de la Nouvelle-France, on se servait abondamment de chiffres romains pour les dates et les prix, mais contrairement à ce qu'on nous a enseigné, les rédacteurs de cette période utilisaient les lettres minuscules attachées. Vous pouvez retrouver cet ensemble de lettres dans les contrats notariés, les actes de justice et les registres de paroisse :



xvj.^c = 1600



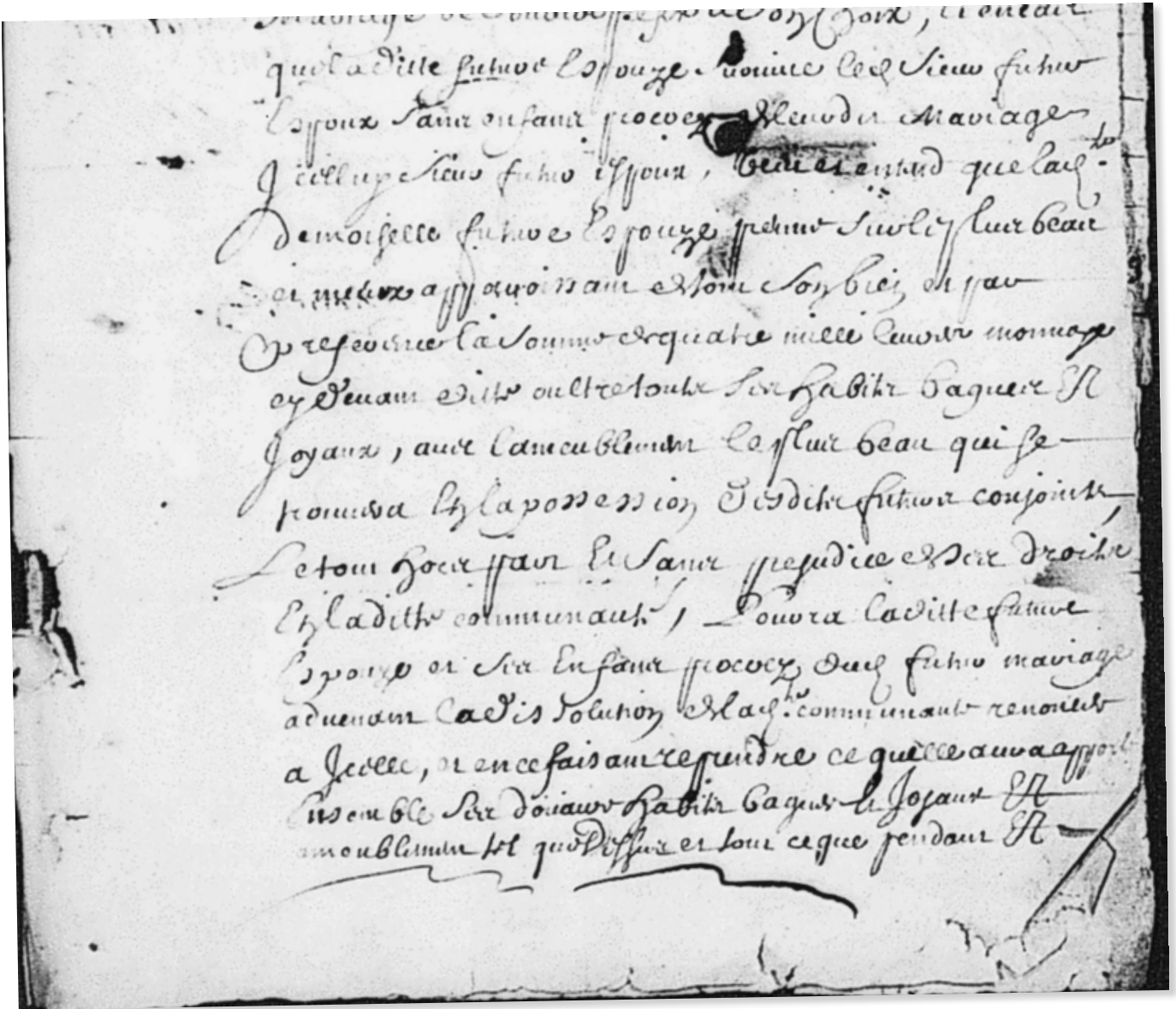
xvij.^c = 1700

- Ce qui semble être *gbj.c* et *gbij.c*, représentant les années 1600 et 1700, est en fait : *xvj.c* et *xvij.c*, soit des chiffres romains.
- Les chiffres romains leur servent pour les petits nombres surtout. La notion de centaine et de millier ne semble pas être

usuelle. Cette façon de faire peut porter à confusion puisque cela prend l'apparence d'un mot. Voici ce qu'il en est exactement :

- La boucle de départ n'est autre qu'une fioriture; on la retrouve aussi pour le début de la lettre **M** majuscule.
- Le **X**. Il est fait comme un jambage croisé.
- Le **V**. Ne voulant pas lever la plume après la formation du **X**, le mouvement vers le haut crée une hampe qui amène le **v** minuscule à ressembler à un **b** minuscule. Il faut faire abstraction de la hampe.
- Le **i** ou **j**. L'ensemble se termine avec une ou plusieurs barres pour le chiffre 1, 2, 3 ou 4, auquel on peut ajouter le ou les points (le **j** en dernier). Dès qu'il y en a plus d'un, ils ont l'apparence d'un **U** ou d'un **Y**.
- La centaine. Le **C** est suscrit et peut être précédé d'un point; il remplace le mot *cent* (100).

Prochain exercice à transcrire : (suite du n° 317 ; source : minutier de Gilles Rageot, bobines de BAnQ).



Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

sintilali@videotron.ca

Bien avant Tchernobyl

En 1925 naît un projet de colonie au Lac Castagnier, en Abitibi, sous la gouverne d'un prêtre canadien-français, de rite catholique byzantin, M. Josaphat Jean.

Celui-ci espérait y établir plus de 10 000 familles ukrainiennes. Au total, seulement 66 familles de ce pays se sont établies entre 1925 et 1935 dans une localité connue sous le nom de Sheptetski, en l'honneur d'un archevêque ukrainien. En 1935, le gouvernement du Québec lançait son propre plan de colonisation de l'Abitibi, et la même année, le Canada mettait fin à l'émigration en provenance de l'Ukraine.

Source : LESYK, Marcel. *La Petite Gazette*, Bulletin de la Société d'Histoire d'Amos, juin 2003, p. 18-21.



Ad lib

Collaboration

Peut-on mourir deux fois ?

Yves Dupont (2612)

Depuis quelques années, j'ai entrepris l'inventaire des registres de la paroisse de Saint-Ferréol-les-Neiges dans le comté de Montmorency. J'ai observé plusieurs faits intéressants au cours de ces années, mais celui que je vais décrire est tout à fait particulier.

J'ai reconstitué la famille de Joseph Cyrias Fortier et de Marie Délima Caron, mariés à Saint-Ferréol-les-Neiges, le 7 janvier 1908.

NOM	DATE DE NAISSANCE
Marie Délia	1 ^{er} juin 1909
Marie Laura Alice Jeanne	25 juin 1911
Marie Rose Alice	23 avril 1913
Marie Rosanna (figure 1)	2 décembre 1914
Joseph Oscar Cyrias	17 janvier 1916
Joseph Gérard	2 mars 1917
Marie Mérilda	12 janvier 1919
Marie Jeanne d'Arc	4 juillet 1922

J'ai également trouvé des actes de décès. Le 16 septembre 1915, Rose Anna Fortier décède à l'âge de 9 mois et 15 jours (figure 2). En comptant à rebours, j'obtiens le 2 décembre 1914 comme date de naissance, ce qui correspond à l'acte de baptême retrouvé. Cependant, j'ai aussi découvert un autre acte de sépulture daté du 19 juillet 1916 concernant Rose Anna Fortier décédée à l'âge de 17 mois (figure 3). Si je compte à rebours, j'obtiens une date de naissance probable en février 1915. Qui est cette Rose Anne Fortier morte en juillet 1916? Ce n'est certainement pas une autre fille des mêmes parents et dont on n'a pas trouvé l'acte de naissance, car il est physiquement impossible que Marie Délima ait accouché le 2 décembre 1914, puis de nouveau en février 1915.

J'ai cherché dans *Ancestry* et dans le Fonds Drouin pour tenter de repérer des actes de baptême de Rosanna, Rose Anna, Rose, Anna, Rose Anne ou Anne et je n'ai trouvé aucun autre baptême enregistré sous un de ces noms pour un enfant dont les parents seraient Cyrias Fortier et Délima (Délina) Caron, ni à Saint-Ferréol-les-Neiges ni dans les paroisses avoisinantes.

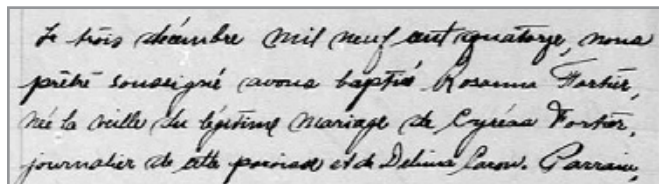


Figure 1 : Acte de naissance de Rosanna Fortier.

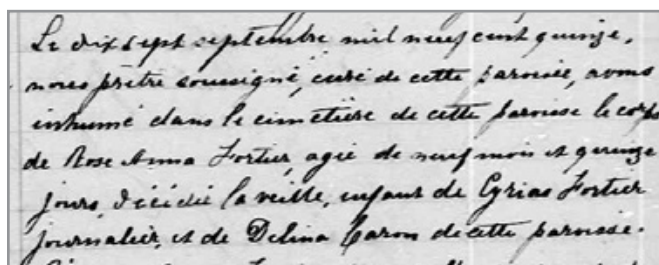


Figure 2 : Acte de sépulture de Rose Anna Fortier, le 17 septembre 1915.

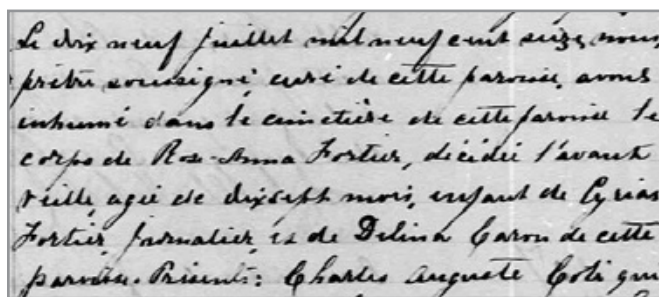


Figure 3 : Acte de sépulture de Rose Anna Fortier, le 19 juillet 1916.

De plus, comme il n'y a que deux ou trois mois de différence entre les deux dates de naissance, il semble que l'on traite ici de la même personne, compte tenu de la marge d'erreur que l'on observe souvent à propos de l'âge au décès.

En conclusion, Marie Rosanna ou Rose Anna ne serait pas morte... deux fois! Mais pourquoi y a-t-il deux actes de décès? Le mystère reste entier.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

yves.dupont@videotron.ca

Un mari amoureux?

Michel Keable (7085)

Il est relativement fréquent, dans diverses langues, que les noms de famille varient selon le sexe de la personne. En russe, un homme dont le patronyme est Sharapov aura pour fille une Sharapova. De même, en Allemagne, il y a quelques siècles, le suffixe *in* s'ajoutait au patronyme d'une femme. La fille, ou l'épouse, de Valentin Göbel se nommait ainsi Göbelin.

Cette tradition ne fait pas partie de l'héritage français et il est rare que l'on en trouve des exemples dans les registres de la Nouvelle-France... et pourtant!

Le 28 novembre 1651, à l'église Notre-Dame-de-Québec, Jean Miloy (dit Dumaine, Miloin, Millouer) a épousé Jeanne Le Roy (Roy). Le couple a eu trois enfants :

- Jeanne-Françoise, née le 19 janvier 1653 et baptisée le 5 février de la même année à Québec, a épousé Mathurin Leprêtre le 3 février 1665 (donc à 12 ans!), et a été inhumée le 26 novembre 1708, le lendemain de son décès à Saint-Pierre, île d'Orléans.
- Geneviève, née le 25 mars 1654 et baptisée le 6 avril à Québec, a épousé Guillaume Paradis le 29 octobre 1670. Décédée le 8 octobre 1712, elle a été inhumée le lendemain à Saint-Pierre.
- Jeanne, née le 24 mars 1656 et baptisée le 15 juin suivant à Québec, a épousé Pierre Paradis. Elle est décédée le 9 décembre 1700 et a été inhumée le lendemain à Saint-Pierre.

Les deux premiers baptêmes ont été célébrés par le père Jérôme (Jérosme) Lalemant, oncle de Gabriel Lalemant, un des huit martyrs canadiens, et auteur de trois volumes des *Relations* des Jésuites. Pour la troisième enfant, un ondolement a été fait par le père Paul Ragueneau (1616–1680) également auteur de plusieurs *Relations*, avant le baptême par Joseph Poncet (1608–1675).

L'acte de baptême de Jeanne-Françoise se lit ainsi :

*La mesme année le 19 de Janvier, naquit Jeanne françoise Miloy, fille de Jean Miloy e de Jeanne **La reine**elle fut ondoyée par Mathieu Chomet en mesme temps, [illisible] apportée a l'Eglise où les Ceremonies Luy furent suplées le 5 de febvrier par moy Jerosme Lalement, le parain fut Jacques Soyer dit LaTour [...]*

Celui de Geneviève commence comme suit :

*L'an de grace 1654, le 6.Avril par moy Jerosme Lalemant faisant fonction de Curé de l'Eglise de ntre Dame de laConception a Quebek a esté baptisée un Enfant femelle née le [mot illisible] 25. de mars du mariage de Jean Miloué e Jeanne **le roy** de cette paroisse qui a esté nommée Genevieve [...]*

Enfin, celui de Jeanne débute par

*L'an de grace 1656 le 15^m juin fut apportée en cette paroisse, uneEnfant, femelle née du 24^m mars, du mariage de Jean Miloy dit du maisne et Jeanne **Lareigne**. Il fut lors ondoyé parle P. Paul Ragueneau. Les ceremonies Luy furent supplées par moy Joseph Poncet. [...]*

En marge, *Lareigne* est corrigé par *LeRoy*.

Comme le père Lalemant nomme la mère *La reine*, au premier acte qu'il signe, puis *le roy* dans le suivant, et que le père Poncet semble hésiter entre la reine et LeRoy, on peut se demander si le père des enfants, Jean Miloy, en amour jusqu'au cou, n'aurait pas suggéré ce nom de La Reine... Nous n'en saurons jamais rien cependant.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

michel.keable@videotron.ca

GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

Signification

Notification d'un acte à une partie, par la copie qui lui est donnée et attestée par un officier de justice.

Testament

Acte juridique unilatéral par lequel une personne dispose des biens qu'elle laissera à son décès. (Jetté)

Source : Fédération québécoise des sociétés de généalogie : <http://federatiogenealogie.qc.ca/guideressources/glossaire>

Les chroniques de la capitale

Le 2 avril 1667, la nouvelle arrive de Montréal que les cinq nations iroquoises témoignent d'une bonne disposition pour la paix. Le 20 avril, le Bâtard Flamant qui arrive à Québec n'a pas amené de Hurons et d'Algonquins comme on lui avait demandé.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608–2008, Les chroniques de la capitale*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2008.



Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

ROUEN, lieu d'origine de René De Lavoie

J'avais accepté, pour l'émission *Qui êtes-vous?* préparée pour Radio-Canada, de faire à Rouen des recherches sur l'ancêtre maternel de Guylaine Tremblay, René Delavoie ou De Lavoie. L'émission consacrée à la comédienne a été diffusée l'année dernière, sans les images tournées aux Archives départementales, en raison d'une plus grande partie consacrée aux recherches sur l'ancêtre paternel Tremblay.

J'ai déjà évoqué pour **L'Ancêtre** les recherches qui peuvent être menées à Rouen¹ d'une manière générale. Je consacrerai cette chronique à celles qui ont été faites autour de l'ancêtre René Delavoie.

On sait, par les dictionnaires et les fichiers généalogiques consultés, qu'il est baptisé le mardi 28 novembre 1628 dans la paroisse Saint-Maclou à Rouen, que ses parents sont René De Lavoie et Isabeau Bélanger (Bellanger), qu'il a six sœurs et deux frères baptisés dans la même paroisse et que les bans du mariage de l'une des sœurs, Marie, avec Jacques Guillois, sont publiés à Rouen le 24 janvier 1672.

Gérard Lavoie, dans un article des *Mémoires* de la Société généalogique canadienne-française paru en 1980², faisait état du baptême de Robert Lavoie, fils de René et Isabeau Tetelin, le 12 août 1624, baptisé et nommé par Robert Lavoie et Jeanne Tettelin. L'auteur remarquait que dans cet acte, aussitôt après le prénom Isabeau, les lettres *be* ont été inscrites puis rayées et il émettait plusieurs hypothèses :

Serait-ce le début du mot Bellenger? ou Isabeau Tetelin serait-elle Isabeau Bellenger que nous connaissons comme étant la mère de René, l'ancêtre canadien? (...) Ou encore, serait-elle la première épouse de René, remarié à Isabeau Bellenger? Ou serait-elle nommée du nom de sa [grand-] mère présumée (Jehan Bellenger de Saint-Maclou, Jehanne Testelin, de Saint-Laurent à Rouen, que l'on trouve inscrits aux registres des bans de la paroisse Saint-Maclou en date du dimanche 21 août 1605)? Y aurait-il eu confusion patronymique, lors du baptême de Robert?

Gérard Lavoie donne ensuite la liste des bans de mariage de De Lavoie publiés à Saint-Maclou entre 1610 et 1614 (trois actes), signalant que le patronyme n'apparaît pas de 1614 à 1621.



Façade de l'église Saint-Maclou.

Photo fournie par l'auteur.

Lorsque cet article des *Mémoires* est rédigé, la date de baptême de René Lavoie n'était pas encore connue.

Tels sont les principaux renseignements de départ pour rechercher de nouvelles informations sur la famille.

Recherches aux Archives départementales

La consultation des tables de mariages de la paroisse Saint-Maclou contient à la date du 21 août 1622 la mention d'une union « Lavoie et Bellanger ». S'agit-il de celui des parents du

1. BELLEAU, Romain. « Rouen », *L'Ancêtre*, n° 310, vol. 41, printemps 2015, p. 203–206.

2. LAVOIE, Gérard. « Frères et sœurs de René De la Voye premier ancêtre canadien des Lavoie », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 31, n° 2, avril-mai-juin 1980, p. 99–100.

migrant? L'acte n'est pas dans les registres. La date de cette union rend plausible l'attribution au couple Lavoie et Bellenger de l'enfant prénommé Robert baptisé le 12 août 1624 (avec l'explication relevée ci-dessus de la rature *be* et le nom erroné de la mère: Tettelin [nom qui est celui de la marraine] au lieu de Bellenger). Par ailleurs, les noms du parrain et de la marraine, Robert Lavoie et Jeanne Tettelin, correspondraient justement à deux des grands-parents de l'enfant, le grand-père paternel et la grand-mère maternelle. Des bans de mariage sont aussi publiés le 21 août 1605 pour un couple Jean Bellanger et Jeanne Testelin, qui serait donc celui des parents d'Isabeau Bellanger.

La recherche se porte ensuite sur d'éventuels contrats de mariage au nom de Delavoie (orthographe diverses) aux dates intéressantes: avant 1624 pour confirmer la filiation du père, avant 1628 si on considère que le migrant René est le premier enfant du couple, pour 1672 et le mariage de la fille Marie, et à d'autres dates pour le mariage d'autres enfants...

Jusque vers 1650, ces actes étaient tenus par des tabellions, *officier[s] assermenté[s] et habilité[s] à recevoir les actes privés pour leur conférer authenticité*. Le catalogue du Tabellionage de Rouen ajoute:

après 1650, les tabellions rouennais prennent l'habitude de conserver individuellement leurs minutes, ce qui explique que les registres soient classés à leurs noms. Cette pratique, jugée illégale par le roi, engendre la suppression des tabellions en 1677 et la création de 12 offices de notaires et de gardes-notes. Entre 1677 et 1687 est la période de la Régie. La difficulté que présentent les recherches dans le tabellionage tient au fait que certaines catégories d'actes peuvent, selon leur sujet ou l'évolution de la réglementation, passer d'une série à une autre». Pour connaître les actes pouvant intéresser un patronyme, on se reporte d'abord à des répertoires (alphabétiques ou chronologiques). Pour la période du tabellionage, ces répertoires sont tenus par type d'actes dans d'énormes registres (15 à 20 cm d'épaisseur!) Les contrats de mariage, tutelles et partages, se trouvent dans les «héritages 2^e série».

Quatre contrats ont été repérés dans cette dernière série: l'un au 3 juillet 1654 concernant René Delavoie et Barbe Legrand, un autre en 1672 concernant Marie Delavoie et Jacques Guillots (Guillois) (celui que nous cherchions), et deux autres, dans un répertoire concernant des femmes séparées de biens, en 1622 et 1626 (sans précision de mois ni de jour), l'un pour Jean Delavoie et Marthe Lemoyne et l'autre pour Pierre Delavoie et Geneviève Dufresne.

Pour ce dernier, l'acte de mariage, relevé par le Cercle généalogique Rouen Seine-Maritime, est dans la paroisse de Saint-Amand au 23 novembre 1610; mais l'acte consulté est sans filiation. Les tables publiées par le Cercle indiquent également un mariage à Saint-Maclou le 14 septembre 1653 entre Jean Guillenastre et Jeanne de la Voye, tous deux de la paroisse; le père de l'épouse est René de la Voye, et il signe.

Enfin, le 5 juillet 1654, les registres de Saint-Maclou contiennent la sépulture de René LaVoie, sans autre précision.



Registres de Saint-Maclou aux Archives départementales.
Photo fournie par l'auteur.

Mon épouse (qui m'a accompagné au cours d'une partie de ces recherches) et moi, avons aussi consulté d'autres documents, en particulier les tables patronymiques des «registres de meuble», ceux de la Chambre des comptes, ceux des tutelles, ceux de la cour des aides, et l'index de certains notaires pour la période concernée, mais sans y trouver les noms et prénoms que nous recherchions.

Deux contrats de mariage intéressants

Je commence par celui de 1672: il concerne Jacques Guillots (ou Guillois) et Marie Delavoie. Il est daté du 22 janvier 1672; Jacques Guillots est le fils de Jacques Guillots et Catherine Nepveu (décédés), de la paroisse Saint-Jean au faubourg de Cauchoise; Marie Delavoie est la fille de René Delavoie et Isabeau Béranger, décédés aussi tous les deux. Dans un avenant au contrat du 13 février suivant, on apprend que le futur époux est peigneur à Rouen (peigneur de laine ou de chanvre, sans doute).

Le premier ban du mariage est donc publié à Saint-Jean le 24 janvier 1672; Jacques Guillois est dit âgé de 25 ans et Marie Delavoie de 27 ans. L'acte de mariage est du 24 février 1672; le futur y est dit alors âgé de 22 ans et la future de 34 ans; cette dernière mention identifierait la future à Marie, fille du couple Lavoie et Bellanger baptisée le 6 octobre 1638. Parmi les témoins il y a Pierre Cotil (Cotel), «frère de loi» de Marie, c'est-à-dire beau-frère... Cependant, rien n'a été trouvé sur un éventuel mariage d'une sœur de Marie Delavoie avec un Pierre Cotil (Cotel).

Voici quelques détails de ce contrat (orthographe modernisée). Pour supporter les frais du mariage, la future promet de donner au futur trois jours avant les épousailles cent livres tournois, plus «un lit fourni», une «bonne robe», une «bonne cotte³», quatre brassières, trois paires de draps, trois douzaines de serviettes, quatre nappes, douze «essuyeuces à mains», douze cornettes, douze mouchoirs, douze chemises, deux tabliers, son trousseau en somme, le tout se montant à cent livres. Le futur époux crée en faveur de sa future épouse une

3. LACHIVER: jupe de paysanne, plissée par le haut à la ceinture où elle s'attache, et qui descend jusqu'en bas.

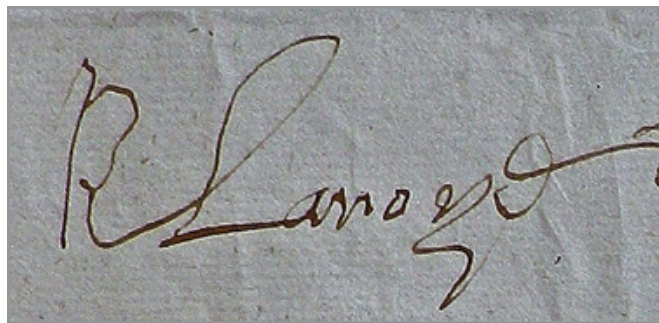
rente de cinquante livres. Si Jacques Guillois (Guillots) décède avant Marie Delavoye, elle prendra par préciput (avant tout partage) son lit, sa robe, sa cotte, linge et linge à son usage, bagues et bijoux d'une valeur maximum de vingt livres; s'il y a des enfants, elle ne prendra des bijoux que pour une valeur de dix livres.

Le deuxième contrat de mariage trouvé est daté dans le répertoire du 3 juillet 1654. Il est dans le registre des actes du notaire Bonnel. En fait, ce contrat est daté du 7 août 1650; il concerne René de la Voye, bourgeois de Rouen, fils de défunt Robert De la Voye « vivant bourgeois de Rouen » et Marie Cailliaux, de la paroisse Saint-Maclou, et Barbe Legrand, fille de défunt Alexandre Legrand et Jeanne Lenfillon, de la paroisse de Beaubec-en-Bray (environ 50 km de Rouen).

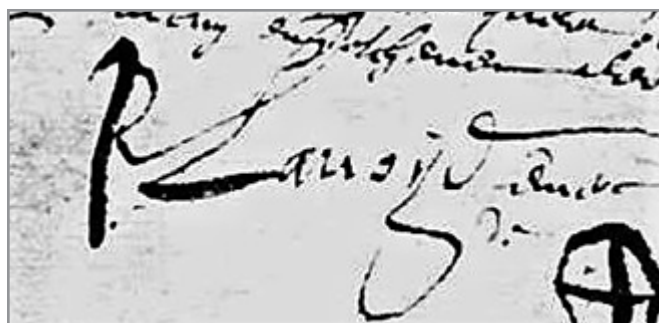
Voyons aussi quelques clauses de ce contrat: la future promet de « livrer » au futur trois jours avant les épousailles cent cinquante livres en argent, plus un coffre en bois de chêne fermant à clé, deux paires d'habits de fros (*sic*)⁴ noir, un autre gris-de-cordelier, un autre froc « ras drapé gris »⁵, une cotte de froc ras vert et une cotte de ratine rouge, trois paires de brassières de satin blanc, « deux corps de cotte », trois chapeçons⁶, quatre paires de bas d'étamine, un « devantiau » (tablier) de serge de Caen vert, le tout à son usage à elle, et encore deux paires de drap, une douzaine de chemises neuves, une demi-douzaine de chemises « portées », une douzaine et demie de mouchoirs de col, une douzaine de coiffes et cornettes, une demi-douzaine de « beude » (sens non éclairci), autant de « devantiaux » blancs, une douzaine de paires de manchettes, une douzaine de mouchoirs avec une aiguille d'argent à tête. Des cent cinquante livres apportées par Barbe Legrand, le futur en a constitué cinquante comme dot de la future et pour lui tenir de « nom, côté et ligne », c'est-à-dire qui doit lui rester en propre. En cas du décès du mari, l'épouse prendra pour préciput son lit fourni, sa bonne robe et bonne cotte, le linge à son usage, et deux bagues seulement ou la somme de trente livres. Suivant la formule habituelle, sans ces clauses *le dit mariage n'aurait pas été fait ni accompli*.

Le 3 juillet 1654, date de l'acte dans le classement des minutes, René Delavoye confirme les clauses du contrat de 1650, et son engagement de « consigner » la dot de cinquante livres à Barbe Legrand en obligeant tous ses biens. Il signe *René Lavoye*. Il ne s'agit pas, c'est certain, du migrant, dont nous avons la signature au Québec. Il n'y a pas d'acte de mariage en 1650 à Saint-Maclou pour ces deux personnes, et les actes de mariage pour Beaubec-en-Bray manquent pour cette période.

Comme je l'ai indiqué plus haut, le 14 septembre 1653, à Saint-Maclou, Jean Guillenastre épouse Jeanne de la Voye; tous les deux sont de Saint-Maclou; l'épouse est la fille de René de la Voye, qui signe, et cette signature est identique à celle du contrat de 1650/1654.



Signature de René Lavoye le 7 août 1650
AD76 notaire MEILLIBUC 2 E 1 2723.
Image fournie par l'auteur.



Signature de René Lavoye le 14 septembre 1653
AD76 cote 3E00999 registre 376 vue 99 sur 171.
Image fournie par l'auteur.

Il s'agit donc sans doute du père du migrant, qui se remarierait en 1650, et dont la fille Jeanne se marierait en 1653. Le couple René Delavoye et Isabeau Bellanger a bien une fille Jeanne née en 1634: un mariage en 1654 à 19 ans est donc tout à fait possible.

Ces deux derniers actes, le contrat de mariage de 1650/1654 et le mariage de 1653, nous fournissent trois nouvelles informations: le mariage d'une autre fille du couple René Delavoye et Isabeau Bellanger, le remariage de René Delavoye le père, et sa filiation (Robert de Lavoie et Marie Cailliaux).

Généalogie possible de René Delavoye le migrant

À partir de ces documents, nous pouvons établir l'ascendance possible et la liste des frères et sœurs du migrant.

Du côté maternel: le couple Jean Bellanger et Jeanne Testelin (bans le 4 septembre 1605); cette dernière est inhumée le 21 mars 1645. De ce couple est issue Isabeau Bellanger.

Du côté paternel: Robert Delavoye marié à Marie Cailliaux. D'où est issu René Delavoye époux en premières noces d'Isabeau Bellanger le 21 août 1622 (dans la table des mariages de Saint-Maclou, mais acte manquant), en secondes noces de

4. LACHIVER: pour froc sans doute, étoffe blanche de laine, épaisse, foulée, un peu rude au toucher, commune mais résistante.

5. LACHIVER: Ras: étoffe croisée et unie, de laine ou de soie, dont le poil ne paraît pas.

6. Dictionnaire LAROUSSE: ancienne coiffure enveloppant la tête et le cou, descendant jusqu'aux épaules.

Barbe Legrand (contrat notaire Meillibuc le 7 août 1650); il est inhumé le 5 juillet 1654.

De la première union sont issus dix enfants, tous baptisés à Saint-Maclou :

- 1 **Robert**, le 12 août 1624,
- 2 **René**, le 28 novembre 1628, le migrant,
- 3 **Marie**, le 26 septembre 1630,
- 4 **Catherine**, le 18 juillet 1632,
- 5 **Jeanne**, le 6 septembre 1634; elle épouse le 14 septembre 1653 Jean Guillenastre; elle a été inhumée le 16 septembre 1662,
- 6 **Jean**, le 24 juin 1636,
- 7 **Marie**, le 6 octobre 1638; elle contracte mariage le 24 janvier 1672 avec Jacques Guillois; le mariage est célébré le 14 février suivant,
- 8 **André**, le 23 février 1640,
- 9 **Élisabeth**, le 10 janvier 1644,
- 10 **Catherine**, le 11 mars 1646.

On ne connaît ainsi que trois enfants du couple Delavoie et Bellanger mariés: René, le migrant, et ses deux sœurs Jeanne et Marie. Le destin des autres frères et sœurs demeure inconnu. Rappelons qu'à l'époque beaucoup de décès ne sont pas enregistrés.

Le patronyme

Disons un mot sur l'orthographe du nom du migrant. Dans les actes de baptême en France, il est neuf fois sur dix Lavoye, une fois de La Voye. Dans la presque totalité des autres actes rencontrés, il est écrit Delavoie. En Nouvelle-France, il est presque toujours écrit Delavoy (Delavoie) dans les actes concernant l'ancêtre et ses enfants. Je rappelle qu'il se marie à Québec le 19 avril 1656 avec Anne Godin, originaire de La Rochelle; le couple a huit enfants.

Les métiers

Nous ne connaissons pas le métier de René Delavoie le père. Si l'on pense que les enfants se marient souvent avec des personnes du même métier que le père, on peut prétendre qu'il travaillait dans les draps ou les toiles. Marie, fille de René, épouse en 1672 Jacques Guillois, peigneur de laine, de lin ou de chanvre. Les activités liées aux draps et aux toiles occupent un grand nombre de personnes dans la ville et les alentours. Jean-Pierre Bardet écrit que

au XVII^e siècle, la plupart des draps grossiers, beaucoup de toiles de chanvre ou de lin, sont fabriqués

dans le plat pays. On en exporte une partie au loin, jusqu'en Nouvelle-France⁷.

Un autre auteur écrit qu'on échange des produits manufacturés de Haute-Normandie (notamment des couvertures de Darnétal [limitrophe de Rouen]) contre des fourrures⁸.

Les contrats de mariage évoqués plus haut montrent que les vêtements tiennent une large place dans les dots et biens apportés en mariage.

Le « lit fourni » figure dans la plupart des contrats que nous avons consultés; il est parfois *fourni de ses pendantz et Caste-longne* (contrat du 9 octobre 1622 entre Pierre Gaultier et Anne Louette), ou *fourny avec la couche de bois de noyer* (contrat du 14 mai 1622 entre Richard Lasne et Berthelhyne Guilley). Dans une famille plus fortunée, le lit est *fourny de couverture Ciel et Rideaux de sarge le tout garny de Soie* (contrat du 21 avril 1626 entre François Daniel et Hélène Champion).

Les robes sont de taffetas (un acte précise que l'une est *couleur de feuille morte*, l'autre *couleur de pecher*), d'étamine, de serge... Dans un autre acte, les brassières sont de cresseau (sens non éclairci), ou de fustayne⁹.

Nous avons cherché si le nom de Delavoie apparaît dans le Registre des maîtres tisseurs, mais en vain.

Des membres du personnel des Archives à Rouen ont cherché s'il pouvait exister un contrat d'engagement pour René le migrant. Sans succès. On ignore donc les raisons du départ pour la Nouvelle-France: le nombre de frères et sœurs, le remariage du père, sa mort, la peste et ses conséquences? Mollat indique que les épidémies se succèdent dans la première moitié du XVII^e siècle; en 1649–1650 leurs effets se lisent dans la chute des baptêmes et des mariages; l'enregistrement des décès, déjà peu suivi en temps ordinaire, est encore plus négligé au temps des crises¹⁰.

Quelques remarques sur Rouen

J'ai parlé dans l'article précédent sur Rouen des maisons à pans de bois, caractéristiques de la ville.

Les rues sont étroites à l'époque (de quatre à cinq mètres pour presque la moitié d'entre elles, et de deux à trois mètres pour un tiers)¹¹.

En 1778, Lépecq de la Clôture, médecin, décrit la ville: une enceinte triste, des rues peu larges, d'ailleurs mal alignées (il parle de la distribution coudée et oblique de ses rues), trop peu ouvertes; des maisons plutôt hautes,

qui semblent amoncelées si près les unes des autres, que dans plusieurs endroits elles se retirent mutuellement l'aspect du soleil, la lumière et l'air [...]

7. BARDET, Jean-Pierre. *Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les mutations d'un espace social*, préface de Pierre Chaunu, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, coll. Regards sur l'histoire, 1983, p. 199.

8. MOLLAT, Michel (dir.). *Histoire de Rouen*, Toulouse, Privat éditeur, coll. Univers de la France et des pays francophones, 1982, p. 234.

9. LACHIVER: Tissu croisé, à chaîne de fil et à trame de coton.

10. MOLLAT. *Op. cit.*, p. 222.

11. BARDET. *Op. cit.*, p. 83.



Rue Eau-de-Robec.
Photo fournie par l'auteur.

La ville se prive ainsi des courants du Nord, ses places ne sont pas assez nombreuses ni assez grandes, les rues sont malpropres, surtout dans les bas quartiers, avec *une multitude de latrines qui ne sont nullement balayées [...] et qui communiquent même beaucoup de puanteur à la plupart des maisons*¹².

La rue Eau-de-Robec a gardé pour sa part un cachet particulier. Au XIX^e siècle, l'Anglais Dibdin, en parle ainsi : *Allez jusqu'à l'extrémité de cette rue... observez ses pentes inégales, ses maisons surplombées, cette multitude de petits ponts, les différentes étoffes qui pendent des fenêtres ou des perches... enfin en dessous de vous ce rapide caméléon de Robec, vous serez forcé de convenir que ce tableau est un des plus bizarres, des plus grotesques et des plus extraordinaires que puisse offrir cette ville à miracles...*¹³

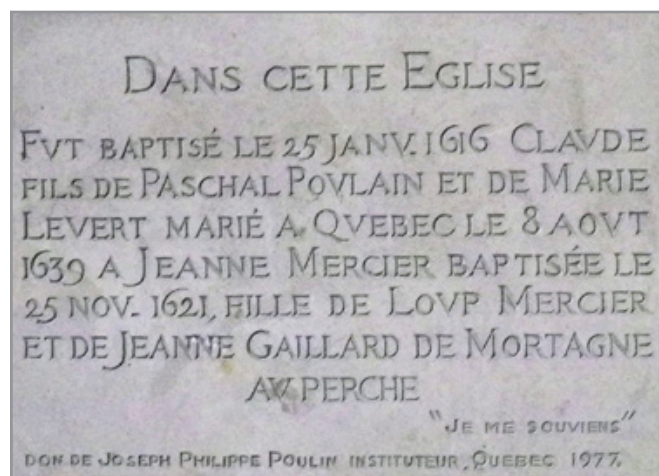
Enfin, l'approvisionnement en eau est sommaire. Au début du XVII^e, les habitants de Saint-Maclou se plaignent :

*Ils avaient et ont encore de présent grande souffreté et nécessité de fontaine au quartier et spécialement au bas et milieu de lad[ite] rue Martainville, là où il n'y a mesme bonne eau de puits à mettre ny exposer le corps humain pour estre les eaux dud[it] quartier boueuses puantes et fangeuses... leur causant habituellement des maladies pestilencielles comme il est nottoire et remarquable. N'ayant pour tout usage d'eau que... le vivier Martainville, eau dans laquelle il y tombe et coule journellement les ordures, excréments... qui de jour à autre rendent led[it] vivier blanc comme lait de chaux...*¹⁴

L'église Saint-Maclou a été terminée et consacrée solennellement le 25 juin 1521. Sa flèche en pierre a été refaite à partir de 1868, terminée en 1871. Les fonts baptismaux en marbre doivent dater du XVIII^e siècle, le couvercle en bois aussi¹⁵. Ce n'est donc pas sur ces fonts que l'ancêtre Delavoie aurait été baptisé.

On trouve dans certains actes de sépulture la mention « avec coffre », en particulier pour les inhumations faites dans l'église. Lorsqu'il est question de transférer les cimetières à une certaine distance de la ville à la fin du XVIII^e siècle, les trésoriers de Saint-Maclou protestent en faisant valoir que

*l'ancien cimetière suffisait et subsistait depuis 300 ans. Tous les défunts de la paroisse estant pauvres et n'ayant pas moyen d'avoir des coffres, sont inhumés sans en avoir ce qui demande 10 ans pour revenir sur une ancienne fosse*¹⁶.



Plaque Poulain dans l'église Saint-Maclou.
Photo fournie par l'auteur

12. *Ibid.*, p. 56–57.

13. *Ibid.*, p. 58.

14. *Ibid.*, p. 119.

15. LOTH, Julien. *Une visite à l'église Saint-Maclou*, avec six dessins de Jules Adeline. Au profit des œuvres paroissiales, Rouen, Imprimerie Mégard, 1892, p. 92.

16. BARDET. *Op. cit.*, p. 116. Délibération de la fabrique du 16 février 1781.

Autre migrant

Au mariage de René Delavoie et Anne Godin en 1656 en Nouvelle-France est présent Claude Poulin, aussi originaire de Saint-Maclou. Il est le fils de Pascal Poulin et Marie Levert. Il a épousé en 1639 à Québec Jeanne Mercier. Une plaque dans l'église rend hommage à la famille du pionnier Poulin.

SOURCES

- Archives départementales de Seine-Maritime à Rouen. Tabellionage de Rouen, Meubles 2^e série, 2 E 1/1042, 2 E 1/1045, 2 E 1/1110; 5 EP 746 Toiliers, registre de maîtrise, Rouen, 1616–1680; 2 E 1/2140 Tabellionage avril–juin 1622 pour 14-05-1622; 2 E 1/2141 Tabellionage 1^{er} juillet au 30 septembre 1622 pour 09-10-1622; 2 E 1/2156 Tabellionage avril à juin 1626 pour 21-04-1626. Minutes du notaire MEILLIBUC 2 E 1/2723 pour le contrat du 7 août 1650; minutes du notaire BONNEL 2 E 1/2307 pour le contrat du 22 janvier 1672.
- Fichier *FrancoGène*, www.francogene.com/.
- Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com/.

- GRANDPIERRE, François. « Le statut des époux soumis à la Coutume de Normandie », *Revue généalogique normande*, n° 54, avril–juin 1995, p. 114–120, n° 55, juillet–septembre 1995, p. 196–199.
- LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, 2^e éd., Paris, Fayard, coll. Les indispensables de l'histoire, 2006, 1438 p.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, Sillery, La Maison des ancêtres inc., Les Archives nationales du Québec, Les Éditions du Miton, 1998–2001. 4 vol.
- LAVOIE, Joseph-A. *La Famille Lavoie au Canada de 1650 à 1921*, préface de Thomas Chapais, Québec, [s. é.], 1922, 428 p.
- (PRDH) *Programme de recherche en démographie historique*, Université de Montréal. www.genealogie.umontreal.ca/fr/.
- ROY, Joseph-Edmond. *Notice historique sur la famille de René De la Voie (Canada)*, Lévis, Imprimerie de l'auteur, 1899, 200 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : belleau.romain@gmail.com

Nouveaux membres

du 1^{er} novembre 2016 au 31 janvier 2017

7537	OUELLET	Linda	Lévis	7561	LECOMPTE	Denis	Québec
7538	RIVARD	Paul	Lévis	7562	LIZOTTE	Guillaume	Québec
7539	OUELLET	Jean-Claude	L'Isle-Verte	7564	DESMARAIS	Édouard	Joliette
7540	GRONDINES	Louise	Victoriaville	7565	CÉLESTIN	Florence	Gatineau
7541	BÉDARD	Mélanie	Québec	7566	LEVESQUE	Ginette	Québec
7542	ROUSSEAU	Denyse	Saint-Jean, Î. O.	7567	VEILLET	Nathalie	Saint-Raymond
7544	MORIN	Pierre	Québec	7568	THIBAUT	Diane	Saint-Damien
7545	BRETON	Madeleine	Lévis	7570	LABBÉ	Suzanne	Lac Poulin
7546	POTVIN	Lise	Québec	7571	JUNEAU ROY	Kathleen	Bécancour
7547	PARENT-DE-CHANTAL	Anita	Sainte-Julie	7572	PAYEUR	Guy	Québec
7548	CUSSON	Georges	Repentigny	7573	GAGNON	Paul	Québec
7549	LEBLANC	Nicole	Sherbrooke	7574	HARVEY	Denise	Québec
7550	RENAUD	Lysanne	Laval	7576	BÉDARD	Marius R.	Neuveville
7551	GIGUÈRE	Simon	Delson	7577	PAQUETTE	Marius	Québec
7552	BLAIS	Claude	Louiseville	7578	PAGEAU	Martine	Québec
7553	GREFFARD	Yves	Québec	7579	MORIN	Bertrand	Québec
7554	LOISELLE	Marjolaine	Saint-François-du-Lac	7580	MARTIN	Donald	Québec
7555	APRIL	Nathalie	Neuveville	7581	MARTEL	Raymond	Québec
7556	QUIMPER	Josée	Québec	7582	LANGEVIN	Jean	Québec
7557	BÉCHARD	Gisèle	Québec	7584	HAMEL	Daniel	Québec
7558	CHAMBERLAND	René	Saint-Laurent, Î. O.	7585	BEAUCHEMIN	Céline	La Tuque
7559	GRAVEL	Marielle	Québec	7586	BÉRUBÉ	Michel	Québec
				7587	SLEVAN	Marie-Andrée	Val-des-Monts



Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)

René Paré, avocat et chef d'entreprise

Un des notaires plus âgés que moi avec qui j'ai exercé observait que le notaire assermenté depuis longtemps faisait le même ouvrage qu'à la suite de son admission à la pratique. Ce qui, ajoutait-il, n'est pas le cas des avocats. Et il faisait observer ne pas penser uniquement à la magistrature où se terminent, pour le droit, bien des carrières des membres du Barreau. René Paré, admis au Barreau peu avant le krach de l'automne 1929, présida durant 30 ans à compter de 1942, aux destinées d'une compagnie d'assurance-vie du Québec qu'il modernisa profondément. Un mot de ses ancêtres paternels et de ses nombreuses réalisations professionnelles et autres.

À Montmagny

Les parents de l'avocat René Paré se sont mariés à Montmagny le 17 septembre 1895; Joseph Paré, majeur, forgeron, paroissien, mais dont les parents sont de Saint-Raphaël de Bellechasse, s'unit à Lucie Boulet, majeure, fille de Thomas et Marie Blais, tous paroissiens. La dispense de deux bans a été accordée, l'autre publié localement; vu l'absence d'empêchement, le curé reçoit leurs consentements et leur donne la bénédiction nuptiale en présence des témoins, le beau-frère de l'époux et le père de l'épouse, qui signent avec le célébrant. Aussi je lis cinq signatures au pied de l'acte: les époux, Antoine Labrecque, beau-frère de l'époux, et Thomas Boulet père, suivies de celle de l'officiant: Louis-François-Léon Rousseau, prêtre (Saint-Henri-de-Lévis, 1857–Montmagny, 1898).

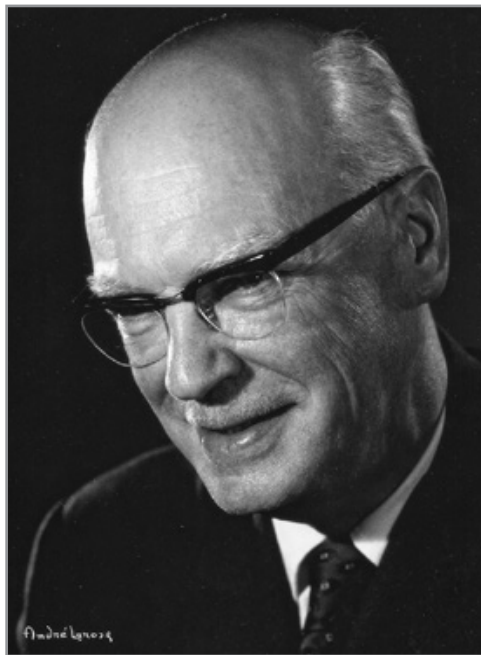
À Saint-Vallier

C'est à Saint-Vallier que le 8 octobre 1861 Joseph Michel Paré, cultivateur, de Saint-François-Xavier à Rivière-du-Loup, épouse Élisabeth Bélanger, majeure, paroissienne, comme ses parents, Léonore et Julie Brochu. Ils sont les bisaïeux de René Paré. Dispense d'un ban a été accordée par l'administrateur du diocèse M^{gr} Charles-François Baillargeon, évêque de Tloa, publication des deux autres bans dans chacune des paroisses nommées tantôt. Aucun empêchement n'a été constaté. Le célébrant, curé du lieu, donne la bénédiction nuptiale après échange des consentements. Signent: les époux,

les témoins de l'époux, Guillaume et Régis Paré, ses frères, les témoins de l'épouse, Léonore et Théodose Bélanger, respectivement ses père et frère, puis William Paré, A., Charlotte, Agnès, Archange Bélanger et Rodolphe Blais dont les liens de parenté avec les époux ne sont point indiqués. Clôt l'acte la signature de l'officiant Louis-Antoine Proulx, prêtre (Québec, 1810–Saint-Vallier, 1896).

À Saint-Michel

Le 18 octobre 1824 après la publication des trois bans requis, localement et à Saint-Vallier, les trisaïeux de René Paré se donnent en mariage. Ils sont Michel Paré, cultivateur de Saint-Vallier, majeur, et Archange Gagnon, fille mineure de feu Joseph Gagnon, en son vivant cultivateur, et Archange Marcoux, domiciliée comme sa fille à Saint-Michel, donnant son agrément au mariage. Nul empêchement n'étant connu, aussi, après échange des consentements, il y a bénédiction nuptiale en présence d'Abraham Paré, frère de l'époux, de Joseph et Michel Gagnon, respectivement frère et oncle de l'épouse. Tous ces gens sont dits comme les époux ne savoir signer. Clôt l'acte, la signature du curé du lieu, Thomas Maguire (Philadelphie, États-Unis, 1776–Québec, 1854).



M. René Paré, photo prise vers 1965.
Source : Françoise Paré Kaltenback, fille de René Paré.
Photographe : André Larose.

À Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

C'est le 5 octobre 1784 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qu'Antoine Paré et Marguerite Boulé, fille de Jean-Baptiste et feu Agathe Gendron, se sont unis. Ils sont les quadrisaïeux de l'avocat Paré. Le curé officie. Je lis au pied de l'acte

les signatures de Marguerite Gagnon, mère de l'époux, Jacques Gendron, Marie-Joseph Geaudin (*sic*) et Marguerite Beaudoin, suivies de celle du curé. Différentes autres personnes sont nommées, mais je n'ai pu lire leurs noms. Le célébrant signe Bédard, prêtre. C'est Laurent Bédard (Québec, 1729–Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, 1810).

À Saint-Joachim, Montmorency

Les quinquisaïeuls de René Paré, Pierre Paré, mineur de 19 ans et Marguerite Gagnon, aussi mineure de 18 ans, fille de Pierre et Marie-Anne Racine, sont devenus mari et femme le 5 juin 1747. On le sait, cette vieille paroisse se trouve à l'est de celles de Notre-Dame-du-Rosaire à Beaupré et de Sainte-Anne de Beaupré. Encore une fois, il y a eu trois publications locales puisqu'ils sont de la même paroisse et une dispense d'une parenté du troisième au quatrième degré (sans plus de précision) a été accordée par l'évêque. Malgré l'âge des époux, aucune autorisation parentale n'est mentionnée. Signent: Marguerite, François Beaudoin (?), Louis Paré, Prisque (?) Bolduc et Pierre Chabot. Clôt l'acte, la signature du célébrant René Portneuf, comme il signe, curé du lieu. Il s'agit de Philippe-René Robineau de Portneuf (Montréal, 1707–Saint-Joachim, 1759).

À Beaumont

Les ancêtres de René Paré à la génération précédente ont publiquement échangé leurs consentements à Beaumont le 18 juillet 1719 quand Louis Paré, dont le métier et l'âge ne sont pas indiqués, et dont le père est dit décédé épouse Marie-Josephte Guay, fille de Jacques et Marguerite Chauveau, ces trois derniers de la paroisse de Saint-Étienne à Beaumont. Je suppose que l'époux est de Beaumont vu que les trois bans n'ont été publiés qu'à cet endroit. Plusieurs personnes sont nommées mais je ne peux toutes les identifier, n'arrivant pas à lire tous les noms. Je lis les signatures de Noël Boucher, Jean Chauveau, Louis Chauveau, celle du curé de Beaumont, Nicolas-Joseph Chasles (Québec, 1694–Beaumont, 1754), clôt l'acte.

À Sainte-Anne-de-Beaupré

À Sainte-Anne-de-Beaupré, le 12 novembre 1685, après la signature d'un contrat devant le notaire seigneurial Étienne Jacob et la publication de trois bans de mariage trois fêtes ou dimanches consécutifs, le célébrant donne la bénédiction nuptiale après l'échange des consentements à Noël Paré, majeur, âgé de 25 ans, et Marguerite Caron, mineure, âgée de 18 ans, fille de Jean-Baptiste et défunte Marguerite Gagnon. Sont soulignées les présences du père de l'épouse, de Jean Poulin, cousin, de Jean-Pierre Caron, fils, et de Robert Paré, frère, comme d'autres dont je ne peux lire les noms. Signent: l'époux, Jean Paré, Jean Poullain (*sic*) et Jean Boucher. Le célébrant qui se dit prêtre du Séminaire de Québec exerçant les fonctions curiales est Germain Morin (Québec, 1642–Québec, 1703).

Le contrat de mariage est antérieur de cinq jours au mariage, minute 356 du notaire Jacob. Il tient sur environ trois pages. J'y lis cinq signatures, soit celles de Jean Paré, Jean Poullain, Jean Boucher (?), Paul Paré et du notaire. L'on y dit que le père de l'époux est décédé; en effet il est mort un an auparavant. Les époux seront communs en biens.

À Québec

C'est en l'église paroissiale Notre-Dame-de-Québec que le premier mariage de cette lignée Paré a été célébré en Nouvelle-

France quand le 20 octobre 1653 Robert Paré (Paret), de Saint-Laurent-en-Solaure, évêché de Lyon, fils de Mathieu et Marie Joannet, épouse Françoise Lehoux, de Sainte-Madeleine-de-la-Ventrouze, évêché de Chartres, fille de Jacques et Marie Meilleure. Le mariage a eu lieu à la date mentionnée à la chapelle des *sauvages* de l'île d'Orléans. Je conclus que l'acte a été déposé à l'église de Notre-Dame-de-Québec où le célébrant a apporté le registre.

Naissance, mariage, formation générale, exercice professionnel et expérience dans le monde des affaires.

Né à Montmagny le 10 décembre 1904, René Paré y fut baptisé en l'église de Saint-Thomas le surlendemain sous les prénoms Joseph, Émile, Iréné (rectification dans la marge pour Joseph Émile René par ordonnance de la Cour, en date du 5 avril 1930). Il a eu pour parrain et marraine Émile Gaudreau (cousin) et Imelda Gaudreau (cousine) qui signent avec le père de l'enfant Joseph, et le célébrant, Antoine-Ézilibert Lamothe (Québec, 1861–décès inconnu), vicaire à Saint-Thomas de Montmagny depuis 1901.

Il a fréquenté l'école primaire notamment chez les Frères du Sacré-Cœur et il a fait son cours classique au Collège Sainte-Anne à La Pocatière. Bachelier ès arts en 1926, il est admis à la faculté de Droit de l'Université Laval et en sort licencié en droit en 1929, année de son admission au Barreau. René Paré pratique au bureau de Maurice Rousseau et de son neveu Philippe Rousseau. Le bureau prend le nom de Rousseau, Rousseau et Paré. À cette époque, c'était le bureau le plus important de la région; il se spécialisait en droit des affaires. M^e Paré prenait aussi, durant la crise, diverses causes, souvent bénévolement, lorsque ses clients ne pouvaient payer. Il a beaucoup plaidé à Montmagny et à Québec. Quelques années plus tard, il ouvrait son propre bureau qu'il a vendu à M^e Joseph Marineau (devenu juge plus tard) quand il a pris la présidence de la Société des Artisans en 1942.

Il exerce d'abord à Montmagny. Je sais qu'à compter de 1942, il exerce avec son frère Jules. J'ignore si d'autres furent ses associés. Par contre, je note que c'est cette année-là qu'il devient président de la Société d'assurances Les Artisans. Rares sont les familles canadiennes-françaises dont un membre n'y est pas assuré. Auparavant la plupart étaient clients de la Metropolitan Life, entreprise américaine, qui par son service d'infirmières à domicile avait pénétré dans les foyers au Québec. René Paré quittera la présidence des Artisans en 1974. L'entreprise changera alors de nom pour devenir Les Coopérants.

Deux ans après son admission au Barreau, René Paré, avocat, majeur, épouse, le 8 juillet 1931 en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny, Marie-Blanche Gaulin, majeure, fille de feu Jean-Baptiste Gaulin et feu Virginie Paré. Dispense est accordée par M^{gr} C.-O. Cloutier, vicaire général du diocèse de Québec, de la publication de deux bans et de dispense de consanguinité au troisième degré en ligne collatérale égale entre les époux. Les témoins sont, pour l'époux, son père, et pour l'épouse, J.-A. Gaulin, oncle de Blanche.

Signent: les époux et leurs témoins respectifs Joseph Paré et J.-A. Gaulin, suivis du célébrant l'abbé Marius Paré, (Montmagny, 1903–Chicoutimi, 2002, où il sera évêque auxiliaire [1956–1961] et évêque du diocèse de Chicoutimi [1961–1979]), frère de l'époux, qui se déclare autorisé par le curé du lieu.

Revenons à René Paré et à une partie de sa vie qu'il a consacrée à la Société d'assurances Les Artisans. L'on sait que le marché n'était pas le même au début des années 1940 que celui des années 1970. Durant la Guerre mondiale de 1939–1945, rien n'était sûr. Une crise nous était prédite avec la paix: démobilisation, fin de l'industrie de guerre, doutes sur la possibilité d'une reprise des affaires en temps de paix. J'ai entendu en 1948 le sénateur Cyrille Vaillancourt à l'assemblée régionale des caisses Desjardins, dire que l'actif des caisses baisserait. Ce qui ne s'est pas produit. René Paré a changé de lieu de vie, devenant citoyen de Montréal. À l'artisanat entrepreneurial a succédé une certaine expertise: nous avons entendu parler d'offres antisélectives quant à certaines propositions d'assurance-vie. Bien sûr, la profession d'actuaire s'est énormément raffinée.

Je ne peux dire beaucoup quant à l'exercice de sa profession d'avocat. J'ignore qui à part son frère Jules a exercé avec lui. Ce que je peux valablement supposer, c'est qu'exerçant hors d'un grand centre, il a dû être polyvalent.

Son activité extraprofessionnelle hors du Barreau et de l'assurance a été dévorante. Citons la présidence du Conseil de la coopération du Québec, de la Chambre de commerce de Montréal, du Conseil d'orientation économique du Québec et de la Société générale de financement. À part la Grande corvée du cardinal (Paul-Émile Léger), ajoutons la fondation de l'Union des Mutuelles-Vie, la présidence du conseil d'administration des Placements collectifs inc.

Activités professionnelles les plus importantes hors du barreau:

- Président de la compagnie d'assurance La Société des Artisans (1942–1974);
- Président du Conseil de la Coopération du Québec (1948–1955);
- Président de la Chambre de Commerce du Québec (1958–1959);
- Président de la Chambre de Commerce de Montréal (1960–1961);
- Président de l'Imprimerie populaire (*Le Devoir*) (1953–1977);
- Président du Conseil d'orientation économique du Québec (1960–1967);
- Président-fondateur de la Société générale de financement SGF (1961);
- Membre fondateur de Sidbec en (1965);
- Membre du conseil d'administration de plusieurs organismes et sociétés.

L'Imprimerie populaire, propriétaire du quotidien montréalais *Le Devoir*, a eu la chance de l'avoir comme président durant plus d'un quart de siècle à compter du début des années 1950. Sous le gouvernement de Maurice Le Noblet Duplessis, il n'était pas facile de convaincre les institutions financières d'acheter des obligations de l'Imprimerie populaire.

Même si son décès eut lieu en 1993, longtemps après sa retraite, ce fut un deuil ressenti à bien des endroits. C'est que sa présence continuait d'être sollicitée et qu'il restait facilement disponible.



Le chanoine Grondin est décoré du mérite coopératif par M. René Paré, président du Conseil supérieur de la coopération, vers 1951. Source: collection Société historique Alphonse-Desjardins; crédit photo, PHOTO MODERNE Enr.

Il a obtenu les honneurs suivants :

- Doctorat honoris causa en Sciences sociales de l'Université Laval (1952) ;
- Insigne d'Officier de l'Ordre du Québec (1989) ;
- Médaille de la Révolution tranquille (2010).

MÉDIAGRAPHIE

- Actes de l'État civil (Fonds Drouin) à la SGQ, jusqu'à 1941.
- Actes des funérailles et sépultures à Saint-Thomas de Montmagny 1900–1995, Fabrique Saint-Thomas 1996.
- BAnQ Québec. Baptêmes, mariages et sépultures (BMS), jusqu'à 1900.
- BMS à la Société de généalogie de Québec (SGQ), jusqu'à 1996.

- Collaboration avec M^{mes} Françoise Paré Kaltenback et Marie Paré.
- Institut généalogique Drouin. *Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français (1760–1935)*.
- FILION, Gérard. « Hommage à René Paré », *Le Devoir* 1993-03-04.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines jusqu'à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire alphabétique des ancêtres québécois (1608–1700)*, Sillery, La Maison des ancêtres, inc. Les éditions du Miton, 1998–2001, 4 vol.
- « Nouvelle du décès de René Paré », *Le Devoir*, Montréal, 1993-02-18.
- « Nouvelle du décès de René Paré », *Le Soleil*, Québec 1993-02-18.

MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE RENÉ PARÉ

Nom et prénom (Prénom du père; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
PARÉ René (Joseph; BOULET Lucie)	1931-07-08 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	GAULIN Marie-Blanche (J.-B.; PARÉ Virginie)
PARÉ Joseph (J.-Michel; BÉLANGER Élisabeth)	1895-09-17 Montmagny	BOULET Lucie (Thomas; BLAIS Marie)
PARÉ J.-Michel (J.-Michel; GAGNON Archange)	1861-10-08 Saint-Vallier	BÉLANGER Élisabeth (Léonore; BROCHU Julie)
PARÉ Michel (Antoine; BOULÉ Marguerite)	1824-10-18 Saint-Michel de Bellechasse	GAGNON Archange (Joseph; MARCOUX Archange)
PARÉ Antoine (Pierre; GAGNON Marguerite)	1784-10-05 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	BOULÉ Marguerite (J.-B.; GENDRON Agathe)
PARÉ Pierre (Louis; GUAY M.-Joseph)	1747-06-05 Saint-Joachim, Montmorency	GAGNON Marguerite (Pierre; RACINE M.-Anne)
PARÉ Louis (Noël; CARON Marguerite)	1719-07-18 Beaumont	GUAY M.-Joseph (Jacques; CHAUVEAU Marguerite)
PARÉ Noël (Robert; LEHOUX Françoise)	1685-11-12 Sainte-Anne-de-Beaupré	CARON Marguerite (J.-B.; GAGNON Marguerite)
PARÉ Robert (Mathieu; JOANNET Marie)	1653-10-20 Québec*	LEHOUX Françoise (Jacques; MEILLEURE Marie)

* Mariage à la chapelle des *sauvages* à l'île d'Orléans

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

ibarabe@bell.net

Les chroniques de la capitale

Le 22 mars 1717 une commission de notaire est accordée à Jean-Claude Panet pour succéder à Louis Chambalon.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608–2008, Les chroniques de la capitale*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2008.



Les archives vous parlent

Réналд Lessard (1791), Coordonnateur,
BAnQ-Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Le Poste de La Pointe de Chagouamigon et la présence canadienne-française au sud du lac Supérieur



De nombreuses illustrations supplémentaires sont disponibles pour les membres sur le site de la SGQ, dans **L'Ancêtre+**, « De choses et d'autres », « Compléments ».

En visitant le *George W. Brown, J.-R. Ojibwe Museum & Cultural Center* situé sur la réserve amérindienne ojibwée du lac du Flambeau, au Wisconsin, le visiteur québécois a l'agréable surprise de voir plusieurs photos anciennes et contemporaines d'Autochtones de cette réserve portant les noms de Vallière, Poupart, Labarge, Cardinal, Potvine ou St. Germaine. Ces patronymes nous ramènent à l'époque de la traite des fourrures et à la présence de coureurs des bois et de voyageurs; ils rappellent l'importance du poste de La Pointe de Chagouamigon au temps de la Nouvelle-France. Mais qui connaît aujourd'hui Chagouamigon? Bien qu'une ruelle Chagouamigon à Montréal nous rappelle son existence, l'histoire de ce poste de traite situé au sud du lac Supérieur, dans l'État du Wisconsin, nous est plutôt méconnue. Le nom de Chagouamigon est devenu en anglais Chequamegon. On retrouve la Chequamegon-Nicolet National Forest ou la baie de Chequamegon.

À la suite de la destruction de la Huronie en 1649 par les Iroquois, des Hurons, des Pétuns et des Outaouais se réfugient dans la baie de Chagouamigon, lieu permettant l'agriculture, la récolte du riz sauvage et la chasse, tout en ayant des eaux poissonneuses. Ils y retrouvent les Ojibwés, appelés Sauteurs par les Français. Par les rivières Sainte-Croix et Chippewa, il leur était possible de rejoindre la vallée du Mississippi. C'est dans cette baie que les traiteurs et explorateurs Pierre-Esprit Radisson et Médard des Groseilliers les rencontrent en 1659.

Chargé en 1693 par le gouverneur Frontenac de rouvrir les voies de passage entre le lac Supérieur et le Mississippi, et d'assurer la paix entre les Ojibwés et les Sioux, le trafiquant Pierre Le Sueur établit un fort dans la baie de Chagouamigon, sur l'île de Saint-Michel appelée aussi île de Montréal (aujourd'hui Madeline Island). Ce fort est abandonné en 1698 puis reconstruit en 1718 à environ 2 km au nord du premier. Un commandant et une petite garnison — un seul soldat en 1750 — s'y maintiennent jusqu'à au moins 1756 et des activités commerciales s'y poursuivent jusqu'en 1758–1759. Environ 200 familles amérindiennes vivent à cette époque sur l'île de Saint-Michel ou le long de la rive sud du lac Supérieur. Chagouamigon occupe une position centrale et dessert de riches territoires de chasse dans l'arrière-pays, dont le lac du Flambeau.

PAQUETS DE FOURRURES PRODUITS SELON LES POSTES DE TRAITE (VERS 1757)	
Postes	Paquets
<i>Le Détroit</i>	800 à 1000
<i>Michilimakinac</i>	600 à 700
<i>Les Illinois</i>	510
<i>La Baie</i>	500 ou 600
<i>La Rivière Saint-Joseph</i>	400
<i>La Mer d'Ouest</i>	300 à 400
<i>Les Oujatanons</i>	300 à 400
Chagouamigon	250
<i>Les Miamis</i>	250 à 300
<i>Niagara</i>	250 à 300
<i>Le Fort Duquesne</i>	200 à 250
<i>Lac des Deux-Montagnes</i>	150
<i>Abitibi et Témiscamingue</i>	120
<i>Le Sault-Sainte-Marie</i>	100
<i>Nipigon</i>	80 à 100
<i>Poste de Vincennes</i>	80
<i>Carillon, Le Long Saut</i>	60
<i>Kamanestigouia</i>	60 à 70
<i>Michipicoton</i>	50 à 60
<i>Toronto</i>	40 à 50
<i>Frontenac ou Catarakoui</i>	20 ou 30

Source : « Mémoire sur les forts de la Nouvelle-France », *Bulletin des recherches historiques*, vol. xxxvii, n° 7, juillet 1931.

En plus d'être un des principaux lieux de traite du lac Supérieur, le poste de La Pointe de Chagouamigon se situe dans une région où l'on trouve du cuivre natif. De vaines tentatives d'exploitation ont eu lieu tout au long du xviii^e siècle.

Le fort est brûlé en 1762 et abandonné par les Britanniques. Il ne subsiste plus aujourd'hui qu'un cimetière amérindien situé à proximité.

En 1765, le marchand Alexander Henry obtient le monopole de la traite des fourrures au lac Supérieur et s'associe à

Jean-Baptiste Cadotte (Cadot), demeurant à Sault-Sainte-Marie, à l'entrée du lac, pour établir un poste de traite permanent à La Pointe (Chagouamigon). Cadotte, fils de Jean-François et Marie-Joseph Proteau, avait été baptisé à Batiscan le 5 décembre 1723. Sa grand-mère était huronne. Comme son père et au moins deux de ses oncles, il s'intéresse à la traite des fourrures. Le 23 juin 1742, il s'était engagé envers Jean-Baptiste Nicolas Roch de Ramezay pour aller à Nipigon, au nord du lac Supérieur, et était de retour au lac Supérieur en 1750 où il devint agent de Louis Legardeur de Repentigny au fort de Sault-Sainte-Marie. Il avait épousé, à Michilimakinac le 28 octobre 1756, Athanasie, une Amérindienne appartenant à une famille influente. Son fils Michel, dit le grand, s'établit à demeure à La Pointe vers 1793. D'autres Cadotte descendants de Jean-Baptiste Cadotte ou apparentés seront très présents tant au sud du lac Supérieur à Sault-Sainte-Marie, qu'à l'ouest du lac Supérieur à Fond-du-Lac (Duluth), et dans le Nord-Ouest canadien.

La création par le traité de Paris en 1783 d'une frontière entre les États-Unis et les colonies britanniques n'empêche pas les traiteurs montréalais de se rendre en territoire américain. Le traité de Jay, signé en 1794 et ratifié en 1796, force les Britanniques à évacuer les postes occupés en territoire américain. Fort William (Thunder Bay) en territoire canadien remplace Grand Portage situé au Minnesota comme voie principale vers le Nord-Ouest. Au sud du lac Supérieur, la Compagnie du Nord-Ouest, basée à Montréal, contourne la question de la frontière en passant une entente avec Jean-Baptiste Cadotte pour maintenir pendant quelques années des activités au sud du lac Supérieur. La présence canadienne-française se maintient durant cette période.

Le 27 juillet 1804, dans son *Journal du Fort Kamanaitiquoya à la rivière Montréal*, François-Victoire Malhiot, commis de la Compagnie du Nord-Ouest, se trouvant au portage de la rivière Montréal, note :

Nos gens du Lac au Flambeau, Tremblé, Martineau et LeBeau arrivèrent ici hier au soir à six heures avec leur butin, décidés à aller trouver M. Cadotte à la Pointe s'ils n'avaient trouvé un autre commis pour remplacer Gauthier. Ils sont maigres et décharnés comme de vrais squelettes et disent avoir été maltraités plus que jamais par Gauthier; que la moitié du temps ils n'ont point mangé, tandis que lui n'a pas passé un seul jour sans faire un bon repas; [...]

Entre 1718 et 1758, 200 contrats d'engagement relatifs à Chagouamigon ont été signés à Montréal. La durée de séjour est variable. Certains ne font qu'un aller-retour; plusieurs hivernent trois ans. Un certain nombre, comme Jean-Baptiste Cadotte, contracteront une union à la mode du pays avec une Amérindienne. L'établissement de réseaux est essentiel pour favoriser la traite des fourrures. Le métissage est donc un facteur important.

Durant les années 1830, le commerce des fourrures est en déclin et de nouvelles activités se développent par la suite: travail dans les chantiers forestiers et dans les mines. Une vague d'immigrants marginalise de plus en plus les Autochtones et les Métis. On crée des États américains et une administration plus encadrante se met en place. Tant au niveau judiciaire, que religieux ou scolaire, les changements sont majeurs et rapides. Bien que les Ojibwés aient réussi à se maintenir sur leurs terres et ne soient pas forcés de migrer vers l'ouest du Mississippi,



Madeline Island – La Pointe – Museum.
Source : BAnQ.

comme cela a été le cas de nombre de nations amérindiennes à cette époque, ils doivent cependant céder graduellement une grande partie de leurs terres et se voient confiner dans des réserves. Des traités sont signés par le gouvernement américain en 1826, 1829, 1833, 1837, 1842 et 1854. Des clauses touchent les Métis. Ainsi, une liste comprenant les noms de 880 Métis est dressée en 1839 en vertu du traité du 29 juillet 1837 avec les Ojibwés du lac Supérieur. Une somme de 100 000 \$ devait leur être versée. La majorité des patronymes sont liés aux familles du Québec: Asselin, Baillargé, Barthe, Bazinet, Beaulieu, Beauvier, Bélair, Bélanger, Bellecour, Biron, Blanchard, Bles (Blet ou Blais), Bouquet et Bousquet, Boushe (Boucher), Brebant, Brisette, Brunelle, Brunet, Cadotte, Carpentier, Chaboillez, Charbonneau, Charrette, Chenier, Chevalier, Comptois (Comtois), Corbin, Cotte (Côté), Coture (Couture), Cournoyer, Cournoyer, Couvillon, Crebassa, Dagner, Danis, Daufine (Dauphiné), Decharrault, Default, Denommé, Deragon, Deseve et Desevre, Desmarais, Dijaddon (Desjadon ou Desjardins),

Dubay, Duchene, Dufault, Duval, Duvernay, Ecuyer, Ely, Felix, Fontaine, Forcier, Gauthier, Genereux, Goddin (Godin), Goslin (Gosselin), Gournon, Grignon, Gronda (Grondin), Hamelin, Hebart (Hébert), Houlle, Janvier, Jollineaux, Jourdain, L'Epine, L'Etranger, Lacaille, Lacomble, Ladebauche, Landre, Lapointe, Laporte, Laroque, Larose, Lavierge, Lavigne, Leduc, Lefebvre, Lemaine, Lemieux, Lemourier, LePessier, Lesage, Levake (Levack), Lincourt, Lizette, Marchand, Martell, Meniclier, Messier, Montreille, Moran, Morin, Neveu, Peltier, Perrault, Petit, Piquette, Porlier, Raymond, Rivet, Robideaux, Roi (Roy), Rouleau, Roussain (Roussin), Sansfaçon, Sove (Sauvé), St. Arnaud, St. Martin, St. Ours, Tranchmontaine (Tranchemontagne).

Contrairement aux Métis de la rivière Rouge (Manitoba) qui se sont dotés d'une identité propre, les Métis du sud du lac Supérieur se sont graduellement intégrés, soit aux Ojibwés, soit à la communauté américaine anglophone. La chute du commerce des fourrures, la création des réserves et les nouvelles activités économiques ont rapidement chambardé leur mode de vie.



Carte de Bellin.
Source : BAnQ, 1755_Bellin_Map_of_the_Great_Lakes_-_Geographicus_-_GreatLakes-bellin-1755

LISTE DES EMPLOYÉS DE LA COMPAGNIE DU NORD-OUEST (1804) (SUD DU LAC SUPÉRIEUR)

FOND DU LAC (Duluth aujourd'hui)		
Eustache Roussin, commis et interprète	John McBean, commis et interprète	Amable Durocher, commis et interprète
Séraphin Lamarre, commis et interprète	James Grant, commis et interprète	Baptiste Beaudry, interprète
Frs Boucher, interprète	Vincent Roy, interprète	Toussaint Laronde, interprète
Jos. Lagarde, interprète		
Voyageurs :		
Léon Marie Nantais	Tous. Savoyard	Augustin Bélanger
Ls Jodoïn	Thomas Caron	Jos. Marandas
Pierre Dubeau	Jos. Constant	Ls Bélaire, père
Chs Charette	Paul Provost	Ls Beaulac
Augustin Lecompte	Ant. Saucier	Frs Laurent
Jos. Cotté	R. Cardinal	Jos. Girard
Paul Laverdure	Jacques Bereau	Ant. Massé
Basile Derome	Eustache Adam	Basile David
Bte Roy	J.-B. Dutremble	Jos. Blondeau
Ls Béloui, fils	Frs Bourbonnière	Pierre Rivet
Hip. Rheil	Ls Chatteux	Renau
Hip. Beaulac	Jos. Derome	Pierre Caraire
Amable Loiseau	Jos. Honoré	Amable Durocher
RIVIÈRE DU SAUTEUX		
Voyageurs :		
J.B. Corbin	Jos. Corriveau	J.-B. Godin
J. B Sanssouci	Alexis Boucher	Frs Larose
Michel Cadotte, jr.	Jean Luc Forcier	Frs Ethier
Nicolas Gélineau	Ls Sorel	Jos. Montreuil
LA POINTE CHAGOWAMIGAN (Chagouamigon, aujourd'hui La Pointe)		
Voyageurs :		
Ls Ladouceur	Jos. Brousseau	J.-B. Drapeau
Ant. Bourcier	Jean Parenteau	
LAC AUX FLAMBEAUX (Lac du Flambeau)		
Frs Vt. Malhiot, commis	Antoine Lalancette, commis	J.-B. Basinet
Joseph Herse, commis	Chs. Gauthier, interprète	
Voyageurs :		
Jacques Racicot, J.-B. Bourdon	J.-B. Leclerc	Rémi Bruno
Basile Beaulieu	F. St-George	Chs Chartier
Urbain Durocher	George Yarn	Augustin Bru
Gabriel Briand	Amb. Martineau	J.-B. Lafrenière

Source : Masson, Louis Rodrigue. *Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest : Récits de voyages, lettres et rapports inédits relatifs au Nord-Ouest canadien*, Québec, A. Coté, 1889, p. 409 – 412.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
renald.lessard@banq.qc.ca



Service de recherche et d'entraide

Jeanne Maltais (6255)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Le Service de recherche et d'entraide offre aux membres en règle de la SGQ la possibilité de solliciter, sous forme de questions, l'aide de nos chercheurs. Les questions doivent être transmises par courriel à l'adresse de la SGQ, sgq@uniserve.com ou déposées à l'accueil de la Société. Tous les membres de la SGQ peuvent contribuer à la résolution de ces questions. Il suffit, pour cela, de transmettre la réponse trouvée, **le numéro de la question ainsi que la source de l'information** à l'adresse courriel de la SGQ.

Afin de faciliter la recherche, les questions soumises doivent préciser tous les indices connus, tels que nom, prénom, date et lieu de naissance, date et lieu de mariage, date du décès, nom du conjoint ou tout autre indice pertinent. De plus

l'adresse courriel du demandeur est requise afin de transmettre rapidement la réponse. Toutes les questions et réponses sont publiées dans la revue **L'Ancêtre**.

Le tableau suivant résume les demandes reçues ou résolues depuis la dernière parution de la revue. Ainsi, sous le titre « N° Question », l'information se lit comme suit: [Q]0000[R/P]. La lettre Q devant le numéro signifie une demande reçue depuis la dernière publication. Son absence indique une référence à une question reçue précédemment, datant parfois de plusieurs années, auxquelles une réponse a été trouvée. Si le numéro de la question est suivi: 1. de la lettre **R**, une réponse complète est fournie — 2. de la lettre **P**, il s'agit alors d'une réponse partielle.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Chassé	Alphonse	Bérubé	Tharsile (Margaret)	Q6455R
Devost (Daveau)	Joseph	Duchesne	Marie Anna	Q6456R
Fortin	Gaudiose	Touchette	Déliima (Marie Rose De Lima)	Q6454R
Fortin	Pierre	Bouchette (Lefebvre)	Gabrielle (Rosanna) (Emma, Rosina)	Q6453R
Gagné	François	Corbeille	Louise	Q6457
Gay (Guy)	William	Young	Isabelle	Q6458
Renaud	Francis (François)	Garneau	Lizzie (Édésie) (Élisabeth)	Q6452R
Yoretche	Marie	Bidégaré	Martin	Q6459

Questions et réponses

6452 Mariage de Francis **Renaud** avec Lizzie **Garneau**. Leur fils Frank Joseph Renaud épouse Alyda (Alida) Renaud, fille de Joseph et Philomène Hamel le 27 juillet 1912 à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke. Au mariage de leur fils, Francis Renaud et Lizzie Garneau étaient décédés. (Yolande Renauld, 1023)

R: François **Renaud** (Jacques, Flavie Ménard) épouse Édésie (Lizzie) **Garneau** (Peter, Florentine [Florence] Lavoie), le 17 octobre 1887 à Nashua, comté de Hillsborough, New Hampshire, É.-U. Lizzie Garneau, épouse de François Renaud, décède le 13 avril 1912 à l'âge de 42 ans et ses funérailles ont lieu le 16 suivant à l'église de Notre-Dame à Montréal. François Renaud, veuf d'Élisabeth (Lizzie) Garneau, décède le 4 mai 1912 à l'âge de 53 ans et ses funérailles ont lieu le surlendemain à l'église de Notre-Dame à Montréal.

François Renaud avait épousé en premières noces Mélanie Théroux le 26 juillet 1875 à la cathédrale de Saint-Michel à Sherbrooke. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)

6453 Mariage de Pierre **Fortin** avec Gabrielle **Bouchette**. Leur fils Philippe Fortin épouse Albertine Bilodeau (Eugène, Albertine Lavigne) le 4 mars 1928 à Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa. Philippe Fortin serait né le 19 mars 1906 au Québec. (Jean-Pierre Fortin, 1220)

R: Il y a erreur dans le prénom et le nom de l'épouse de Pierre Fortin. Gabrielle **Bouchette** (Saint-Gabriel de Bouchette), c'est le nom de la paroisse où est baptisé Philippe Fortin leur fils.

Moïse Philippe Fortin (Pierre, Rosanna [Rosina] Lefebvre) est né le 19 mars 1906 et a été baptisé le 25 suivant à Saint-Gabriel de Bouchette. Il résidait à Saint-Raphaël.

Pierre Fortin (Louis, Louise Faucher) épouse Rosanna Lefebvre (Antoine, Domithilde Lacroix) le 4 juillet 1898 à Saint-Gabriel de Bouchette.

Emma Rosina Lefebvre (Antoine, Domithilde Lacroix) est née le 23 septembre 1879 et a été baptisée le 19 octobre suivant à Maniwaki. Les parents étaient de la mission de Saint-Gabriel. (Michel Drolet, 3674)

6454 Mariage et parents de Joseph Gaudiose **Fortin** et de Délima **Touchette**. Leur fils, Oliva Fortin, épouse Marie Marthe Sylvain, née vers 1911, (Arthur, Alma Falardeau) le 24 juin 1931 à Cap-Saint-Ignace, Montmagny. (Jean-Pierre Fortin, 1220)

R: Joseph Gaudiose **Fortin** et Délima **Touchette** se sont mariés vers 1899 au Connecticut. Leur premier enfant, Edmond, est né en avril 1900 au Connecticut selon le recensement de 1900 à Windham, Connecticut.

Marie Marthe Sylvain (Arthur, Marie Louise Alma Falardeau) est née et a été baptisée le 7 janvier 1911 à Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Joseph Gaudiose **Fortin** (Joseph, Marie Octavie Guimont) est né et a été baptisé le 4 avril 1875 à Cap-Saint-Ignace. Il est décédé le 16 août 1977 à Wyndham, Connecticut, et a été inhumé deux jours plus tard à Danielson, Connecticut. Il avait 102 ans.

Marie Rose De Lima (Délima) **Touchet** (Alfred, Rose De Lima Lacombe) est née le 16 décembre 1871 et a été baptisée le lendemain à Saint-Cyrille-de-Lessard, Montmagny.

Délima Touchette, épouse de Joseph Fortin, décède le 6 janvier 1931 au Québec, probablement à Cap-Saint-Ignace, et a été inhumée la même année à Danielson, Connecticut. Elle avait 60 ans. (Michel Drolet, 3674)

6455 Mariage d'Alphonse **Chassé** et de Tharsile **Bérubé**. Alphonse Chassé (Maximin, Catherine Dubé) était veuf de Palmyre Bérubé, sa première épouse. (François Chassé, 6932)

R: Alphonse **Chassé** (Maximin, Catherine Dubé), avait épousé en premières noces Palmyre **Bérubé** (Louis, Adéline Soucy), le 8 janvier 1877 à Saint-Patrice de Rivière-du-Loup.

Palmyre **Bérubé**, épouse d'Alphonse Chassé, décède le 10 août 1881 et est inhumée le 13 à Saint-Patrice de Rivière-du-Loup à l'âge de 26 ans.

Alphonse Chassé (Maxime [Maximin], Catherine Dubé) épouse en secondes noces Margaret (Tharsile) **Bérubé** (Abram [Abraham], Jédique [Judith] Dumont) le 19 juin 1883 à Lowell, comté de Middlesex, Massachusetts.

Abraham Bérubé (André, Lucie Dubé) épouse Judith Dumont (Antoine, Christine Michaud) le 11 février 1850 à Madawaska, Nouveau-Brunswick. (Michel Drolet, 3674)

6456 Mariage de Joseph **Devost** et de Marie Anna **Duchesne**. Leur fils Philippe épouse Françoise Vigneault (Aimé, Ernestine Fiset) le 17 juin 1950 à Sainte-Marie-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine. (Jean-Paul Boucher, 4356)

R: Joseph **Daveau (Devost)** (Alphonse, Zephege [Zéphise] Gagnon) épouse Marie Anna **Duchesne** (Joseph, Delphine Gagnon) le 25 janvier 1904 à St. Joseph de North Grosvenordale, Connecticut. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

Questions en attente

6457 Date et lieu de mariage de François **Gagné** et de Louise **Corbeille**; leur fils François a épousé en premières noces Marie Daigle le 2 juin 1840 à Saint-Ambroise-de-Kildare et en secondes noces, Sophie Langlois le 10 mars 1868 à Saint-Alphonse-de-Rodriguez. (André Dionne, 3208)

6458 Date et lieu de mariage des parents de William **Gay** (Guy) et d'Isabelle **Young** (27 ans) qui s'étaient mariés à Québec le 26 octobre 1818. (Hélène Langevin-Robitaille, 2332)

6459 Date et lieu de mariage de Marie **Yoretche** et de Martin **Bidegaré**. Leur fils Pierre s'est marié à Notre-Dame-de-Québec le 14 novembre 1757 avec Charlotte Fluet. (Hélène Langevin-Robitaille, 2332)

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : jeannemaltais@gmail.com



Omnigraphe
Infographie d'édition

Conception d'imprimés ♦ Mise en pages
Traitement d'images ♦ Retouche et restauration de photographies

Linda Bergeron Szefer, infographe
Conceptrice de la mise en pages de la revue **L'Ancêtre**

Tél. : 819 362-1913 **omnigraphe@icloud.com**



Rencontres mensuelles

Endroit:

Centre communautaire Noël-Brulart

1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge,
Québec

Heure: 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

■ Le mercredi 15 mars 2017

Conférencière: Louisa Blair, historienne.
Sujet: *Des barreaux de fer aux étagères. Une histoire de
Morris Centre.*

■ Le mercredi 19 avril 2017

Conférencière: Marie-Ève Ouellet, consultante en histoire.
Sujet: *Luxure et ivrognerie. La vie nocturne à Québec au
XIX^e siècle.*

■ Le mercredi 24 mai 2017

Assemblée générale annuelle de la Société de généalogie
de Québec.

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

- **Mardi:** 9 h 30 à 16 h
- **Mercredi:** 9 h 30 à 20 h 30, sauf le soir de la conférence (3^e mercredi du mois)
de septembre à mai: 9 h 30 à 18 h
- **Jeudi:** 12 h 30 à 16 h
- **Samedi:** 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation

Publications de la SGQ: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures
d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent
30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

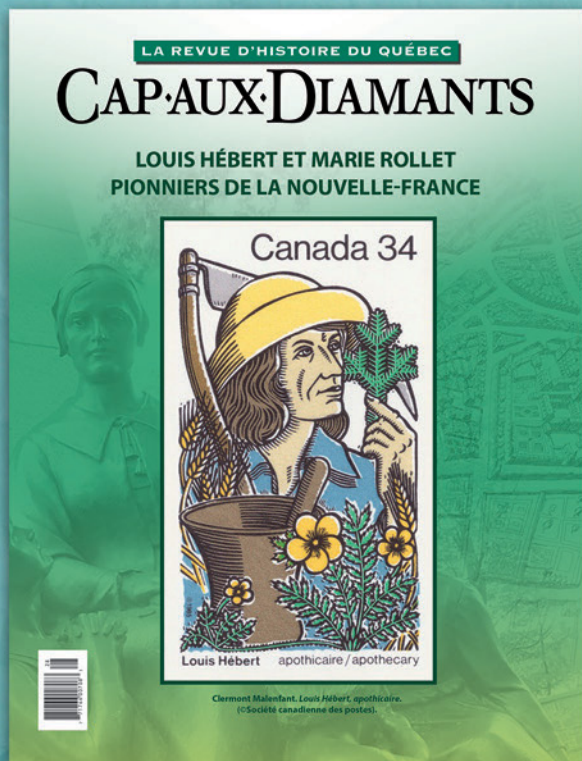
Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et le lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque

Mardi et vendredi 9 h à 17 h
Mercredi et jeudi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE : DEUX SOEURS

Abonnez-vous à
CAP-AUX-DIAMANTS
en commandant au
(418) 656-5040

Tél. : (418) 656-5040
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Suivez-nous
sur Facebook!

Visitez le site web :

www.capauxdiamants.org



Société généalogique canadienne-française

Les conférences de 2017

- ◆ **Les premiers montréalais 1642-1643**
Marcel Fournier 8 février 2017
- ◆ **Le Fort de Ville-Marie**
Justine B. Tétreault 8 mars 2017
- ◆ **Quand Montréal avait un nom indien**
Roland Viau 12 avril 2017



3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com



Marjolaine Saint-Pierre

LOUISE BEAUDET

De Lotbinière à Broadway

Viviane Namaste

IMPRIMÉS

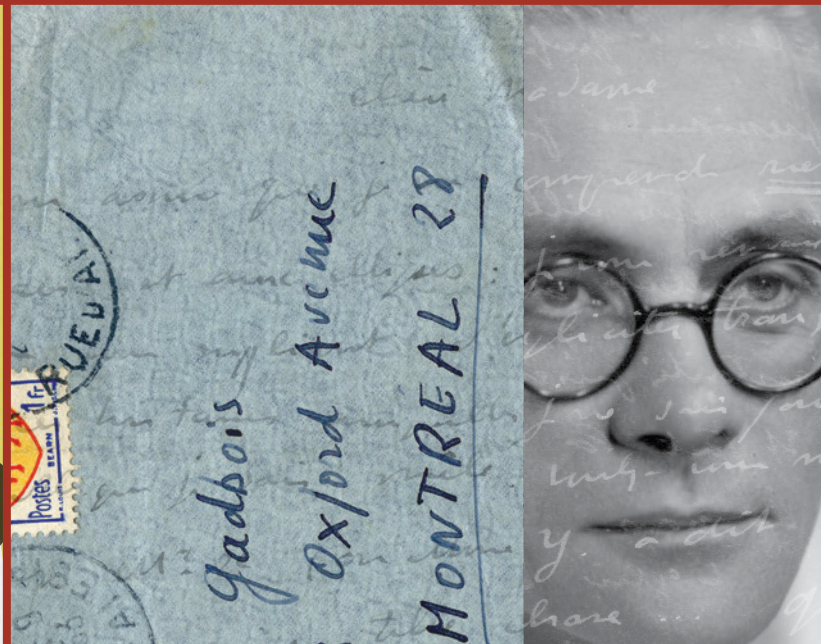
Interdits



LA CENSURE DES JOURNAUX
JAUNES AU QUÉBEC, 1955-1975




SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC



Monique Brunet-Weinmann

Le souffle et la flamme

Marie-Alain Couturier au Canada
et ses lettres à Louise Gadbois

 Septentrion